COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2019

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

RAPPORT ANNUEL 2019

Secrétariat général
de la Commission de l'océan Indien
3ème étage - Blue Tower
Rue de l'Institut - Ébène, Maurice
T. : (+230) 402 61 00
communication@coi-ioc.org
www.commission**ocean**indien.org

SOMMAIRE

ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES 5-14

- 35 ans de la COI 6-7
- Conseil extraordinaire - février 2019 8
- Retraite ministérielle sur l'avenir de la COI 9-11
- Réorganisation des portefeuilles 12-13
- Renforcement des capacités institutionnelles - Accord de Victoria modernisé 14

DI 1

SANTÉ PUBLIQUE, MIGRATIONS, TOURISME, ÉDUCATION, SOCIÉTÉ CIVILE, GENRE 15-20

- Santé publique 16-18
- Migration 19
- Genre 20

DI 2

SÉCURITÉ MARITIME, ÉCONOMIE, ESPACE ET INFRASTRUCTURES RÉGIONALES 21-36

- Défense des intérêts insulaires 22-23
- Entrepreneuriat, compétitivité et facilitation des affaires 24-25
- Sécurité maritime 25

DI 3 26-38

STABILITÉ POLITIQUE, TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE, ÉNERGIES DURABLES 39-56

- Stabilité politique, gouvernance démocratique 40-43
- Relations extérieures de la COI 44-46
- Énergies renouvelables 47-56

DI 4

ENVIRONNEMENT DURABLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE 57-64

- Biodiversité et gestion des ressources naturelles 58-59
- Gestion des risques de catastrophes 60
- Développement satellitaire et météorologie 61-62
- Changement climatique 63
- Recyclage et gestion des déchets 64

DI 5

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET PÊCHES, RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CULTURE 65-84

- Culture 66-68
- Recherche, éducation et coopération universitaire 69-70
- Pêche 72-78
- Sécurité alimentaire 80-84

RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER 85-100

- Ressources humaines 86-90
- Communication 91-92
- Audit 93-95
- Contrats et marchés 96
- Rapport financier 98-100

ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES

35 ANS DE LA COI

Le 10 janvier 2019 marquait les 35 ans de l'Accord général de coopération, plus connu comme l'Accord de Victoria, qui a institutionnalisé la COI. À cette occasion, le vice-président de la République des Seychelles et président en exercice du Conseil des ministres de l'organisation, a transmis un message aux autorités des États membres. Ce message est reproduit ci-après.

"

10 janvier 1984 – 10 janvier 2019.
Notre organisation, la Commission de l'océan Indien (COI), célèbre ses 35ans d'existence. D'abord quelle joie et quelle émotion pour moi de me voir en cette occasion présider son Conseil des ministres pour un an. C'est un moment symbolique. C'est pourquoi je saisis l'occasion pour rendre hommage à tous mes prédécesseurs des Comores, de la France/ Réunion, de Madagascar et de Maurice. Chacun d'eux a apporté et continue à apporter sa pierre à la construction de l'œuvre sous-régionale.
En cette occasion solennelle, comment ne pas aussi rendre un vibrant hommage aux pères fondateurs et à tous ceux qui ont pris le flambeau à leur suite, pour le chemin que leur vision et leur détermination ont permis à notre organisation de parcourir. Grâce à eux, notre génération se sent fière aujourd'hui de contribuer à l'édification de ce patrimoine commun, qui est aussi un legs pour les générations futures.

En général, les anniversaires nous offrent l'occasion de nous arrêter quelques instants, pour regarder dans le rétroviseur. Ils nous permettent de mesurer le chemin parcouru avec parfois des chiffres, voire des images, pour bien traduire la montée en puissance. Mais je préfère laisser ici ce privilège aux techniciens du Secrétariat général, mieux armés que moi dans cet exercice.
Pour moi, ces 35 ans nous renvoient au parcours d'hommes et de femmes de plusieurs générations qui ont su porter avec courage les justes causes et les bons combats qui ont contribué à faire de notre démarche commune vers un Océan indien prospère et de paix, un capital très précieux. Ce sont 35 ans de présence agissante pour que l'Indianocéanie dans toute sa diversité et sa richesse soit une chance pour nos populations, à leurs aspirations et à leur développement. C'est tout cela qui en fait notre patrimoine commun, voire notre maison commune.



Aujourd'hui, quoiqu'étant l'une des plus petites organisations du monde, la COI n'est pas moins l'une des plus pleines de vie. Elle occupe une place de choix sur l'échiquier international. Et elle reste plus que jamais déterminée à s'affirmer sur tous les plans dans la défense de nos spécificités et dans la transformation des divers aspects de la vie de notre sous-région.

Nous sommes restés fidèles à nos valeurs insulaires comme la fraternité, la solidarité et le sens du partage, que nous défendons régulièrement au fil de nos différentes actions.

Merci donc à tous les Secrétaires généraux qui ont aidé l'organisation à grandir et à s'affirmer ainsi : Monique Andréas Esoavelomandroso, feu Henri Rasolondraibe, Jérémie Bonnelame, Caabi Elyachroutu Mohamed, Wilfrid Bertile, Callixte d'Offay, Jean-Claude de l'Estrac et Hamada Madi.

Enfin cet anniversaire arrivant opportunément en ce début d'année 2019, je saisis cette occasion pour adresser à tous les États membres mes vœux les meilleurs pour notre communauté indianocéanique, la paix et l'harmonie.

35 ans de COI : la foi et la bonne foi au service de la coopération régionale et une grande confiance dans l'avenir de notre institution.

Vincent Meriton,
vice-président de la République
des Seychelles
président du Conseil
de la Commission de l'océan Indien

CONSEIL EXTRAORDINAIRE FÉVRIER 2019

Sur invitation de la présidence seychelloise du Conseil des ministres de la COI, un Conseil extraordinaire s'est tenu le samedi 23 février 2019 à Mahé.

Précédé par un Comité des Officiers permanents de liaison et malgré l'absence de la délégation Malagasy qui n'a pu participer aux travaux, ce Conseil extraordinaire a d'abord permis de trouver un accord entre les États membres présents pour l'adoption d'un budget 2019 raisonnable en volume et qui permette à la COI, représentée lors de ces instances par son Secrétaire général, Hamada Madi, de faire face à ses nombreux engagements.

Les États membres présents à ce Conseil extraordinaire ont par ailleurs avancé sur un certain nombre de dossiers d'intérêt régional à commencer par la relance de la procédure d'accréditation de la COI en tant qu'observateur auprès de l'Union africaine. Ils ont également approuvé l'initiative de Maurice, d'organiser en juin 2019 la deuxième édition de la Conférence ministérielle sur la sécurité maritime et la 22ème session plénière du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes.

Le Conseil de la COI a également entendu le compte rendu de son président, Vincent Meriton, sur la mission menée par l'organisation régionale à Madagascar à l'occasion des élections présidentielles. Mohamed Ahmed Assoumani, Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères des Comores, s'est réjoui de la mission d'écoute et de dialogue menée par la COI dans son pays en amont des élections présidentielles et des gouverneurs de mars 2019. La COI avait décidé qu'elle accompagnerait l'Union des Comores dans cette importante période en se joignant aux missions d'observation électorale de la communauté internationale (ONU, Union africaine, SADC, Union européenne).

Pour conclure ce Conseil extraordinaire, les ministres et représentants des États ont souligné l'importance de doter la COI des moyens nécessaires à ses missions politiques et diplomatiques au service de la stabilité régionale. Une mention spéciale a été faite en ce sens par le représentant de la France/Réunion, l'ambassadeur Luc Hallade, à l'Agence Française de Développement (AFD) pour le rôle qu'elle pourrait jouer dans les mois à venir dans la mise en œuvre d'un projet consacré à cette question. Accompagné par Barry Faure, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères des Seychelles, Vincent Meriton a enfin présenté la feuille de route de la présidence du Conseil pour l'année en cours qui vise à rendre l'organisation régionale plus moderne, plus réactive et plus apte à répondre aux besoins des États membres qu'elle a pour vocation de servir.



Session extraordinaire
du Conseil des ministres
en février 2019 aux Seychelles.

RETRAITE MINISTÉRIELLE SUR L'AVENIR DE LA COI

"Une Commission de l'océan Indien renforcée pour écrire en lettres d'or la nouvelle histoire de l'océan Indien."

C'est en ces termes que le président de l'Union des Comores, Azali Assoumani, a résumé les travaux de la retraite ministérielle sur l'avenir de la COI qui s'est tenue à Moroni du 1er au 3 août 2019.

Intervenant à la cérémonie de clôture de la rencontre des membres du Conseil des ministres de la COI, le chef de l'État comorien s'est réjoui de la volonté affichée d'approfondir le rôle politique de l'organisation régionale afin de la rendre plus visible et d'amplifier son action pour le développement régional.



Azali Assoumani, président de l'Union des Comores, a tenu à dire sa foi dans la coopération régionale portée par la COI.

RETRAITE MINISTÉRIELLE SUR L'AVENIR DE LA COI (SUITE)

La retraite ministérielle de Moroni, présidée par Vincent Meriton, Vice-président des Seychelles et président du Conseil des ministres de la COI, a fixé le cap des réformes institutionnelles et fonctionnelles de l'organisation.

Les chefs d'État et de gouvernement sont ainsi appelés à jouer un rôle de premier plan dans l'orientation politique et stratégique de l'action régionale portée par la COI. Il s'agit d'affirmer la valeur ajoutée de la COI comme "organisation régionale de proximité" capable de défendre et promouvoir les intérêts spécifiques des États insulaires. Dans cet esprit, il a été décidé que la présidence du Conseil de la COI, occupée par les Seychelles, puisse porter un message au nom de la COI à l'occasion du Sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). De même, il est envisagé d'organiser une rencontre des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la COI en marge des célébrations des 60 ans de l'indépendance de Madagascar en 2020. De manière générale, les représentants des États membres ont souligné la pertinence de rencontres régulières de leurs dirigeants en marge des rencontres internationales et régionales afin de porter la voix régionale et de faire valoir ses besoins, de présenter ses succès et de développer les partenariats au bénéfice de la région.

Retraite ministérielle.
Photo de famille au sortir de l'ouverture des travaux qui ont réuni les membres du Conseil des ministres de la COI (premier rang).



Les membres du Conseil des ministres se sont réjouis de l'attractivité grandissante de l'organisation qui accueille depuis 2016 quatre membres observateurs (Chine, Union européenne, OIF et Ordre souverain de Malte) et qui fait l'objet de demandes de la part d'États et organisations. Afin de pouvoir répondre à cet intérêt, les membres du Conseil ont convenu de la nécessité de mieux définir les critères d'octroi du statut d'observateur ainsi que le rôle associé. Ils ont également indiqué la pertinence de la création d'un statut de partenaire. Le Secrétariat général, avec l'appui de la juriste mise à disposition par le gouvernement des Seychelles et de l'assistance technique INCA, a été mandaté pour étudier cette question et soumettre des propositions aux instances décisionnelles de la COI.

L'ambition politique renouvelée et renforcée lors de cette retraite ministérielle pourrait se matérialiser symboliquement dans une nouvelle dénomination de l'organisation.

Soucieux de donner une impulsion nouvelle à la coopération régionale, les membres du Conseil ont convenu de l'opportunité de tirer profit des réussites de chacun des pays pour faire bénéficier les autres membres des expériences et expertises sectorielles, à l'image de l'économie bleue et la protection de l'environnement pour les Seychelles ou des énergies vertes pour La Réunion. Afin de renforcer les partenariats et de soutenir les activités régionales, les États membres ont également convenu de participer plus directement au financement des projets régionaux.

Les ministres et chefs de délégation des États membres ont fixé des échéances brèves pour valider l'ensemble des mesures associées à l'évolution institutionnelle et fonctionnelle de la COI. Les États membres de la COI étaient représentés par Vincent Meriton, Vice-président des Seychelles et président du Conseil des ministres de la COI, Mohamed El-Amine Souef, ministre des Affaires étrangères des Comores, Naina Andriantsitohaina, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, Nandcoomar Bodha, ministre des Affaires étrangères de Maurice et Luc Hallade, ambassadeur français délégué à la coopération dans l'océan Indien et représentant du chef de la diplomatie française. Les membres du Conseil des ministres de la COI ont enfin indiqué leur appréciation positive de l'assistance technique de renforcement des capacités institutionnelles sur financement de l'Union européenne qui travaille en étroite collaboration avec les responsables du Secrétariat général et avec les Officiers permanents de liaison dans la modernisation structurelle de l'organisation.

RÉORGANISATION DES PORTEFEUILLES

Suivant l'adoption du deuxième plan de développement stratégique (2018-2021) par le 33ème Conseil des ministres de septembre 2018, le Secrétaire général a procédé à une réorganisation des portefeuilles thématiques entre les chargés de mission en avril 2019. Cette réorganisation est intervenue au moment de la prise de fonction du nouveau chargé de mission de Madagascar.

Ce remaniement tient compte des objectifs de renforcement des capacités, de la nécessité d'une plus grande efficacité dans les méthodes de gestion et d'une répartition des responsabilités sur les bases des acquis, expériences et expertises des responsables.

Ossature opérationnelle de la COI :

1 DOMAINE D'INTERVENTION #1

Santé publique, genre, liberté de circulation, tourisme, éducation, société civile

Chargée de mission :
Mme Koulthoum Djamadar

- Santé publique
- Lutte contre les migrations illégales et espace régional de circulation
- Tourisme durable
- Genre, promotion de la femme et protection de l'enfance, société civile
- Médias
- Éducation

2 DOMAINE D'INTERVENTION #2

Sécurité maritime, espace économique et infrastructures régionales

Chargé de mission :
M. Raj Mohabeer

- Sécurité maritime
- Accords commerciaux et négociations
- Compétitivité, facilitation des affaires, entrepreneuriat et relations avec le secteur privé
- Accessibilité et connectivité maritime, aérienne et numérique
- Défense des intérêts des États insulaires

3 DOMAINE D'INTERVENTION #3

Stabilité politique, terrorisme et criminalité transnationale, énergies durables

Chargé de mission :
M. Marc Maminiaina

- Stabilité, gouvernance démocratique, institutions publiques et État de droit
- Terrorisme et criminalité transnationale
- Relations extérieures de la COI
- Énergies durables

4 DOMAINE D'INTERVENTION #4

Environnement et changement climatique

Chargée de mission :
Mme Gina Bonne

- Diplomatie climatique
- Biodiversité et gestion durable des ressources marines et terrestres
- Prévention et gestion des risques de catastrophes
- Développement satellitaire et services météorologiques

5 DOMAINE D'INTERVENTION #5

Sécurité alimentaire et pêche, universités, recherches et culture

Chargée de mission :
Mme Véronique Espitalier-Noël

- Sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Pêche et aquaculture, gestion des ressources halieutiques
- Culture
- Coopération universitaire, recherche et innovation
- FED-FEDER

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES

Dans le cadre de son appui à la COI (projet INCA), l'Union européenne a mobilisé une assistance technique chargée de soutenir l'organisation dans la réforme de sa structure fonctionnelle et institutionnelle. Cette assistance technique compte quatre experts qui ont pris leur fonction le 9 janvier 2019.

L'équipe INCA est notamment chargée de soutenir le Secrétariat général dans la modernisation de ses procédures internes en vue de l'accréditation de l'organisation à l'accord de contribution de l'Union européenne. Ce faisant, la COI pourra gérer les financements européens en suivant ses propres procédures. Cet exercice est complémentaire de celui visant à l'accréditation de la COI en tant qu'entité de mise en œuvre des financements du Fonds vert pour le climat. L'assistance technique INCA s'est intéressée tant aux procédures qu'aux textes qui régissent l'organisation. Ainsi, les experts ont soutenu la dynamique portée par les États membres pour la modernisation de l'organisation. Ce travail de fond a donné lieu à des ateliers de travail avec les Officiers permanents de liaison et à un appui aux travaux de la retraite ministérielle de Moroni en août 2018. Les ateliers de travail avec les OPL qui se sont tenus les 11-12 juillet, le 2 août et le 11 septembre 2019 ont permis de convenir d'une feuille de route pour la modernisation des textes, de baliser le champ d'intervention de l'assistance technique et d'identifier les textes et procédures devant être modernisés. L'assistance technique INCA a également travaillé en étroite collaboration avec la juriste mise à disposition par la République des Seychelles chargée de la révision de l'Accord général de Victoria afin que ce texte fondateur soit en phase avec le champ d'action actuel et futur de l'organisation.

L'ACCORD DE VICTORIA MODERNISÉ

La présidence seychelloise du Conseil des ministres de la COI a détaché auprès du Secrétariat général une juriste chargée de proposer une modernisation de l'Accord général de coopération de 1984.

Cette décision s'inscrit dans la dynamique de modernisation fonctionnelle et institutionnelle de l'organisation. Pour ce faire, la présidence du Conseil a confié à la juriste la responsabilité de revoir le texte fondateur de l'organisation à l'aune du champ d'intervention actuel de l'organisation et des ambitions des États membres. Le travail de la juriste mise à disposition pour une année, Mme Irène Sirame, porte notamment sur :

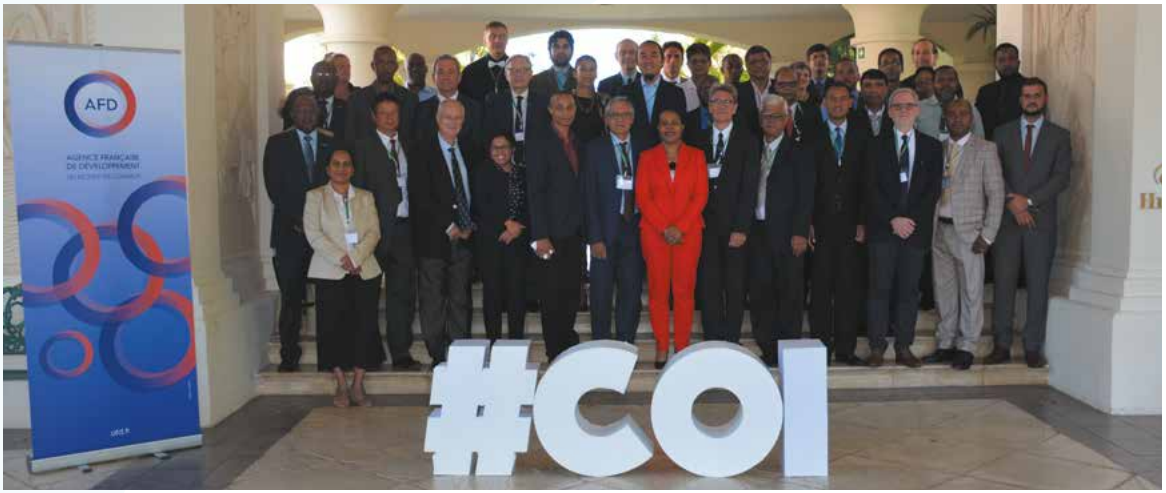
- des propositions de révision de l'Accord de Victoria de 1984 ;
- les critères d'adhésion à la COI, en particulier pour le statut d'observateur ;
- l'opportunité d'étendre le mandat de la présidence du Conseil des ministres d'une année à deux années ;
- l'opportunité de créer une unité juridique au sein du Secrétariat général.

À ces éléments, s'ajoutent les orientations fixées dans la Déclaration de Moroni, notamment en ce qu'il s'agit de l'institutionnalisation du Sommet des chefs d'État et de gouvernement ou encore la création d'un statut de partenaires en complément de celui d'observateur. L'examen effectué par la juriste des Seychelles et ses propositions ont été soumis à un atelier des experts juridiques des États membres du 17 au 20 octobre 2019. Le rendu final de cette consultation sera soumis à l'examen des membres du Conseil lors de la 34ème session ordinaire de novembre 2019 aux Seychelles.

DI-1

SANTÉ PUBLIQUE, MIGRATIONS, TOURISME, ÉDUCATION, SOCIÉTÉ CIVILE, GENRE

COMITÉ DE PILOTAGE RSIE3



Lancement du RSIE3. Les membres du Comité de pilotage réunis à Maurice en mars 2019.

Le premier Comité de pilotage de la troisième phase du projet de surveillance et d'investigation épidémiologique (RSIE3) a eu lieu à Maurice les 28 février et 1er mars 2019. Cette réunion a marqué le lancement officiel de cette action conjointe de la COI et de l'Agence Française de Développement (AFD). Le projet RSIE3, financé par l'AFD, vise à consolider et pérenniser le réseau SEGA-One Health et renforcer l'Unité de veille sanitaire (UVS) qui le coordonne. Le projet inclut également un lien entre climat et santé, venant compléter les actions du RSIE2 qui avait rapproché santé humaine et santé animale.

Le premier Comité de pilotage a été précédé d'un Comité technique régional (CTR) les 26 et 27 février. Lors des travaux, les activités du projet et les axes prioritaires ont été longuement discutés afin d'assurer une cohérence entre les actions menées et les besoins concrets de chaque État membre exprimés notamment lors de missions d'évaluation des besoins menées par l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) auprès des acteurs nationaux en janvier 2019.

Un deuxième Comité de pilotage s'est tenu à Maurice les 12 et 13 septembre 2019. Les travaux, qui ont impliqués les OPL, les points focaux nationaux, l'AFD et la COI (Secrétariat général, UVS et assistance technique) se sont focalisés sur la stratégie de pérennisation du réseau SEGA-One Health. Cette stratégie, proposée par l'AMO, a été validée par l'ensemble des États membres de la COI. D'autres documents structurants ont été présentés : règlement intérieur du réseau, le dispositif de suivi-évaluation des activités de l'UVS et des feuilles de route précisant les étapes de financement par pays et les modalités de mobilisation des fonds. Un plan d'action concernant le financement de l'UVS par les États membres, conformément aux engagements inscrits dans la charte du réseau SEGA-One Health signée lors de la 32ème session du Conseil des ministres de la COI, a été discuté en vue d'un examen des différentes instances décisionnelles de la COI.

En plus de la validation de la stratégie de pérennisation, le second Comité de pilotage s'est penché sur le dispositif proposé pour le programme de formation FETP vers la diplomation, un des domaines de prédilection du réseau SEGA-One Health. Un bilan mi-parcours des activités du projet RSIE3 prévues d'avril 2019 à mars 2020 a aussi été réalisé.

FORMATION

L'UVS a organisé les 27 et 28 juin à Maurice une réunion dédiée au programme de formation d'épidémiologistes de terrain (FETP pour *Field Epidemiology Training Programme*) au bénéfice des États membres de la COI et des membres du réseau SEGA-One Health. Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet RSIE3 financé par l'AFD. Une centaine de professionnels de santé bénéficieront d'une formation courte en épidémiologie de terrain.

Le Comité pédagogique est un organe de réflexion stratégique en matière de formation en épidémiologie de terrain institué dans le cadre du projet RSIE. Cette rencontre, la première du genre pour RSIE3, avait pour objectif principal de valider le guide du FETP Frontline One Health ainsi que la stratégie de diplomation de cette formation. Ce comité composé des points focaux nationaux et des experts de la formation de la région se réunit une fois par an.

Le FETP Frontline est une version plus courte (3 mois) du FETP. Il est destiné aussi bien aux acteurs centraux qu'à ceux des structures sanitaires périphériques. Ce type de formation existe partout dans le monde (réseau TEPHINET) sur la base du modèle lancé par le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies des États-Unis (CDC).

La spécificité du FETP Frontline de la COI c'est qu'il est (i) One Health (participants santé humaine, santé animale, laboratoires, …) ; (ii) contextualisé par rapport à la zone du Sud-Ouest de l'océan Indien et (iii) régional. La formation FETP destinée à quelque 105 professionnels contribuera à améliorer les systèmes de santé de leurs pays respectifs, notamment en termes de veille sanitaire, de surveillance et de riposte aux épidémies.

La réunion du Comité pédagogique a également permis de discuter du processus de diplomation au niveau Master du FETP "advanced". Le FETP "advanced" est une formation de 2 ans qui a été organisée au sein du réseau SEGA durant les phases 1 et 2 du projet RSIE entre 2011 et 2017. Les personnes formées via ce FETP sont reconnues en termes de compétences (promotion pour être chef de service, expert des UVS pays, expert OMS pays ou OMS régional, …). Cependant, cette formation de 2 ans n'a pas d'équivalence académique. L'objectif est donc de valoriser cette formation en la sanctionnant par un master en épidémiologie de terrain en collaboration avec les institutions de formation de la région.



Formation.
RSIE3 comporte un volet de formation FETP.

SURVEILLANCE AUX FRONTIÈRES

Un atelier de formation sur la surveillance aux frontières a été organisé début juillet 2019 à La Réunion. Cette rencontre a permis d'échanger sur les bonnes pratiques et sur les moyens de renforcement des mécanismes de surveillance aux frontières face aux risques d'importation de maladies infectieuses. Les points focaux nationaux, les référents en santé humaine et animale des postes aux frontières des États membres et les référents des laboratoires ont participé à cette formation qui a été conduite en partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS) de La Réunion.

SOUTIEN AUX ÉTATS MEMBRES

Dans le cadre du réseau SEGA-One Health, la COI a soutenu les États membres faisant face à des situations épidémiques. Cet appui a notamment consisté en un soutien logistique à une campagne de vaccination antirabique dans deux zones de Madagascar et une campagne de vaccination à Mohéli (Union des Comores) contre une épidémie de fièvre aphteuse.

Prévenir les risques aux frontières.
Atelier avec les acteurs de la surveillance aux frontières.



DIALOGUE SUR LES MIGRATIONS

C'est à Mahé, aux Seychelles, que s'est tenue la réunion consultative sur l'établissement d'un dialogue sur les migrations pour les pays de la COI. Du 26 au 28 août 2019, plusieurs thématiques liées aux questions migratoires ont été abordées, témoignant de l'aspect transversal du sujet :

- Mobilité professionnelle et développement humain ;
- Développement durable des États insulaires : partenariats et effets du changement climatique et de l'environnement sur le développent durable ;
- Gouvernance de la migration : gestion intégrée des frontières et sécurité maritime ;
- Données de migration ;
- Migration et santé ;
- Commerce, tourisme et libre circulation des personnes et des biens.



Migrations et développement.
Un dialogue régional sur le sujet permettra de comprendre les dynamiques migratoires et saisir les opportunités qu'elles renferment.



La réunion consultative de Mahé
a vu la participation de hauts représentants du gouvernement des Seychelles, dont le Vice-président et président du Conseil des ministres de la COI.

Ces trois jours d'échanges visaient à évaluer l'intérêt d'un dialogue régional sur les migrations et, notamment, à établir un cadre opérationnel entre la COI et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre des décisions des 32ème et 33ème Conseils des ministres de la COI sur le sujet.

À l'issue de la rencontre, les représentants des États membres de la COI, avec le soutien du Secrétariat général de la COI et de l'OIM, ont adopté un texte de conclusion intitulé "le Consensus de Mahé". Ce document indique la pertinence d'instaurer un dialogue pérenne sur les questions de la migration dans notre espace régional. Le Consensus de Mahé – et donc la recommandation de l'établissement d'un Dialogue sur les migrations pour les pays de la COI (DiMOI) – sera présenté aux instances décisionnelles de la COI pour validation.

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

À travers le PMATG-COI, financé par la Banque africaine de développement, la COI a mobilisé en juillet 2018 une expertise internationale pour soutenir les départements en charge de la promotion du genre de l'Union des Comores et de Madagascar dans l'élaboration d'une loi-cadre pour l'égalité femmes-hommes. La sélection s'est portée sur le cabinet Focus Développement Association de Madagascar qui a mobilisé des experts malgaches et comoriens à cet effet. Les livrables sont attendus pour la fin de l'année 2019.



Comité de pilotage EFOI.
Le réseau régional des femmes entrepreneures s'est reuni à Mahé en septembre 2019. Naila Abbas des Comores a été élue présidente de la plateforme.

COMITÉ DE PILOTAGE EFOI

Le 9ème Comité de pilotage de la plateforme Entreprendre au féminin océan Indien (EFOI) s'est tenu aux Seychelles les 24 et 25 septembre 2019 avec le soutien de la COI. Les associations nationales EFOI de l'Union des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles ont procédé à l'évaluation des activités menées au travers de leur réseau au cours de ces deux dernières années. Un Plan d'actions triennal couvrant la période de 2020 à 2022 et définissant les besoins prioritaires du Réseau EFOI pour les 3 prochaines années fut élaboré.

À cette occasion, Naila Abbas membre de EFOI-Comores est élue au poste de présidente régionale pour la période 2019 - 2021 en remplacement de Ginette Villeneuve-Anaudin (EFOI-Maurice). Elle sera assistée par Claudette Albert, membre de EFOI-Seychelles élue Vice-présidente régionale pour la même période.

Les nouveaux Statuts EFOI ont été approuvés en remplacement du mémorandum d'entente d'institutionnalisation du réseau signé le 29 août 2007 à Tamatave (Madagascar) entre toutes les plateformes nationales EFOI et ses deux avenants de 2011 et 2013.

DI-2

SÉCURITÉ MARITIME, ÉCONOMIE, ESPACE ET INFRASTRUCTURES RÉGIONALES

AIODIS

Le projet SWIOFISH2 financé par la Banque mondiale comporte un volet spécifiquement dédié à la promotion de l'économie bleue dans les États insulaires d'Afrique et de l'océan Indien (AIODIS, c'est-à-dire, nommément : États COI, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Sao Tomé-et-Principe et Maldives). À la suite de l'atelier de consultation d'août 2018, il a été convenu de focaliser les actions de la composante AIODIS du projet sur l'économie circulaire en vue de lutter contre la pollution plastique marine.

La COI a ainsi initié les procédures de lancement de deux études en octobre 2019. La première porte sur la mise en place de cadres nationaux et régionaux dans l'AIODIS pour l'émergence d'entreprises et de projets innovants pour la promotion de l'économie circulaire en vue de réduire la pollution marine. L'étude portera également sur les questions de de propriété intellectuelle. Une seconde étude portera sur la formulation d'une stratégie et d'un plan de sensibilisation pour l'amélioration de l'écosystème entrepreneurial afin de favoriser le développement de l'économie circulaire.

Par ailleurs, la COI et la Banque mondiale ont également convenu de mettre en place un mécanisme d'appui à la préparation de projets prioritaires. Cette facilité permettra de soutenir la formulation et la négociation de projets visant à (i) promouvoir des financements innovants ainsi que l'accès à des outils de pointe pour gérer les activités des PME ; (ii) assurer la promotion de l'économie circulaire ; (iii) apporter un appui technique et financier aux meilleurs projets sélectionnés lors du Forum sur l'économie circulaire de décembre 2019 ; (iv) soutenir les engagements contre l'utilisation de plastique à usage unique dans l'AIODIS et élaborer des outils et actions en lien.

La COI a également lancé l'organisation d'un forum régional sur l'économie circulaire. Ce forum, baptisé Éco.Actions, vise à sensibiliser sur les opportunités de l'économie circulaire comme stratégie de développement de l'économie bleue. Il s'agit de promouvoir la croissance économique par l'entrepreneuriat dans une logique de réduction des pollutions marines. Le forum Éco.Actions réunira des opérateurs publics et privés, des groupements de jeunes et des partenaires au développement.

Eco.Actions
AGIR POUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Forum Eco.Actions.
Un rendez-vous d'envergure pour promouvoir l'économie circulaire et lutter contre la pollution plastique dans les îles.

ÉCONOMIE BLEUE

L'économie bleue est une priorité politique et stratégique partagée par l'ensemble des États membres de la COI.

Dans le cadre de son plaidoyer sur les spécificités insulaires, le Secrétariat général a poursuivi les consultations avec des agences onusiennes et continentales. Ainsi, le Secrétariat collabore avec le bureau sous-régional pour l'Afrique orientale de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) pour formuler une stratégie régionale de la COI pour l'économie bleue. Cet exercice sera complété dès le début de l'année 2020. La consultation des parties prenantes régionales et nationales a débuté en novembre 2019, et se poursuivra notamment en marge du forum Éco.Actions sur l'économie circulaire de décembre.

Dans le même esprit, la COI a animé, avec Gunter Pauli, fondateur de la fondation ZERI, une session sur l'économie bleue lors du AfrAsia Bank Sustainability Summit d'octobre 2019 à Maurice. La COI a présenté ses actions en faveur de l'économie bleue lors de la 23ème Conférence des hauts fonctionnaires et des experts de l'UNECA qui s'est tenue du 5 au 7 novembre 2019 à Asmara (Erythrée). La COI a souligné l'importance de l'économie bleue pour les États insulaires d'Afrique ainsi que le renforcement essentiel de la sécurité maritime.

Le Secrétariat général collabore également avec le Bureau international des ressources animales de l'Union africaine (BIRA-UA) pour la formulation d'une Stratégie africaine pour l'économie bleue. Cet exercice, débuté en 2019, concerne l'ensemble des États insulaires africains. La COI a également noué un dialogue avec le bureau régional de l'Organisation internationale du travail (OIT) en vue d'un plan d'action en faveur de l'emploi focalisé sur l'économie bleue. Des consultations ont débuté avec le bureau régional de l'OIT lors d'un atelier régional marquant le centenaire de l'organisation en mai 2019 aux Seychelles.



Croissance bleue.
Le développement des activités océaniques est une priorité des États insulaires de l'Indianocéanie.

BLUE CHAMPION AWARD

Dans le cadre du projet SWIOFISH2 financé par la Banque mondiale, la COI a lancé le 20 septembre 2019 un concours régional pour les jeunes entrepreneurs ou porteurs de projets de l'AIODIS. Ce concours, baptisé Blue Champion Award, vise à mobiliser la jeunesse entreprenante pour la promotion de l'économie circulaire et pour la lutte contre la pollution plastique marine.

Le Blue Champion Award était ouvert aux jeunes entrepreneurs ou porteurs d'idées de 18 à 40 ans de toutes les îles AIODIS. Un jury de spécialistes de l'entrepreneuriat, de l'économie circulaire ou encore du développement durable a été constitué pour évaluer les dossiers. Les candidats avaient jusqu'au 3 novembre pour soumettre leur dossier.

Dans chacune des îles, le meilleur candidat pour chacune des deux catégories a été retenu pour participer à la finale régionale en marge du Forum Éco.Actions sur l'économie circulaire de décembre 2019. Le gagnant de la catégorie "Meilleur entrepreneur de l'économie bleue" se verra récompensé d'une participation au Congrès de la Jeune chambre internationale (JCI) Afrique - Moyen Orient à Ouagadougou en juin 2020. Cette récompense, d'une valeur minimale de 5000 $, est une occasion de renforcer son réseau et de promouvoir son projet auprès d'un public international d'entrepreneurs et donc de potentiels investisseurs et/ou partenaires. Le vainqueur de la catégorie "Meilleur concept innovant" remportera un voyage d'études dans un pays à la pointe de l'économie circulaire ce qui permettra de tester l'idée et de rencontrer des spécialistes pour peaufiner le projet.

Le Blue Champion Award 2019 a bénéficié du soutien de six partenaires : L'Éco austral, EFOI, JCI, SYAH, Synergie Jeunes et UCCIOI.



9 PAYS



34 CANDIDATURES REÇUES



ENTREPREUNARIAT JEUNE

Durant l'année 2019, la COI a poursuivi sa collaboration avec Synergie Jeune, réseau régional créé en 2013 avec le soutien de la COI. Cette collaboration a notamment concerné l'organisation du Blue Champion Award 2019 et le suivi des activités du réseau. La COI a aussi renforcé sa collaboration avec la JCI, à travers son implantation mauricienne. La COI a ainsi participé activement aux travaux du Congrès Moyen-Orient – Afrique qui s'est tenu à Maurice en mai 2019. Cette participation aux sessions thématiques et lors d'une session de pitching mettant en compétition des entrepreneurs du réseau JCI a permis à la COI de sensibiliser aux actions régionales qu'elle porte, notamment en faveur de l'économie circulaire dans le cadre du projet SWIOFISH2 financé par la Banque mondiale et de la facilitation des affaires avec le soutien de l'UE.

La COI a également participé au AfrAsia Bank Sustainability Summit les 11 et 12 octobre 2019. Le chargé de mission Sécurité maritime, espace économique et infrastructures régionales de la COI a été l'un des membres du jury d'un concours parallèle récompensant des entreprises ayant intégré les principes de durabilité dans leur modèle économique. Le jury était également composé de la résidente coordonnatrice des Nations unies à Maurice et du directeur de l'AFD pour Maurice et les Seychelles.



Promouvoir la durabilité.
La COI a été invitée à intégrer le jury d'un concours en marge du Sommet AfrAsia récompensant des entreprises pour leur modèle économique en lien avec les Objectifs de développement durable.

FORUM ÉCONOMIQUE

Le Secrétaire général de la COI a participé au 12ème Forum économique des îles de l'océan Indien. Cette manifestation incontournable de l'UCCIOI s'est tenue du 25 au 27 septembre 2019 à La Réunion. Le Secrétaire général y a plaidé pour une connectivité accrue dans l'espace régional. Si des améliorations concrètes sont attendues sur le plan du numérique grâce au câble METISS initié par la COI et qui sera installé dans le courant de l'année 2020, c'est sur les plans maritimes et aériens qu'il convient de prendre des mesures fortes pour un espace régional compétitif. Il a également appelé le secteur privé à s'impliquer activement dans le chantier de la sécurité alimentaire régionale rappelant que le PRESAN offre un cadre d'intervention adéquat. Ce rendez-vous a été aussi une occasion de discuter des axes de coopération entre l'UCCIOI et la COI.

VERS LA MONTÉE EN PUISSANCE DES DEUX CENTRES RÉGIONAUX

La mise en réseau des pays à travers le mécanisme régional de sécurité maritime est le cœur de l'architecture de sécurité maritime créée par la COI sous le programme MASE financé par l'UE. Cette architecture régionale est le fruit d'un engagement politique fort de sept pays de la région qui se matérialise par des accords de sécurité maritime signés en 2018 et par l'opérationnalisation des centres régionaux de fusion de l'information maritime (CRFIM) à Madagascar et de coordination opérationnelle (CRCO) aux Seychelles.

CRCO.
Briefing journalier de l'équipe du CRCO composée des Officiers de liaison internationaux et des *Watchstanders*.



Avec le soutien de l'équipe MASE et de l'Union européenne, les centres régionaux ont bénéficié de :

• La nomination et déploiement des officiers de liaison internationaux (OLI). D'ici la fin janvier 2020, tous les pays signataires seront représentés dans les centres régionaux. Les OLI font le lien entre les centres régionaux et leur pays respectif assurant ainsi une coordination optimale du mécanisme de coopération.

• L'installation du *Maritime Awareness System* (MAS). Le CRFIM et le CRCO seront dotés d'une technologie de pointe pour la surveillance et le contrôle de la zone océan Indien occidental. La technologie MAS a été développée par le consortium LCI (Leal Communications and Informatics Ltd) et CLS (Collecte Localisation Satellite). Conçue et adaptée aux besoins de la région, MAS sera également utilisé par les centres nationaux – interface des centres régionaux pour assurer l'interopérabilité entre les structures. Le déploiement des équipements (matériels informatiques et logistiques) dans les centres régionaux est en cours d'acheminement jusqu'à fin novembre 2019.



CRFIM.
L'équipe du CRFIM en action dans ses bureaux à Madagascar.

ORGANISATION DES MISSIONS PILOTES

Une réunion portant sur l'opérationnalisation des deux centres régionaux s'est tenue le 20 juin 2019 en marge de la session plénière du CGPCS. Réunissant les membres du Comité de pilotage des deux accords MASE composé de 7 pays signataires ainsi que des partenaires spécialisés dans les opérations conjointes en mer, cette rencontre explicative était animée par les deux directeurs des centres régionaux, les membres de l'UAP et LCI/CLS. Elle avait pour objectif de présenter la première mission pilote et son importance dans la mise en place des procédures pour mener des actions en mer et également de présenter le système MAS et son déploiement dans les centres régionaux.

EXERCICE DE SIMULATION EN SALLE

La COI a organisé le premier exercice de simulation en salle (MASE TTX 2019) du 7 au 9 août 2019 à Maurice. Réunissant les OLI et les agents des deux centres régionaux ainsi que officiers et agents des centres nationaux des sept pays signataires, cet exercice avait pour but de construire une opération conjointe en mer. Il a permis de tester pour la première fois la coordination opérationnelle, permettant ainsi une assimilation des procédures par les acteurs clés. Cet exercice a été initié après la série de consultations auprès des États-parties par la COI pour le recensement des moyens régionaux et la mise en application de la procédure de financement des missions régionales.

MASE TTX AOUT 2019.

Participants du 1er Table Top Exercice avec le CRFIM, le CRCO et les représentants nationaux des pays signataires à la COI, Maurice.



MASE POLMAR 2019 : EXERCICE DE SIMULATION GRANDEUR NATURE

La COI appuyée par le CRFIM et le CRCO en collaboration avec l'Organe de lutte contre l'évènement de pollution marine (O.L.E.P), le ministère de l'Environnement malgache, la marine nationale malagasy, les gardes côtes mauriciennes et la mission navale EU NAVFOR Atalanta a organisé le premier exercice MASE POLMAR 2019 à Diego Suarez, Madagascar du 16 au 20 octobre 2019. Cet exercice régional d'envergure et inédit a réuni plus de 70 participants.

Basé sur un scénario de lutte contre une pollution marine accidentelle par hydrocarbure, l'exercice MASE POLMAR 2019 marque le début d'une série d'exercices de simulation sur d'autres thématiques liées à l'insécurité maritime. Il vise à éprouver la coordination et l'interopérabilité entre les Centres nationaux qui sont au cœur du mécanisme régional de sécurité maritime mis en place par la COI dans le cadre des résultats 4 et 5 du programme MASE financé par l'UE.

Comportant simultanément un volet "État-major" et un volet "terrain", l'exercice est une étape clé dans la montée en puissance des deux centres régionaux et la consolidation de l'architecture régionale de sécurité maritime. Elle a permis aux différentes parties prenantes d'échanger non seulement sur les étapes d'opérations pour promouvoir de réelles synergies, mais surtout de répertorier les difficultés de terrain et de pré-identifier les solutions adéquates pour assurer l'efficacité du mécanisme.

MASE POLMAR 2019.
Mobilisation de la Marine Nationale malgasy au premier exercice régional de simulation axé sur la pollution maritime.



Collaboration internationale.
Partage d'expérience du représentant de EUNAVFOR sur les opérations coordonnées en mer.





Coopération régionale.
Madagascar, un des pays signataires des accords MASE, a mis à disposition un de ses bateaux dans le cadre de l'exercice.

Le Dornier appartenant aux Gardes côtes de Maurice a fait le déplacement pour participer à cet exercice régional.



GOUVERNANCE DES DEUX CENTRES RÉGIONAUX

La COI en tant que secrétariat du Comité de pilotage des deux accords MASE a organisé deux réunions du Comité de pilotage (COPIL) en avril et en mai 2019.



3ème COPIL des deux accords MASE.
La cérémonie d'ouverture du 3ème COPIL s'est faite en présence du Premier ministre malgache, des ministres de la Défense et des Affaires étrangères malagasy, des représentants de l'Union européenne, de la COI et des partenaires du programme MASE.

Les Comores ont accueilli et présidé un COPIL les 10 et 11 avril 2019. Cette réunion a réuni les représentants des sept pays signataires, de l'UE, de la COI, des autorités comoriennes et des partenaires (ONUDC et INTERPOL). Ce COPIL a été décisif pour la mise en place officielle d'une structure de gouvernance unique ainsi que la validation du mode opératoire. Ainsi, la COI qui a dirigé le processus de mise en place d'un mécanisme de surveillance et de contrôle dans la région a passé le relai au COPIL conformément à l'annexe sur la gouvernance des deux accords régionaux - lui permettant ainsi de jouer pleinement son rôle dans la gouvernance et le développement des centres. La COI continuera néanmoins à soutenir le COPIL en assurant le secrétariat et en soutenant le développement des centres à travers le programme MASE jusqu'en 2022.

La présidence comorienne du COPIL a accueilli une autre réunion à Antananarivo, Madagascar les 20 et 21 mai 2019. Les membres du COPIL se sont penchés sur les orientations stratégiques et les plans d'actions des centres régionaux. Cette réunion a également permis de préparer la deuxième conférence ministérielle sur la sécurité maritime à Maurice (juin 2019).

RENCONTRE DES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR DES PAYS SIGNATAIRES DES ACCORDS

Une réunion spéciale réunissant les chefs d'État-major, ou leurs représentants, des pays signataires des accords MASE s'est tenue le dimanche 20 octobre 2019 à Diego Suarez en marge de l'exercice MASE POLMAR 2019. Les représentants de l'UE, de la COI, de l'EU NAVFOR Atalanta et de la Somalie (en tant que pays observateur) ont également participé à cette première rencontre. Co-présidée par les représentants de Madagascar, de l'UE et de la COI, cette réunion avait pour objectif de faire le point sur les avancées concernant la concrétisation des accords régionaux, le déploiement des OLI et les retombées de l'exercice. Cette rencontre a également permis d'entamer une réflexion commune sur le processus et la facilitation du déploiement des moyens dans le cadre d'une mission régionale que ce soit au niveau logistique et/ou réglementaire pour mener à bien une opération conjointe en mer.

VISIBILITÉ DU MÉCANISME RÉGIONAL DE SÉCURITÉ MARITIME

L'architecture régionale de sécurité maritime développée par la COI dans le cadre du programme MASE fait parler d'elle. C'était le cas lors la TICAD VII à Yokohama (Japon) du 28 au 30 août 2019 ainsi que lors de la quatrième conférence ministérielle de l'océan Indien des 3 et 4 septembre 2019 aux Maldives. Les représentants de Maurice et des Seychelles, entre autres, ont promu le mécanisme de coopération en place qui permet d'améliorer significativement les capacités régionales de sécurité maritime.



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SÉCURITÉ MARITIME : UN RENDEZ-VOUS RÉUSSI

Durant toute une semaine, la sécurité maritime a été au cœur de l'agenda régional. Plus de 200 délégués de haut niveau venant d'une quarantaine de pays et organisations internationales ont fait le déplacement à Maurice pour la Conférence ministérielle sur la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental des 18 et 19 juin 2019 et pour la 22ème session plénière du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes le 20 juin (CGPCS).

Ces rencontres ont permis de faire le point sur les enjeux de sécurité maritime et les initiatives en cours pour y répondre. Au total, une trentaine d'initiatives luttant contre les différents aspects de l'insécurité maritime (piraterie, trafic de drogue, traite d'êtres humains, attaques à mains armées, pêche illégale, blanchiment d'argent, risque terroriste, pollution…) ont cours dans l'océan Indien occidental. Les participants à la Conférence ministérielle ont ainsi appelé à une coordination effective de l'ensemble de ces initiatives pour éviter les chevauchements et assurer une sécurisation de long terme de l'océan Indien occidental traversé par des routes maritimes d'importance mondiale.

Parmi ces initiatives, les mécanismes d'échange d'information et de coordination des actions en mer, mis en place à travers le programme MASE financé par l'UE, et les activités du Code de conduite de Djibouti et ses amendements de Djeddah ont particulièrement retenu l'attention puisqu'ils fondent une architecture régionale de sécurité maritime adaptée aux besoins de la région. Les Centres régionaux mis en place à travers ces initiatives permettent en effet de mieux coordonner les actions en mer et de fluidifier la circulation de l'information entre les administrations nationales chargées de la sécurité. Les outils déployés dans le cadre du programme MASE auprès du CRFIM et du



2ème Conférence ministérielle sur la sécurité maritime.
Plus de 30 pays et organisations se sont penchés sur les problématiques de sécurité maritime dans l'AfOA-OI.

CRCO permettront notamment de suivre la situation maritime en temps réel et d'identifier rapidement les comportements suspects ou les cas de détresse en mer pour une intervention coordonnée. Les participants ont également indiqué leur appréciation positive de la participation des partenaires internationaux aux opérations sur le terrain, notamment des forces navales (EUNAVFOR Atalanta, Combined Maritime Forces, les Independant Deployers et l'OTAN)

À l'issue des travaux, les délégués ont adopté la Déclaration de la Conférence ministérielle sur la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental, un document qui fixe le cap des actions à venir pour la sécurité maritime régionale. Les organisations régionales de l'Afrique orientale (COMESA, IGAD, EAC et COI) sont appelées à rester en première ligne de la mobilisation et de l'action pour la sécurité maritime en appui à leurs États membres et avec le soutien des partenaires au développement, notamment l'Union européenne entre autres.

Par ailleurs, un magazine spéciale sécurité maritime regroupant les acteurs clés dans le domaine de la sécurité maritime a été publié à cette occasion.

22ÈME SESSION PLÉNIÈRE DU CGPCS : VERS UNE NOUVELLE ORIENTATION

Sous les auspices du programme MASE, la COI, en sa qualité de secrétariat du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes et la République de Maurice, occupant la présidence jusqu'à fin 2019 au nom de la COI, a organisé la 22ème session plénière du CGPCS le 20 juin 2019. Cet événement a rassemblé 250 participants de plus de 30 pays et organisations. L'objectif principal de cette plénière était de discuter et valider la nouvelle orientation stratégique du CGPCS. Un communiqué a été publié sur les principaux résultats de la session plénière qui a servi de feuille de route pour entreprendre de nouvelles actions et initiatives.



22ème session plénière du CGPCS.
Remise de fanion pour marquer la passation de présidence entre Maurice et le Kenya.

La plénière s'est félicitée de l'examen stratégique préparé par des chercheurs de l'Université de Copenhague intitulé "Vers une architecture de sécurité maritime pour l'océan Indien occidental", qui soulignait l'importance de maintenir l'activité du CGPCS car la piraterie, si elle est contenue, n'est pas éliminée. Sur la base des recommandations, la plénière a décidé d'améliorer la coordination entre les parties prenantes et les initiatives afin d'éviter les doublons et les chevauchements d'activités pour obtenir des résultats efficaces. Il en ressortait également que la COI devrait poursuivre son rôle de secrétariat pour assurer le suivi et la pérennisation des actions.

Ainsi, la clôture des deux groupes de travail du CGPCS sur les opérations en mer (WGOPS) et le renforcement des capacités régionales (RCBWG) a été approuvée. Toutefois, il a été recommandé que les anciens groupes de travail se rapprochent des mécanismes existants tels que le SHADE et DCoC.

Le programme MASE soutient cette plateforme internationale ad hoc depuis trois ans. Ce partenariat gagnant-gagnant a permis de mettre en valeur les résultats de MASE, en particulier le volet mis en œuvre par le COMESA sur le blanchiment d'argent et celui de la COI sur l'échange d'informations et les opérations en mer. Le *Maritime Security Coordination Committee* (MSCC), qui relève de la responsabilité de l'IGAD, est naturellement une partie prenante active du CGPCS car celui-ci est axé sur la coordination en mer des centres nationaux en Somalie.



Photo de famille CGPCS.
Le Kenya prendra le flambeau de la présidence du CGPCS à partir de janvier 2020.

MARITIME WEEK : LA SÉCURITÉ AU CŒUR DES DÉBATS

Dans le cadre de la conférence ministérielle sur la sécurité maritime et de la session plénière du CGPCS à Maurice, une série d'activités a été organisée pour sensibiliser aux enjeux de sécurité maritime. Dans le cadre d'une *Maritime Week* du 12 au 20 juin 2019, des dizaines d'experts nationaux, régionaux et internationaux, des décideurs, des professionnels des médias et des opérateurs privés ont débattu des enjeux économiques, environnementaux, sociaux de l'insécurité maritime. Cela a été également l'occasion de promouvoir les diverses actions entreprises pour sécuriser la région. Plusieurs organisations ont participé à la table ronde sur la sécurité maritime, qui a marqué le coup d'envoi des activités du Maritime Week.

Par ailleurs, un espace d'exposition dédié à la sécurité maritime était ouvert aux partenaires et différents acteurs dans le domaine maritime pour promouvoir les actions menées pour sécuriser la région. Parmi les participants, il y avait le MASE Programme, CGPCS, l'industrie européenne de la navigation marchande, EU NAVFOR, Coastal Community against Piracy (CCAP), IGAD, FAO, WOMESA, PMAESA, ISWAN, Université de Copenhague, Université d'Oxford, CMF, OCIMF, BMP5, APIOI, MPA, Mauritius Revenue Authority, Mauritius Coast Guard, CRFIM, CRCO, LCI, CLS, etc.

COLLABORATION AVEC DES UNIVERSITÉS DE RENOM

La COI, dans le cadre du programme MASE et du CGPCS, développe une collaboration étroite avec plusieurs universitaires spécialisés dans le domaine de la sécurité maritime et les relations internationales. Cette collaboration, axée principalement sur l'approche globale de MASE et l'architecture de sécurité maritime mise en œuvre par la COI, permet non seulement d'avoir un regard externe d'un expert dans le domaine, mais aussi de promouvoir la démarche régionale qui repose sur l'échange d'information et des opérations conjointe en mer.

Ainsi, la COI a étroitement collaboré avec l'Université d'Oxford pour développer un Policy Brief destiné aux décideurs et politiques sur le mécanisme régional et le système de pointe MAS. Un exercice pour revoir les orientations stratégiques du CGPCS a également été fait par la COI en tant que secrétariat du CGPCS et l'appui des experts de l'université de Copenhague entre autres.



Conférence sécurité maritime.
Débats entre les chercheurs des universités d'Oxford, Copenhague et Aalborg sur les enjeux de sécurité maritime dans l'océan Indien occidental à l'Université de Maurice.

PARTICIPATION DU CRFIM ET DU CRCO À L'EXERCICE CUTLASS EXPRESS 19.2

Les deux centres régionaux – le CRFIM et le CRCO - ont participé à l'exercice international CUTLASS Express 19.2. Organisé par la *US Navy Africa*, cet exercice qui s'est tenu du 4 au 15 novembre a regroupé plus d'une quinzaine de pays et vise à améliorer la coopération régionale dans le cadre des opérations en mer. Les quartiers généraux des deux centres ont été utilisés comme lieu d'Etat major pendant toute la durée de l'exercice. La participation du CRFIM et du CRCO à ces exercices d'envergure confirment le rôle central de ces centres dans l'architecture de sécurité maritime soutenue par la COI et l'UE à travers le programme MASE.

RÉUNION TECHNIQUE SUR LA PASSATION DU CGPCS

Le 13 novembre 2019 à Nairobi, la COI qui assure le secrétariat du CGPCS, a rencontré les responsables du ministère de la Défense du Kenya en prévision du passage de témoin à la présidence du CGPCS. Cette rencontre a permis de faire un état des lieux des travaux du CGPCS et de discuter du modus operandi de la présidence kenyane du CGPCS avec le soutien de la COI au secrétariat. La cérémonie officielle de passation de présidence entre Maurice (qui occupe la présidence au nom de la COI la COI) et le Kenya se tiendra en janvier 2020.



Présidence du CGPCS.
Réunion de travail entre la COI et le ministère de la Défense du Kenya qui prendra la présidence du CGPCS en janvier 2020.

ÉLECTION DU COMITÉ DE PILOTAGE DE DCoC

La COI a participé à la réunion Code de conduite de Djibouti (Amendement de Djeddah - DCoC) du 13 au 14 novembre à Mombasa. Organisée par l'Organisation maritime internationale et le Kenya, cette conférence a réuni plus d'une cinquantaine de participants des pays signataires du DCoC et des organisations régionales et internationales. A l'issue de cette réunion, la composition du Comité de pilotage a été validée avec l'Arabie Saoudite à la présidence et Djibouti et le Kenya à la vice-présidence. La mise sur pied de deux groupes de travail sur l'échange d'information et le renforcement des capacités, ce dernier pérennisant le travail du groupe dédié au sein du CGPCS, a été approuvée par les membres du DCoC.



Conférence DCoC.
Photo de famille composée des membres et des amis de DCoC à Mombasa , Kenya.

45ÈME CONFÉRENCE DE SHADE

Pour la première fois, la COI, à travers l'équipe MASE, a participé à une conférence du *Shared Awareness and De-Confliction* (SHADE) qui en est à sa 45ème édition. Organisé par le Combined Maritime Forces (CMF) en collaboration avec EUNAVFOR, ce forum axé sur le combat contre la piraterie et la sécurité maritime s'est tenu du 19 au 20 novembre à Bahreïn. Cette conférence a réuni plus d'une centaine de participants de différents États, organisations internationales et de l'industrie de transport maritime.



CGPCS. Participation de la COI en tant que secrétariat du CGPCS au 45ème Conférence de SHADE organisée par la CMF et l'EUNAVFOR à Bahreïn.

INTERACTIONS AVEC LES ACTEURS CLÉS DU DOMAINE MARITIME

L'année 2019 a été une année riche en évènements pour le programme MASE.

2019

15-17 JANVIER

Participation au Symposium
"Managing Security Resources in Africa"
organisé par le Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique à Addis Abeba, Éthiopie.

- Plus de 20 pays d'Afrique et océan Indien conviés.

27-28 MAI

CGPCS Friends of the Chair Meeting
coorganisé par la COI, l'association Danish Shipping et l'Université de Copenhague.

- Préparation de la 22ème session plénière et discussions sur l'orientation stratégique du CGPCS.
- Réunion du Counter Piracy Trust Fund, animée par l'équipe du département des Affaires politiques et de la Consolidation de la paix des Nations unies, appelant à des financements additionnels en faveur du CGPCS et activités connexes.
- Débat sur les conséquences des crimes maritimes non détectables sur l'industrie maritime.

9-10 JUILLET

Rencontre
entre IGAD, COMESA, COI, SADC et Union africaine

- Améliorer et renforcer leurs collaborations dans le domaine de la sécurité maritime.

7-8 OCTOBRE

9ème Comité de pilotage de MASE
à Madagascar, organisé par l'IGAD.

- Discussions sur les activités et le calendrier des prochaines actions.

24 MAI

Réunion avec les missions diplomatiques
à Bruxelles organisée par la République de Maurice

- Promouvoir la conférence ministérielle de juin.

18 JUIN

Présentation du Maritime Security Index
par One Earth Future lors de la Maritime Week.

1ER JUILLET

Participation à l'initiative de l'OMI
#WOMENINMARITIME
organisée par WOMESA et l'Association des ports de l'océan Indien à Maurice.

- Encourager la participation des femmes dans le secteur.

7-9 OCTOBRE

Participation à la
conférence mondiale sur la sécurité maritime
à Abuja, Nigeria.

- Promouvoir l'architecture de sécurité maritime dans l'AfOA-OI
- Initier des contacts avec les acteurs d'Afrique occidentale afin d'échanger sur le renforcement global de l'architecture africaine de sécurité maritime.

14-15 OCTOBRE

Rapprochement avec le Code de conduite de Djibouti (DCoC)

- Finaliser les modalités de la reprise du groupe de travail RCBWG du CGPCS par le DCoC et la coopération renforcée avec la COI.

DI-3

STABILITÉ POLITIQUE, TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE, ÉNERGIES DURABLES

RENFORCEMENT DE LA PAIX, STABILITÉ ET GOUVERNANCE

Lors du 33ème Conseil de la COI, les ministres ont "rappelé le rôle fondamental de la COI au service de la paix et de la stabilité politique en Indianocéanie tout en appelant les partenaires à soutenir cette volonté politique des États membres".

Dans cette optique, le Secrétariat général a initié une réflexion sur le montage d'un projet "Paix, stabilité et gouvernance", lequel a reçu le soutien et l'accompagnement de l'Agence Française de Développement (AFD) à la suite d'une mission de celle-ci auprès de la COI en février 2019.

Outre le renforcement du rôle politique joué par la COI dans la région, ce projet "Paix, stabilité et gouvernance" avec l'AFD devrait couvrir diverses thématiques touchant les questions de gouvernance et de stabilité régionales, en l'occurrence :

- la prévention et la médiation des crises ;
- l'accompagnement des processus électoraux ; et
- un appui plus large à la gouvernance démocratique, au niveau régional, portant par exemple sur la diplomatie parlementaire, la mobilisation / sensibilisation du public et le travail des médias.

Ce projet devrait également veiller au renforcement des capacités des institutions nationales comme de la société civile.

Le processus de sélection des consultants pour la mise en œuvre dudit projet est lancé, lequel débouchera sur la production de livrables dédiés à l'accompagnement de la COI dans l'élaboration du projet ainsi que sur une étude de faisabilité technique, institutionnelle et financière. Une première réunion de concertation avec les experts du groupement ECES-CFI s'est tenue le 7 octobre 2019 au siège de la COI. Cette réunion de démarrage a été l'occasion d'affiner l'approche en termes de collaboration et d'interaction entre la COI et les experts tout au long de la mission. Les échanges ont également porté sur l'expérience acquise par la COI dans le domaine, les besoins des États, la situation régionale et les principaux axes d'intervention envisageables.

RENFORCEMENT DES MISSIONS POLITIQUES DE LA COI

La COI a mené des initiatives dans le cadre des démarches de médiation politique et la participation à des processus électoraux dans ses États membres. À ce titre, la COI et la Commission électorale de Maurice ont convenu d'organiser un symposium visant à rassembler les artisans de la paix dans la région. Ce symposium a pour objectif de renforcer davantage la démocratie dans la région par le maintien de l'indépendance des organes de gestion électorale et la mise en œuvre de stratégies opérationnelles ainsi que l'établissement d'un réseau régional des administrations chargées des élections.

Marc Maminiaina, chargé de mission responsable des affaires politiques de la COI, a participé au "symposium commémorant le 60ème anniversaire du Bureau Electoral de Maurice", organisé les 17 et 18 juin 2019 à Maurice. Il a notamment proposé une communication sur "le rôle de la COI dans le cadre du renforcement de la démocratie dans la région de l'océan Indien".

MISSION D'INFORMATION ET D'ÉCOUTE AUX COMORES

La COI a effectué une mission d'information et d'évaluation en Union des Comores du 2 au 6 février 2019 dans la perspective du scrutin présidentiel et des élections des gouverneurs des îles des mois de mars et avril. Cette mission, conduite par le président du Conseil des ministres de la COI, Vincent Meriton, accompagné du Secrétaire général de la COI, Hamada Madi, et de responsables du département des Affaires étrangères des Seychelles et du Secrétariat général de la COI a rencontré les acteurs politiques et institutionnels concernés en Grande Comore, à Anjouan et Mohéli.

Cette mission a été conduite à la demande du gouvernement comorien qui a souhaité associer l'ensemble de ses partenaires (États et organisations multilatérales) au processus engagé.

Au cours de la mission, la délégation de la COI s'est entretenue avec toutes les parties prenantes, notamment les institutions en charge des élections (Commission électorale nationale indépendante et ses démembrements insulaires, Cour suprême, ministère de l'Intérieur), des candidats, les Chefs des exécutifs des îles, ainsi que de nombreux élus locaux. La délégation de la COI a pris bonne note des doléances exprimées par les uns et les autres.



Mission aux Comores.
Arrivée à Mohéli de la mission d'information et d'écoute de la COI conduite par le président du Conseil des ministres de la COI.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE À MADAGASCAR

La COI a pris connaissance le 8 janvier 2019 de l'annonce, par la Haute cour constitutionnelle, de l'élection de Andry Nirina Rajoelina à la présidence de la République de Madagascar.

Pour rappel, la COI avait dépêché à la fin de l'année 2018 à Madagascar, à l'initiative et aux frais de la République des Seychelles, trois missions successives de soutien et de solidarité dont une de haut niveau conduite par le président du Conseil de la COI avec le concours du Secrétaire général. Elle avait également mobilisé une équipe d'observateurs au second tour composée d'anciens Secrétaires généraux de la COI.



Cérémonie d'investiture. Le Secrétaire général félicite le nouveau président de la République de Madagascar.

La COI a participé à la cérémonie d'investiture du président Andry Rajoelina le 19 janvier 2019. Vincent Meriton, vice-président de la République des Seychelles et président du Conseil des ministres de la COI, Barry Faure, Secrétaire d'État des Seychelles, et Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, ont pu féliciter en personne le président élu.

Quelques semaines après son investiture, le président de la République de Madagascar, a reçu, le 21 mars 2019 à Antananarivo, le Secrétaire général de la COI pour un entretien. À cette occasion, le chef de l'État malgache a souligné le vif intérêt qu'il porte à la COI en tant qu'organisation capable de mutualiser les moyens régionaux, notamment en matière de sécurité maritime.

Le président de la République de Madagascar a également marqué sa volonté de redonner à Madagascar une place essentielle dans l'espace régional, africain et international grâce à une politique étrangère active sur le plan bilatéral et multilatéral, ce qui implique au premier chef la COI.

Comme son ministre des Affaires étrangères rencontré la veille, le chef de l'État a fait savoir qu'il est très favorable à une évolution de l'organisation qui doit pouvoir porter de nouvelles ambitions avec une gouvernance rénovée lui permettant de faire face à des enjeux chaque jour plus complexes comme la sécurité alimentaire.

Le 20 mars 2019, le Secrétaire général de la COI a été reçu par le chef de la diplomatie malgache, Naina Andriantsitohaina, pour une première réunion de travail à la suite de sa prise de fonction. Le ministre des Affaires étrangères de la Grande île a exprimé sa volonté de renforcer le dialogue politique entre son ministère et le Secrétariat général.



Investiture. Le Vice-président seychellois et président du Conseil des ministres de la COI, accompagné du Secrétaire d'État des Seychelles se sont déplacés à Antananarivo pour l'investiture du président Andry Rajoelina.

PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC L'ONU



COI-ONU.

Les Nations unies capitalisent sur la valeur ajoutée des organisations régionales pour la promotion de la paix et de la stabilité.

La COI et l'Organisation des Nations unies (ONU) renforcent leur partenariat en faveur de la paix et de la stabilité régionales comme en témoigne la signature d'un accord-cadre de coopération le 15 juin 2018. Le resserrement des liens entre les deux organisations se matérialise notamment à travers un dialogue soutenu entre les représentants des deux organisations. À ce titre, la délégation de la COI en mission à Madagascar et aux Comores en prévision des scrutins nationaux a rencontré les missions des Nations unies sur place. De même, le Secrétaire général de la COI a tenu une session de travail avec Bintou Keïta, sous-secrétaire générale des Nations unies pour l'Afrique au département des Affaires politiques et de la Consolidation de la paix. Lors de cette entrevue, Hamada Madi et Bintou Keïta ont passé en revue le contexte régional et souligné la valeur ajoutée d'une action conjointe en faveur de la paix et la stabilité.

Par ailleurs, la COI et l'ONU ont programmé l'organisation conjointe d'une conférence régionale sur la paix et la sécurité dans la région de l'océan Indien d'ici fin 2019 ou début 2020.

Il s'agit d'un soutien accordé à la COI dans le cadre de son rôle politique croissant en matière de prévention des conflits et des efforts de médiation dans la région dans le respect des principes de subsidiarité et de proximité.

Cette première réunion régionale sur la paix et la sécurité dans la région visera à mener des activités de sensibilisation, à capitaliser sur les acquis et à développer les échanges sur les bonnes pratiques ainsi qu'à renforcer les compétences professionnelles avec l'appui du département des Affaires politiques des Nations unies.

Elle sera axée sur l'appui aux acteurs nationaux et régionaux dans le domaine de la paix et de la sécurité, en mettant l'accent sur trois éléments :

- le rôle du dialogue comme outil de résolution des conflits et de consolidation de la paix ;
- la promotion de l'appropriation nationale dans la résolution des conflits ; et,
- le rôle de soutien des organisations sous-régionales, régionales et internationales.

Outre les participants œuvrant dans le domaine de la paix et de la sécurité des États membres, des représentants des agences spécialisées des Nations unies et des organisations régionales d'Afrique australe et orientale y participeront.

RENCONTRE AVEC DES PARLEMENTAIRES SEYCHELLOIS

Le Secrétaire général a reçu le 17 janvier 2018, au siège de la COI, une délégation de parlementaires des Seychelles conduite par le président de l'Assemblée nationale, Nicholas Prea, et le député et président du Comité des affaires internationales de l'Assemblée, Jean-François Ferrari.

Le président du parlement des Seychelles s'est félicité "*de la volonté affichée de mieux impliquer les parlementaires des États membres dans l'action régionale*". À cet égard, il a plaidé pour une redynamisation effective de l'Association des parlementaires des États membres de la COI (AP-COI) relancée en 2016.

Les discussions entre les parlementaires membres du Comité des affaires internationales et les responsables du Secrétariat général de la COI ont porté sur l'action politique de l'organisation, notamment à la suite de l'élection présidentielle à Madagascar, sur la revitalisation de l'AP-COI et sur les enjeux de sécurité et de pêche illégale.

La délégation seychelloise était composée des parlementaires Nicholas Prea, Jean-François Ferrari, Clifford André, Waven William, John Hoareau, Jude Valmont, Noline Sophola et Flory Larue ainsi que des responsables et officiers du Parlement, Jutta Alexis, Alexandria Faure, Dolores Azemia et Samia Lebon.



Visite d'élus des Seychelles. Ici avec Nicholas Prea, Président du parlement seychellois. Réunion de travail qui a permis d'informer les élus des actions de coopération régionale en cours et à venir.

RENFORCEMENT DU POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE VIS-À-VIS DE L'UNION AFRICAINE

Le Secrétariat général de la COI a procédé à la relance des modalités de mise en œuvre du statut d'observateur de la COI auprès de l'Union africaine. Cette action, décidée lors du Conseil extraordinaire de février 2019, s'inscrit dans la dynamique d'évolution institutionnelle de l'organisation et de renforcement de son rôle politique. À ce titre, la COI a entamé un dialogue avec l'Union africaine en vue de l'octroi de statut d'observateur, lequel a reçu l'aval de la Commission de l'Union africaine en novembre 2011 sous réserve de la formalisation des procédures d'accréditation.

AMÉLIORATION DU RAYONNEMENT DIPLOMATIQUE DE LA COI

Le Secrétariat général de la COI a été saisi des demandes d'adhésion en tant que membres à part entière et observateurs émanant de la Russie, du Sri Lanka et du Japon. Ces demandes témoignent de l'intérêt croissant d'États et d'institutions tiers pour l'organisation. Ces demandes seront soumises au Conseil des ministres de la COI.

RENCONTRE AVEC LE COMMISSAIRE EUROPÉEN NEVEN MIMICA

Le Commissaire européen à la Coopération internationale et au Développement, Neven Mimica, et le Secrétaire général de la COI, Hamada Madi, ont tenu une réunion de travail le 2 mai 2019 au siège de l'organisation. Lors de cette réunion, les échanges ont porté sur la vitalité du partenariat COI-Union européenne et sur les domaines d'intérêt commun comme la lutte contre le changement climatique, la sécurité maritime, la paix et la stabilité régionales ainsi que le relation ACP-UE post-Cotonou.

Un mois après cette rencontre de haut niveau avec le Commissaire européen, la COI a eu l'occasion d'accueillir, le 13 juin 2019, une délégation de représentants diplomatiques des États membres de l'UE conduite par l'Ambassadeur Marjaana Sall pour le traditionnel dialogue politique informel COI-UE. Les discussions ont porté sur quatre principaux sujets, à savoir l'évolution institutionnelle de la COI, le partenariat post-Cotonou, la sécurité maritime et la stabilité régionale



COI-UE.
Rencontre avec le Commissaire européen Neven Mimica.

TICAD7



TICAD7. À Yokohama, le Secrétaire général de la COI a participé à une session spéciale de la TICAD sur la coopération dans le Sud-Ouest de l'océan Indien.

Du 28 au 30 août, Yokohama a accueilli la 7ème édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD7). Une conférence sur la coopération dans le Sud-Ouest de l'océan Indien s'est tenue en marge de ce grand rendez-vous Japon-Afrique le 30 août.

Cette conférence, présidée par le ministre des Affaires étrangères du Japon, a réuni 13 États et 9 organisations régionales et internationales, dont la COI. Le président de la République de Madagascar, le Premier ministre mauricien, le ministre des Affaires étrangères des Comores, le secrétaire d'État des Seychelles, le Secrétaire général de la COI ou encore le commissaire européen à la Coopération internationale et au Développement ont pris part aux travaux.

Andry Rajoelina, président de la République de Madagascar, et Pravind Jugnauth, Premier ministre de la République de Maurice, ont souligné le potentiel que revêt l'économie bleue pour le développement de la région. À cet égard, le chef du gouvernement mauricien a rappelé l'importance de la sécurité maritime et les résultats concrets des deux conférences ministérielles sur le sujet en avril 2018 et juin 2019 à Maurice coorganisées avec la COI et le soutien de l'Union européenne.

Le Secrétaire général de la COI, Hamada Madi, a abondé dans ce sens appelant les autorités japonaises et l'ensemble de la communauté des partenaires à soutenir les Centres régionaux de fusion de l'information maritime à Madagascar et de Coordination opérationnelle aux Seychelles. Le Secrétaire général a également appelé à un soutien du Japon à l'action régionale en faveur de la sécurité alimentaire.

PROGRAMME ENERGIES

L'accès à l'énergie propre fait partie des besoins universels pour assurer le développement durable. 76% des habitants de l'Indianocéanie sont privés d'accès à l'électricité ou disposent d'une alimentation électrique peu fiable et coûteuse. De plus, l'utilisation encore répandue du bois pour les besoins énergétiques (cuisine, chauffage) pèse lourdement sur l'environnement (déforestation).

L'électrification par les moyens conventionnels n'est cependant pas une solution durable pour la région. La production d'électricité reste en effet dépendante de l'utilisation de ressources fossiles à hauteur de 78% générant environ 47% des émissions de CO2. L'Indianocéanie fait donc face à un double défi : rendre l'énergie accessible à un plus grand nombre de personnes et utiliser des énergies plus propres et plus durables. La COI et l'UE, à travers le programme ENERGIES financé sur les ressources du 10ème FED à hauteur de 15 millions d'euros, soutiennent ainsi les États de la région à relever ces défis.

Les parties suivantes présentent la grande panoplie d'actions déployées durant l'année 2019 pour accompagner la transition énergétique en Indianocéanie.



Énergies durables.
L'adaptation au changement climatique passe, notamment, par une transition énergétique aboutie. C'est l'objet du programme ENERGIES financé par l'UE.

DE NOUVELLES SOURCES D'INFORMATION SUR L'ÉNERGIE

L'Observatoire de l'énergie de l'océan Indien

L'information est fondamentale à la création d'un environnement favorable aux initiatives de développement. Afin qu'elle puisse être opérationnelle pour la prise de décision, l'information doit être fiable, organisée et structurée. Le programme ENERGIES a mis en place un ensemble d'outils dans ce sens.



L'Observatoire de l'énergie de l'océan Indien.
Capture d'écran du site de l'Observatoire de l'énergie de l'océan Indien.

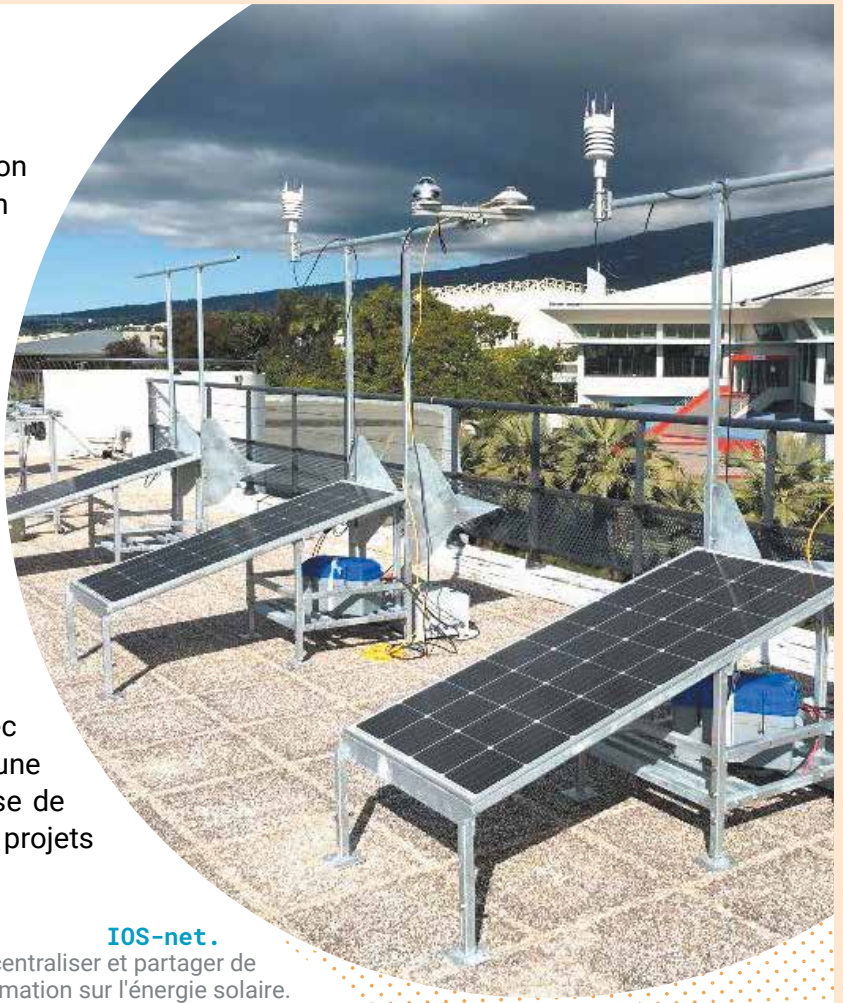
L'Observatoire de l'énergie de l'océan Indien rassemble et agrège les données énergétiques des pays membres pour fournir des informations sur l'état d'avancement des politiques énergétiques nationales et constituer un instrument d'analyse et de suivi. Elle permet de répondre aux questions suivantes :

- Quelle est la contribution des sources d'énergie ? Quel est le degré de dépendance énergétique de chaque pays sur l'extérieur ?
- Comment évolue la consommation énergétique dans le temps et par rapport aux autres pays de la région ? Quelle est la répartition de la consommation par secteur ? Quel est le profil de consommation par secteur ?
- Quel est le niveau d'émission de carbone par secteur ?

Les données de l'Observatoire sont collectées à partir des systèmes d'information énergétique (SIE) des pays membres, dont trois ont été développés par le Programme ENERGIES (Comores, Maurice et Seychelles). La Réunion est dotée d'un SIE depuis une dizaine d'années. Madagascar a récemment mis en place un SIE. Les cinq systèmes sont désormais harmonisés facilitant ainsi les comparaisons et la consolidation.

La base IOS-net

La base IOS-net est mise en place en collaboration avec l'Université de La Réunion, qui bénéficie d'un co-financement du FEDER, et avec les quatre États membres bénéficiaires du programme ENERGIES. La base partage les données météorologiques collectées dans les pays de la région et permet en particulier de mesurer le rayonnement solaire. Ceci a été rendu possible grâce à l'installation de 7 stations de mesure aux Comores, à Madagascar, à Maurice et aux Seychelles. Ces stations sont en réseau avec une vingtaine d'autres stations existantes à La Réunion et à Maurice. La base de données est aussi accessible gratuitement à travers SolarIO une application mobile développée par l'Université et le site Zenodo du Conseil européen pour la recherche nucléaire – CERN. Avec ces nouvelles sources de données. IOS-net ajoute une nouvelle dimension dans la recherche sur la maîtrise de l'énergie solaire et permettra de mieux informer les projets d'investissement dans ce domaine.



IOS-net.
Plateforme qui permet de collecter, centraliser et partager de l'information sur l'énergie solaire.



ENERGIC

ENERGIC est une plateforme de gestion des connaissances dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Plateforme d'échanges et de diffusion des connaissances, elle rassemble les professionnels de l'énergie autour de thématiques importantes du secteur.

Plateforme ENERGIC.
Capture d'écran.

VERS LA VALORISATION DES RESSOURCES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le programme ENERGIES a entrepris plusieurs activités visant une meilleure valorisation des ressources. L'accent a surtout été mis sur les ressources naturelles pour la production d'énergie de la biomasse. Selon les données de l'Observatoire de l'énergie de l'océan Indien, la biomasse constitue près de 98% de la production primaire de la région, soit 6 875 tonnes d'équivalent pétrole (ktep). Or, cette ressource est utilisée pour près de deux-tiers directement comme consommation finale, ce qui pose des problèmes d'efficacité et de durabilité de la ressource.

Étude du potentiel de valorisation énergétique de la biomasse ligneuse

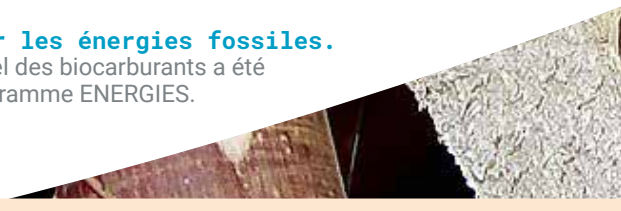
L'étude démontre un potentiel important dans la région pour l'utilisation de la biomasse ligneuse (c'est-à-dire forestière, résidus agricoles et agro-industriels secs, etc.) pour la production d'électricité contribuant ainsi à une meilleure autonomie énergétique. Elle peut surtout constituer une source complémentaire intéressante aux énergies renouvelables intermittentes telles que le solaire. Les filières biomasse sont en plus potentiellement créatrices d'emploi en milieu rural. Il est cependant nécessaire de conjuguer leur développement aux autres priorités des pays telles que la sécurité alimentaire et le logement. L'étude évalue le potentiel des différentes catégories de biomasse ligneuse dans chaque État membre et recommande une évaluation plus poussée pour certaines catégories (coques de coco pour les Seychelles, les balles de riz pour Madagascar et les déchets verts urbains pour Maurice, La Réunion et les Seychelles).

Étude du potentiel des biocarburants

L'étude évalue le potentiel des biocarburants comme produit de substitution aux produits fossiles dans les secteurs des transports et de la production de chaleur, de force motrice et d'électricité. Elle recense les initiatives menées dans les pays en ce qui concerne les biocarburants et présente l'état de l'art technique de la filière, surtout pour les biocarburants de seconde génération (bioéthanol ou hydrocarbure de synthèse produite à partir de la biomasse ligneuse) et de troisième génération (biodiesel produit à partir de micro-algues).

Des recommandations sont proposées compte tenu du contexte spécifique de chaque État. À court terme, le potentiel d'usage de gisements de biocarburants déjà disponibles devrait être étudié plus en détail. À moyen et long terme, deux propositions de création d'organisations au niveau régional, chargées de se consacrer à la politique et à la planification énergétique, sont également présentées.

Substituer les énergies fossiles.
Une étude sur le potentiel des biocarburants a été conduite par le programme ENERGIES.



Opportunité d'une unité de bioélectricité à Rodrigues (Maurice)

L'étude visait à évaluer la pertinence d'une filière de production de bioélectricité à partir de ressources ligneuses à Rodrigues. Elle conclut que la biomasse représentait une réelle opportunité pour l'île dans l'optique de sa politique de transition vers un mix électrique plus autonome et moins carboné. Selon les estimations faites, le potentiel technique représente à court terme 2 800 tonnes de bois sec/an issues essentiellement des plantations d'eucalyptus existantes suivant un plan de gestion à mettre en place, et complétées par du bois issu des programmes de restauration des forêts mixtes et d'une exploitation des peuplements anciens d'Acacia Nilotica. Ceci pourrait générer 2500 MW d'énergie électrique, soit près de 10 % de la puissance seuil de consommation électrique de Rodrigues. À plus long terme, la capacité de production pourrait monter jusqu'à 6250 MW. Ceci nécessiterait une meilleure gestion des plantations actuelles d'eucalyptus qui pourraient conduire à des gains significatifs de productivité et de nouvelles plantations à vocation énergétique sur des terrains qui restent à identifier.



DES COMPÉTENCES ACCRUES

La transition énergétique requiert l'acquisition de nouvelles compétences pour alimenter les changements technologiques, règlementaires, organisationnels et même comportementaux qu'elle implique. Les programmes de formation du programme ENERGIES en 2019 ont touché plus de 3500 personnes issues de différentes catégories socio-professionnelles :

- Professionnels de l'énergie à travers les séminaires et ateliers du Forum des Énergies renouvelables sur l'efficacité énergétique ;
- Formateurs en installation et maintenance de systèmes PV et chauffe-eau solaires et installateurs ;
- Cadres et techniciens de l'énergie avec la deuxième phase de formation sur "RETScreen Clean Energy Management Software" et la formation sur système PowerFactory qui est utilisé pour la gestion des réseaux électriques ;
- Professionnels du bâtiment à travers la formation sur le guide thermique des bâtiments ;
- Statisticiens et analystes de l'énergie avec la formation sur les SIE ;
- Électriciens et régulateurs ;
- Professeurs et écoliers avec la formation sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et les concours ENERGIES aux niveaux national et régional ;
- Jeunes non-scolarisés avec les formations sur les énergies renouvelables, les techniques de fabrication des briquettes de charbon à base de déchets végétaux, la fabrication de foyers améliorés et la fabrication de bio-digesteurs ;
- Artisan local en ouvrage métallique : confection d'une cloche métallique pour stockage du gaz de 3 m^3.





Des réseaux sur les énergies.
Avec le forum des énergies durables et le club des électriciens, le programme ENERGIES a renforcé les synergies régionales en faveur de la transition énergétique.

MADAGASCAR REMPORTE LE CONCOURS RÉGIONAL ENERGIES

L'équipe du lycée Andrianampoinimerina Sabotsy Namehana de Madagascar a remporté le concours régional ENERGIES 2019 grâce à son projet de production de biogaz. Elle a été primée lors d'une cérémonie de remise de prix le 30 août 2019 à Maurice en présence de la ministre de l'Éducation de Maurice, Leela Devi Dookun-Luchoomun. Défendu par deux élèves, Miaro Fandresena Veloarivony et Herinomena Randrianarimanana, le projet a impressionné le jury composé de professionnels du secteur de l'énergie de la région de par sa démarche intégrant l'énergie, l'économie et le social. Leur projet, qui vise à produire de la lumière pour éclairer les salles de classe de leur école à l'aide notamment d'un biodigesteur alimenté par des déchets organiques, se verra financé à hauteur de 3 000 euros par la Fondation Telma.

Le jury a également salué les autres écoles participantes, en l'occurrence le Lycée Said Mohamed Djohar des Comores, Mauritius College Boys de Maurice et Anse Royale Secondary School des Seychelles pour leurs projets intitulés respectivement "Solar lycee", "*A proposal to use solar energy as an alternative power source for the Mauritius College*" et "*Solar grass cutter*".

Les quatre écoles, toutes membres du réseau Eco-Schools océan Indien, avaient été sélectionnées pour participer au concours régional ENERGIES 2019 après avoir remporté les concours nationaux dans leurs pays respectifs. Organisée par le programme ENERGIES financé par l'UE, cette compétition avait pour objectif de sensibiliser les jeunes aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. En février de cette année, 85 Eco-Schools de la région ont reçu des kits pédagogiques permettant aux élèves de conduire des expériences et travaux pratiques autour de plusieurs types d'énergies renouvelables. Cinq écoles par pays avaient participé aux concours nationaux avec dans le viseur une participation au concours régional ENERGIES 2019.



Les gagnants du concours ENERGIES: Miaro Fandresena Veloarivony et Herinomena Randrianarimanana de Madagascar entourés par la ministre de l'Éducation de Maurice, le représentant de l'UE et leur enseignant.

Mise en réseaux des acteurs de l'énergie

En dépit des disparités existantes entre les secteurs énergétiques des pays membres, le partage de savoir-faire et d'expériences renforce les processus de mise en œuvre des politiques nationales de transition énergétique. Ceci est notamment démontré par les activités du Club des électriciens et du Réseau des régulateurs. Les différents stades d'avancement des pays dans certains secteurs de l'énergie ont en fait créé des opportunités de coopération intrarégionale - par exemple la mise en place de processus de dialogue public-privé sur l'efficacité énergétique - et pourrait à terme faire émerger un marché régional de l'énergie. Les deux éditions du Forum des énergies durables ont aussi démontré les capacités techniques et technologiques et les compétences qui existent dans la région. Le lancement du Réseau de la transition énergétique de l'océan Indien (io-ETN) en mars 2019 est venu enrichir les liens de coopération qui se sont tissés avec les initiatives des phases précédentes du programme ENERGIES. Ce dernier réseau regroupe un large éventail d'acteurs publics et privés impliqués dans la transition énergétique. Il s'insère dans une vision de structuration d'une plateforme de coopération évoluant progressivement vers un centre de ressources et finalement vers une véritable Agence de l'énergie de l'océan Indien. Les travaux de l'io-ETN en 2019 ont contribué au développement d'une stratégie de coopération régionale pour la transition énergétique des pays membres de la COI.

Donner accès à une énergie propre

Le partenariat COI-UE réalise des actions concrètes en faveur de la transition énergétique. Le 22 novembre 2019, l'équipe du progamme ENERGIES en collaboration avec l'Agence de développement de l'électrification rurale (ADER) a inauguré un kiosque solaire sur l'île aux Nattes à Sainte Marie (Madagascar). Cette infrastructure de 33m² qui répond aux besoins des villageois dispose d'un système photovoltaïque de 5kWw autonome avec 17kWh de stockage. Il alimente des équipements frigorifiques et hydrauliques qui serviront à conserver, entre autres, les produits de la pêche. Un système de recharge de lampes solaires a également été mis en place. L'investissement dépasse 45 000 euros. Aux Comores, ce sont deux autres projets de démonstration qui ont été inaugurés les 23 et 26 novembre : le premier, installé à Mohéli, vise à former des techniciens intervenant dans la pose ou la maintenance des technologies solaires et, le second, au ministère des Affaires étrangères, permet grâce au solaire de fournir une alimentation électrique stable en complément d'installations de ventilation et d'éclairage économes. Le montant total de ces deux plateformes s'élève à plus de 50 000 euros.



Ile aux Nattes, Sainte-Marie.
Pour répondre aux besoins des villageois, le programme ENERGIES a installé un kiosque solaire qui donne accès à une énergie propre et à des installations pour conserver le poisson.

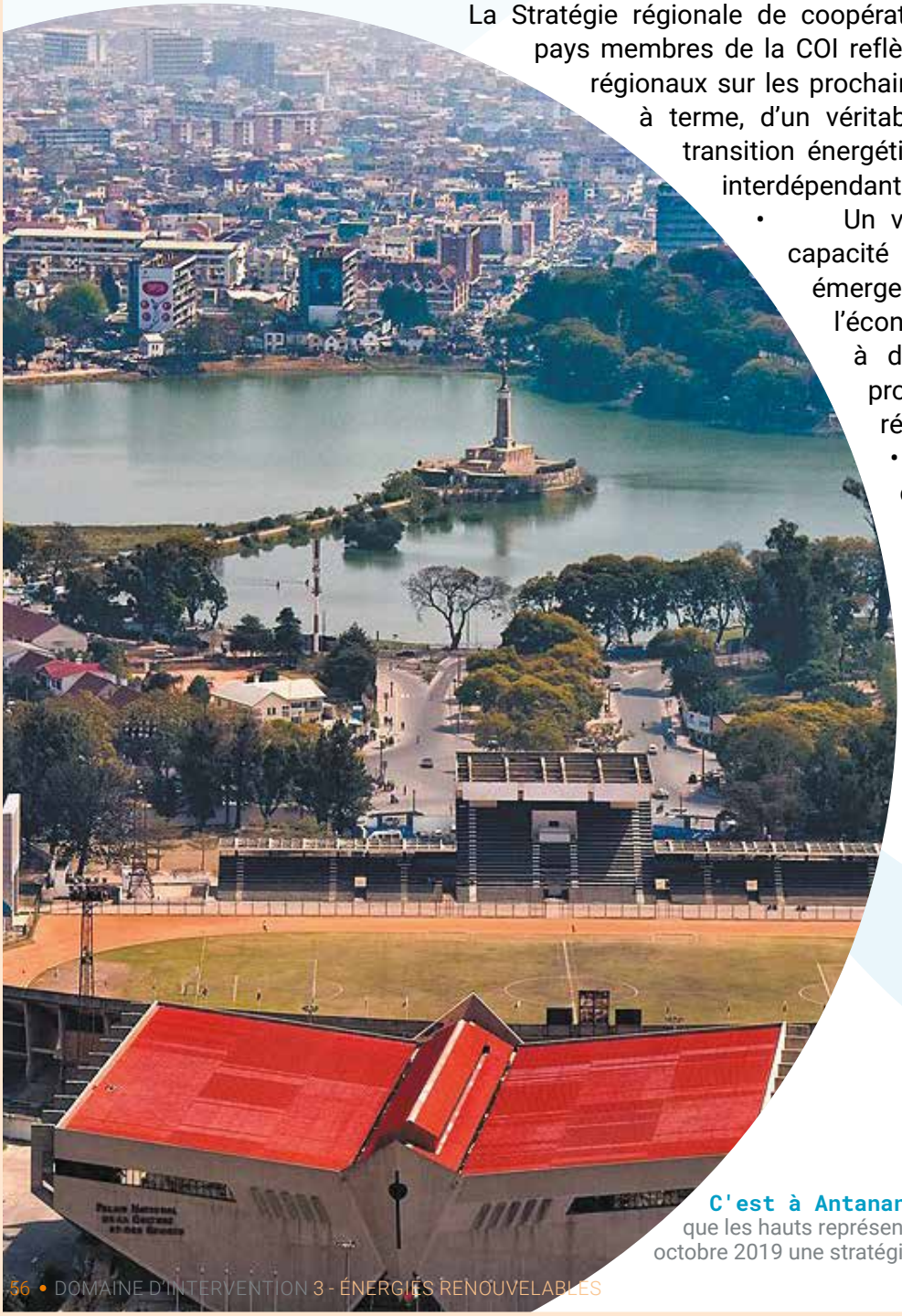
Stimuler les investissements dans les énergies renouvelables

Sur les ressources du FED, le programme ENERGIES a appuyé financièrement et techniquement des projets concrets, adaptés, innovants et durables pour satisfaire les besoins des communautés en énergie. 13 projets ont été lancés dont 11 ont été réalisés et deux sont en cours de finalisation. L'appui financier, pour un montant de 3,4 millions d'euros, a permis de mobiliser au moins le même montant d'investissement.

Pays	Demandeur	Description du projet
Madagascar	Jiro-Ve	Introduction d'un système innovateur de location de lampes solaires dans des zones urbaines défavorisées et des zones rurales de Madagascar
Madagascar	B.E.T.C Manala	Réhabilitation d'un site hydroélectrique (pico-centrale) et mise en place et exploitation d'un réseau de distribution pour deux villages de Madagascar
Madagascar	CIRAD	Génération d'électricité à partir de l'huile de Jatropha mahafalensis dans la région Androy au sud de Madagascar pour injection sur le réseau public
Madagascar	WWF	Former des femmes ingénieurs solaires pour équiper un village en système PV
Maurice	Quadran SAS	Solution de dessalement d'eau de mer avec énergie solaire
Madagascar	ETC TERRA	Installation de 120 bio-digesteurs domestiques, 60 par an, plus mesures d'accompagnement
Comores	Init.Devel.	Émergence d'une filière "cuiseurs économes" (cuiseurs à bois économes)
COM+Mad	Init.Devel.	DY-DAFE2 : projet filière ylang-ylang et distillation à foyer économe, Comores et Madagascar
Madagascar	Fondem	Installation d'une station solaire et d'un réseau de distribution dans le Sud-Ouest de Madagascar
Madagascar	Microcred	Distribution de systèmes domestiques à énergie solaire pour les foyers malgaches sans électricité, à travers le modèle " Pay As You Go"
Madagascar	Patmad	Projet hydroélectrique pour le développement des ménages et des entreprises sur la commune de Sarobatratra
Maurice	RRA	Model Eco-village Rivière Coco, Rodrigues
Maurice	RRA	Formation de techniciens et installation de 153 bio-digesteurs domestiques

Énergies renouvelables

Dessiner les perspectives de coopération régionale pour le futur



La Stratégie régionale de coopération pour la transition énergétique des pays membres de la COI reflète les ambitions des principaux acteurs régionaux sur les prochains cinq ans en vue de la mise en place, à terme, d'un véritable espace économique régional de la transition énergétique. Elle est structurée en deux volets interdépendants et complémentaires :

- Un volet transversal visant à consolider la capacité des acteurs publics et privés à faire émerger une vision partagée du potentiel de l'économie de la transition énergétique et à disposer des moyens de soutenir les processus nationaux par la coopération régionale ;
- Un volet sectoriel visant à aborder chaque filière prioritaire identifiée -notamment l'efficacité énergétique, le solaire, la biomasse et l'aménagement du territoire - en identifiant les actions de coopération permettant de soutenir sa contribution aux dynamiques territoriales de transition énergétique.

La stratégie devrait aussi servir de base en vue de la mobilisation de financements de programmes d'appui.

C'est à Antananarivo
que les hauts représentants des États membres ont adopté en octobre 2019 une stratégie régionale de transition énergétique.

DI-4

ENVIRONNEMENT DURABLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONVENTION DE NAIROBI

La collaboration entre la COI et le Secrétariat de la Convention de Nairobi continue de grandir. À travers le projet Biodiversité financé par l'UE, la COI a participé à de nombreuses activités de la Convention de Nairobi, notamment celles des projets "WIOSAP" et "SAPPIRE". La COI a également participé au "Science to Policy Forum" tenu à Maurice en mai 2019 ainsi qu'au groupe de travail des organisations régionales sur la gouvernance océanique et l'économie bleue en mai à Durban. En juin 2019 à Cape Town, la COI a participé aux travaux de la conférence "la science porteuse de solutions pour la gouvernance des océans" organisée par les Secrétariats des Conventions de Nairobi et d'Abidjan.

SCIENCES MARINES

Le 11ème symposium de l'Association des sciences marines du Sud-Ouest de l'océan Indien (WIOMSA, pour *Western Indian Ocean Marine Science Association*) s'est tenu du 1er au 5 juillet 2019 à l'Université de Maurice. La COI, qui collabore étroitement avec la WIOMSA, était associée à cet événement ayant eu pour thème "Populations, côtes et océans : opportunités pour un avenir en mutation".

Le Secrétaire général de la COI a souligné la contribution de la WIOMSA pour la préservation des écosystèmes et la gestion durable des ressources naturelles. Les membres de la WIOMSA ont notamment participé aux activités du programme Biodiversité financé par l'UE et du projet de GDZCOI financé par le FFEM.

Le 11ème symposium de la WIOMSA a aussi été marqué par une session spéciale consacrée au projet SWIOFISH1 financé par la Banque mondiale.

Environnement, science et politique.
La COI collabore avec les institutions scientifiques pour promouvoir des politiques publique environnementales efficaces. C'est dans ce cadre que la COI travaille notamment avec la WIOMSA.



CLÔTURE DU PROJET BIODIVERSITÉ

Le projet Biodiversité financé par l'UE à hauteur de 15 millions d'euros est arrivé au terme de son cycle en 2019. Le contrat de l'assistance technique Landell Mills Ltd s'est terminé en juillet 2019. Durant cette période, l'audit financier du programme et l'archivage électronique des rapports ont été conduits. Une étude d'impact socioéconomique et un inventaire des leçons apprises des projets de subvention ont été conduits par l'assistance technique. Le rapport final du projet est en cours de finalisation.

PUBLICATIONS

Le projet Biodiversité financé par l'UE a conduit de nombreuses activités qui ont permis de documenter la richesse naturelle de la région ainsi que les bonnes pratiques de gestion durable des écosystèmes. Plusieurs publications ont ainsi été produites et diffusées au premier semestre 2019. Il s'agit de :

- Un guide des orchidées des îles de l'océan Indien avec le concours d'universitaires et spécialistes de la région ;
- Un guide de suivi du blanchissement des coraux dans l'océan Indien occidental en français et en anglais ;
- Un manuel de procédures pour le transfert de gestion des ressources halieutiques et écosystèmes aquatiques aux communautés locales de base.

VALORISATION

La phase de clôture du projet Biodiversité a été marquée par une communication dynamique valorisant les résultats atteints par cette initiative COI-UE. Ainsi, trois vidéos ont été produites en 2018 sur la gestion durable des mangroves au Kenya, en Tanzanie et à Madagascar, sur le suivi des récifs coralliens à Maurice et aux Seychelles et sur la filière de l'ylang-ylang aux Comores. La vidéo sur les récifs a d'ailleurs été diffusée sur la chaine nationale des Seychelles en novembre 2019.

La valorisation des résultats du projet s'est aussi déclinée sur le plan digital avec la mise en ligne d'un blog consultable à l'adresse : iocbiodiversity.exposure.co/biodiversity.

Ce blog fait la part belle aux acteurs de la gestion durable des écosystèmes et aux bénéficiaires des activités de ce projet COI-UE.

JARDINS DE PLANTES MÉDICINALES

portés par des écoliers mauriciens

Sensibiliser au développement durable par la pratique. C'est l'objectif que s'était assignée Anooradah Pooran, présidente de l'Association pour l'éducation des enfants défavorisés (APEDED). Avec le soutien de la COI et l'UE à travers leur projet Biodiversité (appel à projets), l'APEDED a mis en place des jardins de plantes médicinales dans dix collèges de Maurice et Rodrigues. Les écoliers impliqués dans ce projet ont participé à une remise de prix le 6 septembre 2019 au Regional Learning Center de MACOSS de Moka.

Le projet porté par les collégiennes du Swami Vivekananda SSS a été salué par les membres d'un jury qui a évalué tous les projets durant une année. Les étudiantes de Souillac ont présenté leur projet avec brio. Elles ont compris l'intérêt concret des plantes médicinales et ont montré qu'elles avaient acquis une conscience environnementale forte.

Son projet de jardins de plantes médicinales dans dix collèges à Maurice et à Rodrigues a atteint son but. Mieux, il est en passe de faire des émules : des écoles non participantes ont indiqué leur intérêt à reproduire l'initiative.

Selon la présidente de l'APEDED, ce projet permet de "promouvoir la conservation des plantes médicinales, son usage et sa connaissance". C'est un projet en phase avec l'Agenda 2030 pour le développement durable qui allie savoirs traditionnels, préservation de la biodiversité et modes de consommation et de production responsables.

VERS UN PROJET SOUS LE 11ÈME FED

Dans le cadre du partenariat COI-UE, les représentants des Centres de gestion des catastrophes, des administrations chargées de la protection civile et des partenaires régionaux, se sont réunis en juin 2019 pour valider les grandes lignes d'un programme régional sur l'intégration du changement climatique et la réduction des risques des catastrophes pour les États insulaires. À la suite de cette rencontre, la COI finalise la formulation du projet pour un financement de l'UE. Ce projet sera proposé pour financement sous le 11ème FED pour une durée de cinq ans.



Réduire les risques.
L'UE soutiendra un nouveau projet de réduction des risques de catastrophes.

BÂTIR DES SYNERGIES

La COI, l'UE, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et le ministère mauricien des Infrastructures publiques ont organisé un atelier sous-régional (Afrique australe) sur les risques de catastrophes et le renforcement des capacités météorologiques. Cet atelier, organisé en juillet 2019 à Port-Louis a permis de faire un état des lieux des risques de catastrophes existants ainsi que des moyens disponibles de prévention et de gestion dans chacun des États. La rencontre a également permis de préfigurer la création d'un réseau de coopération *ad hoc*, flexible et complémentaire de la plateforme existante au sein de la SADC. À cet égard, les travaux de la plateforme de gestion financière des risques de catastrophes, dans le cadre du projet ISLANDS financé par l'UE, seront utiles notamment pour une prise en compte des besoins spécifiques des États insulaires.



Coopération japonaise.
La JICA promeut la création d'un réseau adhoc pour l'Afrique australe pour échanger sur les risques naturels, les expériences et les besoins.

PROGRAMME GMES&AFRICA

L'Afrique s'est lancée dans une belle aventure qui allie science spatiale et politiques publiques de développement à travers la stratégie spatiale de l'Union africaine intégrée à l'Agenda 2063. Avec l'appui de l'UE, la COI soutient l'Union africaine dans la mise en œuvre du volet sous-régional du projet GMES&Africa (projet de surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité) qui s'inscrit dans la dynamique lancée par les projets précédents AMESD et MESA. La COI a participé aux travaux du Comité consultatif et de coordination des politiques du projet les 28 février et 1er mars 2019 à Nairobi.

La réunion de lancement du projet GMES&Africa, consacré au suivi de l'environnement marin et côtier du Sud-Ouest de l'océan Indien et à l'élaboration et la diffusion d'outils d'observation de la terre dédiés, s'est tenue le 15 août 2019 à Maurice. La COI, qui a activement participé aux travaux, a présidé le Comité de pilotage sous-régional du projet qui s'est tenu le jour suivant.

La déclinaison régionale de GMES&Africa se focalisera prioritairement sur le suivi de l'environnement marin et littoral des États côtiers et insulaires du Sud-Ouest de l'océan Indien. Il s'agit de pêche, de sécurité face aux aléas météorologiques, de gestion des milieux, d'adaptation et d'atténuation des effets climatiques. Les outils scientifiques et technologiques, comme les compétences techniques renforcées des administrations nationales, permettront d'éclairer les décideurs et d'élaborer des politiques publiques en phase avec les réalités du terrain.

Cette implication de la COI aux côtés du consortium technique mené par le *Mauritius Oceanographic Institute* (MOI) s'inscrit dans la dynamique continentale de promotion des technologies d'observation de la terre depuis plus d'une décennie. À noter que le volet sous-régional de GMES&Africa promeut également le partage d'expertise sud-sud : l'Université du Ghana accompagnera en effet la mise en œuvre des activités. À noter que la COI a conduit des consultations avec le Conseil Commun de Recherche de l'UE (JRC) basé en Italie pour définir les modalités de coopération entre la structure européenne et le MOI.



GMES&Africa.
Lancement de la composante régionale à Flic-en-Flac (Maurice).

HYDROMÉTÉOROLOGIE

La COI a initié en 2019 l'étude de faisabilité pour le projet de "Résilience régionale aux effets du changement climatique grâce au renforcement des services météorologiques, hydrologiques et climatiques dans les pays membres de la COI". Ce projet d'envergure porté par la COI et l'AFD sera le tout premier projet régional proposé au financement du GCF et mis en œuvre par la COI. L'enveloppe budgétaire est estimée à environ 70 millions d'euros, répartis entre l'AFD et le GCF. L'étude de faisabilité a été financée par le programme Adapt'Action de l'AFD et la version finale du projet a été validée lors d'un atelier régional organisé à la COI à la fin du mois de novembre 2019. Ce projet devrait démarrer au second semestre 2020 pour une durée de 5 ans.

PORTAIL RÉGIONAL CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Portail régional changement climatique de l'Indianocéanie voit enfin le jour en 2019. Initié par le projet ISLANDS financé par l'UE, puis soutenu par l'AFD, la COI et l'Autorité météorologique des Seychelles, ce portail, disponible en français et en anglais, vise à centraliser les informations et données liées aux changements climatiques affectant notre région. À compter de 2020, les simulations climatiques en haute résolution du projet BRIO y seront référencées et disponibles.
Pour le visiter : regionalclimate-change.sc

PROJET BRIO

En 2019, trois experts climatologues des pays de la COI ont été recrutés pour suivre une formation d'une année au sein de l'équipe climat de Météo France à La Réunion. L'objectif de la formation est de développer des compétences dans l'exploitation des jeux de données issues de l'ensemble des simulations disponibles.
La 8ème édition du Forum SWIOFISH s'est tenue au siège de la COI du 23 au 27 Septembre 2019 grâce aux ressources du projet BRIO financé par l'AFD. Elle a rassemblé les experts du climat venant des Comores, du Kenya, de La Réunion (France), de Madagascar, de Maurice, des Seychelles, du Mozambique et de l'Afrique du Sud. À cela se sont ajoutés les représentants des secteurs dont l'activité est climato-sensible (agriculture, gestion des ressources en eau, santé, gestion des risques de catastrophes etc.) pour les derniers jours de discussions. Le compte rendu du Forum ainsi que les données utilisées pour le développement des prévisions sont disponibles sur le Portail régional changement climatique de l'Indianocéanie.
Une séance de travail avec les représentants des services responsable de la gestion des risques de catastrophe et certains bénéficiaires des services climatiques des îles de l'océan Indien a été organisée au siège de la COI. Cette réunion, en marge du SWIOCOF8, a été organisée avec l'appui de Centre africain de météorologie appliquée (ACMAD) dans le cadre du projet SAWIDRA d'un programme ACP. Cette rencontre avait pour but de faciliter les synergies entre les différentes administrations.

DIPLOMATIE CLIMATIQUE

La COI est bénéficiaire du soutien du Secrétariat des pays ACP, dans le cadre du programme GCCA+ financé par l'UE, pour soutenir les îles d'Afrique dans les négociations climatiques internationales. La COI bénéficiera ainsi d'une subvention de 1,5 million d'euros qui permettra non seulement d'apporter un appui aux négociations mais aussi de soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat. La COI a également participé à plusieurs réunions de préparation de la COP25 grâce au soutien du Secrétariat des ACP.

FONDS VERT POUR LE CLIMAT

Conformément aux requêtes successives du Conseil des ministres, la COI renforce ses capacités pour mobiliser les fonds internationaux en vue de soutenir ses États membres dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat.

C'est dans ce contexte que l'ensemble des équipes du Secrétariat général a collaboré avec un cabinet de conseil externe pour répondre aux exigences fiduciaires, environnementales et sociales du Fonds vert pour le climat (GCF). L'ensemble du dossier de demande d'accréditation a été déposé en novembre 2019 auprès du GCF et la COI attend maintenant l'analyse de son dossier.

Afin de défendre son dossier d'accréditation, la COI a rencontré le GCF en octobre 2019 à Paris.

Si la COI est accréditée auprès du GCF, l'organisation pourra alors effectuer directement des demandes de financement auprès du GCF et mettre en œuvre les projets ou faire appel à une entité de mise en œuvre dans l'un des États membres de la COI.

PROGRAMME RÉGIONAL DE PRÉPARATION DU GCF

Le programme de préparation du GCF (2018-2020) a permis de financer et finaliser en 2019 le nouveau site internet de la COI en cohérence avec les exigences du GCF en termes de transparences sur les procédures de l'organisation. Le programme finance également les efforts internes pour réviser et mettre à jour les garanties fiduciaires ainsi que les procédures d'évaluation des risques environnementaux, sociaux et de genre de ses activités. Enfin, le programme a permis de lancer deux initiatives régionales devant accélérer les capacités régionales pour mobiliser les ressources du GCF :

- Mise en place d'un dialogue régional entre les États membres et la COI pour identifier et prioriser les projets à soumettre au financement du GCF ;
- Aide financière et technique pour mener des études de préfaisabilité de projet climat afin d'évaluer leur éligibilité au financement du GCF.

RÉSILIENCE DES ZONES CÔTIÈRES

Il s'agit d'un projet d'adaptation aux effets du changement climatique destiné à protéger les populations et les infrastructures des évènements climatiques extrêmes. Pour cela, le projet propose d'utiliser les solutions fondées sur la nature dans des sites pilotes où cette option technologique est la plus pertinente, la moins coûteuse et la plus durable. L'étude de faisabilité du projet a été initiée en 2018 et s'est achevée en septembre 2019. Le dossier de financement a été soumis à l'AFD et au FFEM. Le projet pourrait démarrer courant 2020 pour cinq ans.

PLAN D'ACTION COI

Impliquée depuis 2013 sur des diagnostics régionaux concernant la gestion des déchets, la COI a publié en 2019 son premier "plan d'action COI pour la gestion des déchets". Soutenue continuellement par l'AFD sur ces questions, c'est tout naturellement que le premier projet régional dédié à la question des déchets soit financé par l'AFD, en cohérence avec les priorités du plan d'action de la COI.

PROJET ExPLOI

Le projet régional ExPLOI (Expédition plastique dans l'océan Indien) répond au plan d'action déchets de la COI en proposant une action concrète et pratique qui lie le développement d'une économie circulaire à une urgence sanitaire et environnementale : la pollution plastique dans l'océan Indien.

Le programme va s'appuyer sur l'originalité des expéditions scientifiques en mer pour créer une mobilisation régionale sur le problème des déchets plastiques et initier un cercle vertueux de promotion de l'économie circulaire. Fort de cette mobilisation, le projet développera des initiatives innovantes pilotes s'appuyant sur la valeur ajoutée de la collaboration régionale.

Pour atteindre cet objectif, le projet se compose de trois axes de travail :

- Coordonner la connaissance et les recherches scientifiques de l'impact des déchets plastiques sur la santé humaine et l'environnement dans le sud-ouest de l'océan Indien ;
- Sensibiliser les enfants, le public ainsi que les décideurs politiques ou les personnes d'influence à la pollution plastique et ses impacts sanitaires et environnementaux en s'appuyant sur les navires de recherche et des démonstrateurs de petites dimensions de la chaîne de valorisation des déchets plastiques ;
- Promouvoir et financer la mise en œuvre d'une filière de recyclage du PET à l'échelle régionale dans un contexte d'économie circulaire naissante dans les pays du sud-ouest de l'océan Indien, et notamment via des innovations technologiques pertinentes.

En 2019, l'équipe de la COI, accompagnée d'un cabinet de conseil, a consulté les parties prenantes du projet, afin de proposer une première version détaillée des activités du projet qui doit s'achever en janvier 2020 par la soumission de l'étude de faisabilité du projet à l'AFD et au FFEM. Le lancement du projet ExPLOI est prévu pour mi-2020 pour une durée de cinq ans.



Lutter contre la pollution plastique. C'est l'objectif principal du projet ExPLOI qui bénéficiera du soutien de l'AFD et du FFEM, entre autres.

DI-5

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET PÊCHES, RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CULTURE

LANCEMENT DU PRIX INDIANOCÉANIE 2019

Après le succès du prix Indianocéanie 2018, la COI, en partenariat avec l'OIF et le Conseil départemental de La Réunion, et avec le soutien de l'agence BlueSky, a lancé le 17 avril 2019 à Madagascar la deuxième édition du prix. La cérémonie de remise du prix Indianocéanie 2019 s'est tenue le 17 décembre 2019 à l'Alliance française d'Antananarivo associée à l'évènement. C'est "Misère" de la Mauricienne Davina Ittoo qui a reçu le prix Indianocéanie 2019. Nouveauté qui rend l'initiative d'autant plus attractive : le manuscrit plébiscité par le jury sera édité à 500 exemplaires par la maison d'édition L'Atelier des nomades et commercialisé dans les États membres y compris dans des librairies parisiennes.

49

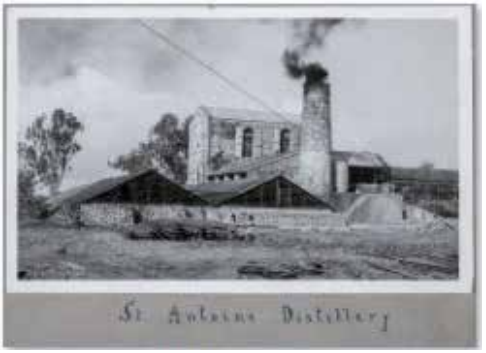
C'est le nombre de manuscrits reçus pour la deuxième édition du prix Indianocéanie.



"Misère" de Davina Ittoo.
À la clé du prix Indianocéanie 2019 : une édition commerciale avec l'Atelier des nomades.

CONTRIBUTION À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE DE L'INDIANOCÉANIE.

Dans le cadre de son soutien à l'Iconothèque Historique de l'océan Indien, la COI a appuyé le Conseil départemental de La Réunion dans la construction du partenariat avec la Chambre d'agriculture de Maurice, concernant notamment l'histoire de la canne à sucre en images. C'est ainsi qu'une convention a été signée le 6 mai 2019 entre le Département de La Réunion et la Chambre d'agriculture de Maurice, visant à sauvegarder et promouvoir l'histoire de l'industrie cannière au XX^{ème} siècle à Maurice. Des discussions sont également menées pour la mise en ligne de collections d'autres artistes.



Bel Ombre "Batelage"



Distillerie St Antoine

Date estimée des photos : 1948

VERS UN PROJET RÉGIONAL SUR LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

Suite à la réflexion menée avec l'AFD, la consultation pour la réalisation d'une étude de préfaisabilité visant à l'élaboration d'un projet régional en faveur des industries culturelles et créatives a été lancée le 19 juin pour un démarrage en octobre pour une durée de quatre mois. Quatre axes sous-tendront le projet :

- Le développement des compétences des acteurs,
- Le renforcement des équipements,
- Le développement de l'entrepreneuriat et
- Le renforcement de la gouvernance locale et régionale.

L'objectif de la préfaisabilité financée par l'AFD est d'élaborer une cartographie des acteurs et un diagnostic des besoins en Indianocéanie. Cette préfaisabilité soutiendra la configuration d'un projet régional en faveur des industries culturelles et créatives, projet qui consacrerait la volonté des États membres de construire un espace culturel Indianocéanique.

Culture

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Aventure du Sucre, avec l'artiste Joshila Dhaby, a lancé le 21 juin 2019 une exposition intitulée "REFRACTION - Ocean State Citizens". Cette exposition temporaire ouverte durant une année vise à sensibiliser le grand public, et plus particulièrement les jeunes à la nécessaire conservation des écosystèmes marins et à l'impact des comportements humains sur ceux-ci. La COI a contribué à la réussite de cette manifestation en mettant à la disposition de l'Aventure du Sucre des documents produits par ses projets, dont le projet Biodiversité financé par l'UE et le projet GDZCOI financé par le FFEM.



Sensibiliser par la culture.
L'exposition "REFRACTION ", avec la collaboration de la COI, questionne notre rapport à l'océan.

LE GRAND OBSERVATOIRE DE L'OCÉAN INDIEN (G2OI)

Le partenariat avec l'IRD a permis à la COI de progresser dans la gestion des données produites par l'organisation, notamment à travers ses projets.

L'organisation se dote actuellement d'un plan de gestion des données, définissant une méthodologie pour la production de documents et de données, notamment par les projets financés par les bailleurs de fonds. Ce plan de gestion de données sera applicable aux projets futurs.

Parallèlement, un travail important de référencement et d'archivage des données des projets a été mené en 2019, en appliquant les règles du futur plan de gestion de données. Pour chaque projet, sur la base des archives mises à disposition, un inventaire des documents a été créé avec les références bibliographiques intégrées à la base de données Zotero. Elles sont ainsi consultables en ligne. Le traitement de ces inventaires est automatisé. Ainsi gérés, ces documents et données peuvent alors alimenter d'autres canaux de diffusion (le site Internet de la COI par exemple) qui complètent le référencement et l'archivage à long terme. Ces données seront mises à disposition du futur G2OI, pour lequel la recherche de financement est en cours.



Exemple de donnée produite par le projet Biodiversité
financé par l'Union européenne archivée et référencée à la COI.

OCÉAN METISS

La COI est partenaire technique d'"Océan Metiss", projet de planning spatial maritime du Sud-Ouest de l'océan Indien mené par un consortium constitué de la Région Réunion, de l'État français et de l'Université de La Réunion, en réponse à un appel à projets de l'*Executive Agency for Small and Medium-Sized Enterprises* (EASME) sur financement du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP). Le projet Océan Metiss se terminera le 31 janvier 2020. Une réflexion est d'ores et déjà menée quant à une seconde phase de ce projet. La COI a participé au Comité de pilotage du projet à La Réunion le 25 mars 2019, COPIL organisé dans le cadre de la semaine de l'économie bleue qui a eu lieu du 25 au 28 mars. Une infrastructure de données a été mise en place dans ce cadre.

PReRAD

La Plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement (PReRAD) créée en 2014 est aujourd'hui un acteur incontournable dans le domaine de la sécurité alimentaire. Ainsi le projet "Sécurité alimentaire" financé par le 11ème FED identifie PReRAD comme un acteur essentiel, notamment pour les actions à mener pour la "promotion de production des semences certifiées et de la gestion des bio-agresseurs", pour toutes les actions de formation.
De même, le Programme régional de sécurité aimentaire et nutritionnelle (PRESAN), dans le cadre des activités financées par le FIDA et la FAO, s'appuie sur les réalisations de PReRAD pour la plateforme d'informations sur les opportunités d'affaires intrarégionales à mettre en place et pour la partie sur la qualité, les normes et la certification des produits prioritaires, particulièrement sur Qualireg.
L'année 2020 verra donc une implication importante de la PReRAD dans les programmes opérationnels de la COI et notamment dans le programme "Sécurité alimentaire" financé par l'Union européenne.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET FORMATION

Suite à l'atelier de novembre 2018, la réponse à l'appel à projets Erasmus+ a été déposée le 6 février, avec le soutien de l'AUF et grâce au financement du travail préparatoire par le programme ENERGIES financé par l'UE. Le projet FESTII pour "Formation et enseignement supérieur pour la transition énergétique dans les territoires insulaires et en Indianocéanie", comprend 5 axes de coopération :

- la montée en compétences des enseignants (formation de formateurs) ;
- la modernisation des offres de formations ;
- l'élaboration d'un catalogue régional de formation continue ;
- une étude de faisabilité d'une formation régionale en énergies renouvelables et efficacité énergétique ;
- la mise en place d'un réseau d'enseignants-chercheurs au niveau de la région.

Le consortium constitué pour le pilotage de ce projet est composé de la COI, de cinq établissements d'enseignement supérieur des Comores, de Madagascar, de Maurice et de trois universités des Açores, des Canaries et de La Réunion.
L'accord de l'Union européenne a été notifié le 2 août, pour un démarrage en janvier 2020, et ce pour une durée de trois ans. Le financement européen est d'un montant de 826 038 €.
En matière de recherche, la COI travaille également de façon très concrète avec l'IRD, conformément à l'accord de partenariat de 2014, dans des secteurs comme celui du plastique-Projet EXPLOI. Un travail partenarial en matière de protection de notre biodiversité et de formation est envisagé.

SWIOFISH1

Comité scientifique de la CPSOOI

Le projet SWIOFISH1, financé par la Banque mondiale, soutient les activités de la Commission des pêches du Sud-Ouest de l'océan Indien (CPSOOI). La 9ème réunion du Comité scientifique de la CPSOOI, qui s'est tenue du 16 au 19 juillet à La Réunion, a notamment porté sur l'état des ressources halieutiques et les mesures de gestion prises au niveau de chaque État membre, sur les travaux de recherche menés récemment par le programme Nansen sur l'approche écosystémique de la pêche dans la région.

Accord-cadre SWIOFISH1

L'objectif de l'accord-cadre est de définir les modalités et principes de négociation entre les États membres de la CPSOOI et les flottes de pêches lointaines étrangères.

Une note de synthèse sur la possibilité d'un accord-cadre sur les pêcheries du Sud-Ouest de l'océan Indien (SWIOFFA) a été examinée par le Groupe de travail sur la collaboration et la coopération dans le domaine des pêches thonières (GTCCPT) lors de la réunion de septembre 2019 aux Maldives. Elle définit les principes de fonctionnement de cet accord-cadre, principes qui seront à nouveau débattus lors d'une réunion de haut niveau prévue en mars 2020.

Lignes directrices sur les termes et conditions minimales (TCM) pour l'accès des navires de pêche étrangers.

L'objectif des présentes directives est d'établir un régime d'accès commun pour la pêche étrangère des thonidés et assimilés dans la région CPSOOI afin de :

• améliorer et générer des avantages économiques durables pour les États CPSOOI ;

• améliorer la conservation et la gestion des thonidés et assimilés y compris les prises accessoires ; et

• surveiller et contrôler les activités de pêche de manière plus efficace et plus effective.

La mise en œuvre des directives concernant les termes et conditions minimales (TCM/MTC) d'accès aux pêches étrangères dans la région de la CPSOOI est maintenant acquise et le suivi de la mise en œuvre est assuré par la "MTC Task Force".



Ressources halieutiques.
Le suivi scientifique de la gestion des ressources contribue à la durabilité de la filière des pêches.

SWIOFISH1 (suite)

Mesure de l'état du port FAO et mesures de conservation / gestion de la CTOI

Neuf membres de la CPSOOI ont ratifié l'Accord de la FAO sur les mesures du ressort de l'état du port (PSM) de la FAO. L'Accord sur les PSM est l'un des premiers accords internationaux contraignants visant spécifiquement la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Son objectif est de dissuader et d'éliminer la pêche INN en empêchant les navires engagés dans cette pêche d'utiliser les ports et de débarquer leurs captures.

Comme l'année précédente, les membres de la CPSOOI ont maintenu un taux de conformité supérieur à 75% dans la mise en œuvre des mesures de conservation de la CTOI. Le projet apporte un soutien régional à la mise en œuvre et au respect des résolutions de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI).

Résolutions de la CTOI

Les pays membres de la CPSOOI ont adopté sept propositions en partenariat avec les autres membres de la CTOI lors de la dernière réunion de la Commission à Hyderabad, en Inde, en juin 2019. Deux de ces propositions proviennent exclusivement de la CPSOOI, notamment :

- la conservation des espèces de Mobulidaes ;
- l'affrètement de navires dans la zone de compétences de la CTOI.

Développement d'un mécanisme financier pour la CPSOOI

Un consultant a été recruté pour l'élaboration d'un mécanisme financier pour la CPSOOI en juillet 2019. Les premiers résultats de ces travaux ont été examinés lors de la neuvième réunion du Groupe de travail sur la collaboration et la coopération dans les pêcheries de thon (GPCCT) et de la 10ème session de la CPSOOI du 30 septembre au 3 octobre 2019 aux Maldives.

CPSOOI/ Convention de Nairobi (NC)

SWIOFISH1, financé par la Banque mondiale, travaille actuellement sur un document de programme conjoint CPSOOI/NC pour soutenir davantage les pêcheurs artisanaux de la région. Le projet pilote est axé principalement sur la mise en place de mécanismes de coopération et de coordination entre les institutions responsables de la gestion des pêches, d'une part, et les responsables de la préservation de l'environnement, d'autre part. Il se concentrera sur un petit nombre de pays disposant déjà de mécanismes de gestion participative de la pêche artisanale et ciblera une ou deux zones de pêche principales ou des zones qui sont simultanément importantes pour les communautés de pêche artisanale. Le programme CPSOOI/NC a été signé en décembre 2018 respectivement par l'Agence de coopération internationale suédoise (Sida) et la FAO. Un budget de 8 679 954 USD est prévu pour une période de cinq ans. Un coordonnateur national du projet a été recruté pour le Mozambique.

Programme régional des Observateurs

En attendant la mise en œuvre du programme EcoFish financé par l'UE, SWIOFISH1 a contribué au rapport d'avancement portant sur une mise à jour des activités du projet pilote du programme d'observateurs régionaux de la CTOI. Ce programme sera mis en œuvre aussitôt que les modalités requises seront acceptées par la CPSOOI, avec le soutien des opérateurs et armateurs.

Coopération régionale et Conférences internationales

SWIOFISH1 a promu la coopération régionale grâce à son partenariat avec la SADC, l'Union africaine et le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union Africaine (UA-BIRA). SWIOFISH1 a exposé ses activités dans diverses conférences internationales, notamment en février 2019 à Bangkok lors du 6ème atelier mondial de formation concernant l'application des lois sur les pêches (GFTEW) et les technologies émergentes sur la pêche et la conservation des fruits de mer (SAFET).



Comité de pilotage.
Les membres du Comité de pilotage de SWIOFISH1 se sont réunis aux Maldives le 30 septembre 2019.

Comité de pilotage

Le 4ème Comité de pilotage de SWIOFISH1 a eu lieu aux Maldives le 30 septembre 2019. Les priorités du projet ont été fixées pour 2020, notamment :

- le renforcement de la gestion des pêcheries régionales ;
- le soutien au développement du SWIOFFA et la mise en place d'un mécanisme de financement durable de la CPSOOI ;
- les réunions techniques, notamment de préparation à la signature de l'Accord-cadre de la coopération dans les pêcheries d'intérêt commun du Sud-Ouest de l'océan Indien ;
- le soutien régional à la mise en œuvre et à la conformité aux résolutions de la CTOI ;
- la consultation sur la transparence de l'industrie de la pêche (FITI) ;
- la consultation pour l'élaboration d'un catalogue sur les engins et méthodes de pêche dans le Sud-Ouest de l'océan Indien ;
- le cofinancement de l'atelier pour l'Afrique orientale, l'Afrique australe et l'océan Indien ayant pour objectif d'éviter les doublons en matière de financement et de bâtir des positions communes sur les questions relatives à la gestion durable et au développement de la pêche ;
- l'initiative d'appui pour le renforcement des synergies en matière de suivi, contrôle et surveillance (SCS) ;
- le support aux activités de la CPSOOI.

SWIOFISH2



Mise en œuvre des résolutions de la CTOI

Mise en œuvre par la COI, cette composante de SWIOFISH2, projet financé par la Banque mondiale, soutient la participation des pays de la CPSOOI au forum de la CTOI et renforce le respect des obligations internationales en matière de pêche dans le cadre de la CTOI. Elle aide la CTOI à fournir un soutien et une formation aux États membres pour la mise en œuvre des résolutions de la CTOI visant à la gestion durable des pêcheries de thonidés.

Les activités de la composante CTOI de SWIOFISH2 sont détaillées dans le paragraphe suivant.

Activités communes sur la conformité avec les standards de la CTOI pour la fourniture des données de captures et d'efforts

- L'assistance juridique aux CPC (*contracting and cooperating non-contracting parties*) pour transposer les résolutions de la CTOI dans les législations nationales a été achevée en mars 2019. Un cadre législatif visant à mettre en œuvre les obligations internationales, y compris les mesures de conservation et de gestion de la CTOI, a été élaboré. Ce document sera encore amélioré afin d'élaborer une législation sur la pêche artisanale et semi-industrielle.
- De même, un système intégré de surveillance et de reporting pour les CPC et la CTOI est développé depuis mai dernier.
- La CTOI a également mis au point l'e-MARIS, un outil de notification en ligne destiné à faciliter les rapports par les CPC et à aider le Secrétariat de la CTOI à automatiser l'identification des non-conformités. La première réunion de la phase 2 d'e-MARIS, qui consistait à élaborer des manuels d'installation, d'administration et de maintenance destinés aux utilisateurs internes et à la formation des CPC de la CTOI, s'est tenue à Victoria, aux Seychelles, du 1er au 5 juillet 2019.
- L'activité de SCS pour les pêcheries thonières devrait également être renforcée d'ici la fin du second semestre 2019 avec le recrutement d'un expert long terme.
- Enfin, un jeune stagiaire malgache, dont le stage pendant trois mois à la CTOI était financé par SWIOFISH2, a participé à la 16ème session du Comité d'application de la CTOI à Hyderabad, en Inde, du 9 au 11 juin 2019, participation qui contribue à renforcer les capacités des jeunes locaux.

Pêche artisanale.
SWIOFISH2 apporte un appui pour l'élaboration d'un cadre réglementaire intégrant la pêche artisanale.

Mise en œuvre des résolutions de la CTOI pour la gestion de la pêche thonière

• Une assistance légale est apportée aux CPC pour l'incorporation des résolutions de la CTOI dans les cadres législatifs nationaux. Cette activité, liée à la préparation d'un "cadre réglementaire" de la CTOI pour incorporation dans les cadres législatifs nationaux, et à la fourniture aux CPC des orientations générales concernant le processus de transposition du "cadre réglementaire" de la CTOI dans la législation nationale, a progressé en mars 2019.

• Un système intégré de surveillance et de reporting pour les CPC de la CTOI est développé depuis mai dernier.



Mise en œuvre des mesures du ressort de l'État du port pour lutter contre la pêche INN

• Le développement des capacités et le renforcement de la mise en œuvre des mesures de conservation et de gestion (MCG) de la CTOI ont été menées en Malaisie et en Thaïlande en mars 2019.

• L'atelier tenu en Thaïlande a également contribué au partage d'expériences entre ce pays et les Seychelles sur la mise en œuvre de mesures du ressort de l'État du port *(Port State Measures* – PSM) visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche INN. L'échange a permis aux deux pays d'identifier les domaines où de nouvelles améliorations pourraient être apportées en matière de PSM.

• Une formation nationale en e-PSM dans le cadre du renforcement des capacités et de la mise en place des mesures de conservation et de gestion de la CTOI a été organisée à Malé, aux Maldives, du 15 au 17 juillet 2019. Des agents de pêche des Maldives ont été formés à l'utilisation de l'application du e-PSM, en particulier sur la procédure d'envoi d'une demande anticipée d'entrée au port (AREP) et la réponse à une demande d'informations supplémentaires (RAI-AREP). Les représentants gouvernementaux des ministères de l'Agriculture et de la Pêche, des douanes et des autorités portuaires se sont également intéressés à l'utilisation de cette application et à la mise en œuvre des mesures du ressort de l'État du port. Une surveillance et une assistance pour l'utilisation de l'application e-PSM par des agents et des autorités compétentes de l'État du port ont aussi été réalisées.

Lutte contre la pêche INN.
Le combat se joue aussi dans les ports qui adoptent des mesures empêchant l'accès aux navires suspects.

SWIOFISH2 (suite)

Appui à la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien

Cette composante du projet SWIOFISH2 a pour objectif de faciliter la coordination et la participation des associations de pêcheurs artisanaux de la région dans les forums régionaux et internationaux et de soutenir la conception de politiques visant à une gestion plus inclusive de ces pêches. Ces activités intègrent : (i) le renforcement des capacités du secrétariat de la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien -FPAOI- ; ii) des réunions statutaires et des consultations régionales ; (iii) la participation à des événements clés régionaux et internationaux, en particulier les réunions des organes régionaux des pêches ; (iv) un programme d'échanges entre les organisations nationales de pêcheurs participantes.



Pêche artisanale.
Compte tenu de son importance dans nos îles, la COI et la Banque mondiale soutiennent la pêche artisanale à travers la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien.

Les activités suivantes ont été mises en œuvre en 2019.

Rencontre du Comité exécutif (COMEX)

Les membres du COMEX se sont rencontrés à trois occasions afin de planifier, d'organiser et de faire un suivi des activités identifiées pour l'année. Les réunions se sont déroulées à Maurice (31 janvier-1er février), aux Seychelles (10-12 avril) et à Madagascar (27-29 juin). La préservation des prises, l'approvisionnement d'équipement de protection et les effets du changement climatique sur la pêche ont aussi été discutés par la communauté de pêcheurs. La FPAOI a gagné en visibilité aux Seychelles par le biais d'une entrevue des membres du COMEX diffusée par la Seychelles Broadcasting Corporation.

Mission de terrain et visites aux associations membres de la FPAOI

Les membres du COMEX ont participé à quatre missions de terrain à La Réunion, aux Seychelles, aux Comores et à Rodrigues en janvier, avril, mai et août respectivement afin de rencontrer les pêcheurs qui ont adhéré à la FPAOI. Ces missions ont aidé à sensibiliser les pêcheurs sur les objectifs de la FPAOI ainsi que sur les défis de la pêche artisanale dans la région. Une vingtaine de pêcheurs ont eu l'opportunité de participer à chacune de ces missions de terrain.

Journée internationale de la femme

La FPAOI a rendu hommage aux femmes travaillant dans le secteur de la pêche. Une série d'activités a été organisée à La Réunion les 7 et 8 mai. Cela a aussi permis de promouvoir les échanges entre les femmes engagées dans la pêche dans l'océan Indien.

Participation à des réunions régionales / internationales

Deux membres du COMEX ont assisté, en tant qu'observateurs, à la 16ème session du Comité d'application de la CTOI à Hyderabad, en Inde, du 9 au 11 juin. Cette mission a permis au COMEX de comprendre les mécanismes de conformité de la CTOI et de consolider son réseau.

Échanges interprofessionnels

Les échanges interprofessionnels ont pour objectif de former et équiper les pêcheurs à affronter les défis de la pêche artisanale durable ainsi que de les initier à des nouvelles techniques et à la transformation de leurs prises en produits à valeur ajoutée afin d'accroître leurs revenus. Cette activité a eu lieu à Maurice du 23 au 27 septembre 2019 et a vu la participation d'une vingtaine de pêcheurs. La présence des ministres mauriciens de l'Économie océanique, des Pêches, des Ressources halieutiques et de la Navigation et celui des Entreprises, des Affaires et des Coopératives lors de l'ouverture de ces échanges a démontré l'engagement des autorités à la cause des pêcheurs artisans. Les prochains échanges interprofessionnels sont prévus pour le début du mois d'octobre aux Comores. La FPAOI devrait être prochainement renforcée par un assistant technique financé par SWIOFISH2 dont le rôle sera d'appuyer la mise en œuvre du plan d'actions de la fédération.



Échanges interprofessionnels.
C'est une activité d'envergure organisée par la FPAOI pour assurer une meilleure participation des pêcheurs artisans à la prise de décision.

ECOFISH

Le programme Ecofish est un programme interrégional financé pour le 11ème FED et doté d'un budget de 28 millions d'euros. Il vise à soutenir les pêcheries durables dans la région de l'Afrique orientale, australe et de l'océan Indien au cours des cinq prochaines années. Le programme est mis en œuvre par la COI en étroite collaboration avec le COMESA, l'EAC, l'IGAD, la SADC et les organisations des lacs Tanganyika et Victoria.

Ecofish s'appuie sur les réussites, l'apprentissage expérimental et les bonnes pratiques du programme SmartFish 2011-18 (10ème FED). Il comprend trois résultats spécifiques, à savoir :

• Résultat 1 :

Renforcement des politiques régionales et cadres institutionnels pour assurer une gestion plus durable de la pêche et contribuer à la biodiversité marine et à la résilience climatique.

• Résultat 2 :

Développement des capacités pour la prévention, la dissuasion et l'élimination de la pêche INN et à appuyer le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) dans la région AfOAOI.

• Résultat 3 :

Soutien des initiatives concrètes en matière de gestion des pêches et de gouvernance dans les petites pêcheries continentales et marines qui sont soutenues par des possibilités de reproduction au niveau régional. Ces projets phares seront rendus opérationnels par le biais d'un appel à propositions.

Les bénéficiaires directs du programme sont les principales organisations économiques régionales susmentionnées et les cinq organismes régionaux de la pêche à savoir LVFO et LTA pour la pêche continentale et CTOI, CPSOOI et SIOFA pour la pêche marine.

Les bénéficiaires finaux sont les 22 États de l'Afrique australe et orientale et de l'océan Indien, y compris d'autres partenaires non éligibles au FED tels que la France / Réunion et l'Afrique du Sud, qui participeront pleinement avec leurs propres ressources.

L'assistance technique du projet est installée à la COI depuis le 23 juillet 2019. Les activités ont démarré avec la signature du premier devis-programme des activités de la COI le 13 septembre 2019.

Un appel à projets, visant à "soutenir les initiatives de gestion des pêches et de gouvernance dans les petites pêcheries continentales et marines en Afrique de l'Est, en Afrique australe et dans l'océan Indien", a été lancé le 22 mai 2019 par la délégation de l'UE. La date limite de remise des notes conceptuelles était fixée au 31 juillet. La seconde phase de cet appel à projets devrait s'étendre sur 2020.

PRESAN

Étude sur les chaînes de valeurs

L'un des objectifs prioritaires du PRESAN, programme qui bénéficie du soutien technique et financier de la FAO et du FIDA, est de déterminer les avantages comparatifs de production, transformation et commercialisation de denrées alimentaires prioritaires comme le maïs, le soja, le riz, la viande et l'oignon dans chacun des États membres de la COI et cela dans la perspective d'une dynamisation des échanges agroalimentaires au niveau régional par des études sur les chaînes de valeurs. Les premiers résultats de ces études ont été présentés lors du 3ème Comité de pilotage du PRESAN qui a eu lieu le 16 mai à La Réunion, dans le cadre du 50ème anniversaire de la Foire agricole de Bras-Panon, puis à l'atelier régional de concertation du mois de septembre à Antananarivo.

L'objectif est en l'espèce de définir (i) la caractéristique clé des produits exigés sur les marchés, (ii) les caractéristiques de la production des petits exploitants, les barrières auxquelles ils sont confrontés et les potentialités qu'ils ont pour une meilleure participation au commerce régional, (iii) les principaux acteurs du commerce transfrontalier et la nature de leurs activités, les principales contraintes et opportunités; (iv) les investissements ciblés pour éliminer les principales contraintes et maximiser les opportunités pour le développement de la chaîne de valeur. Un quatrième Comité de pilotage devrait avoir lieu en décembre 2019 aux Seychelles.

Foire agricole de Bras-Panon.
Cet événement international a été l'occasion de tenir le Comité de pilotage du PRESAN.



PRESAN (suite)

Analyse du cadre législatif

A été menée une analyse des documents juridiques et réglementaires qui constituent une condition préalable à la mise en place d'un système harmonisé de normes et de certifications pour la facilitation des accords interentreprises dans la région. Cette analyse, aboutie en mai 2019, a porté sur les 5 chaînes de valeurs prioritaires d'intérêt régional. Elle recommande de créer des cadres régionaux SPS (Sanitaire et Phytosanitaire) et OTC (Obstacles Technique au Commerce) fondés sur les accords de l'OMC.

Consultations sur la qualité, les normes et la certification des produits prioritaires

À la suite des résultats de l'analyse du cadre législatif, des consultations régionales seront menées en collaboration avec QualiREG sur l'harmonisation des normes, standards et processus de certification sur les cinq chaînes de valeurs prioritaires d'intérêt régional, à savoir : le riz, le maïs, le soja, l'oignon et la viande.
À la fin de ces consultations, des lignes directrices pour l'harmonisation des normes et la certification de ces produits seront élaborées et diffusées.

Plateforme sur les opportunités

La plateforme d'informations sur les opportunités d'affaires intrarégionales a pour objectif de devenir un outil de référence pour les parties prenantes du PRESAN. Ces opportunités concernent les importations et les exportations de cultures prioritaires régionales parmi les pays de la COI. Cette plateforme mettra à disposition des producteurs et des acteurs publics et privés, des informations économiques relatives au marché intrarégional de produits agricoles et alimentaires. Cette plateforme numérique devrait être fonctionnelle en 2020.



Filières prioritaires.
En plus du riz, du maïs, du soja et de l'oignon, les études du PRESAN identifient l'élevage comme l'une des filières à développer.

Communication

Une stratégie de communication a été élaborée au démarrage du programme au mois de juin 2018 visant à :

• Encourager l'implication directe et concrète des États membres et du secteur privé.

• Adopter un langage commun pour PRESAN.

Ce qui se traduit par les deux actions suivantes :

La réalisation de 4 missions d'information et de formation.

• Mission à Maurice du 23 au 29 mars 2019 :
Formation sur les enjeux de la nutrition et Information des membres du Comité National Technique et de Suivi (CNTS)

• Mission aux Seychelles du 1er avril 2019 :
Information des membres du CNTS Seychelles

• Mission à La Réunion du 14 mai 2019 :
Information des membres du CNTS La Réunion

• Mission aux Comores du 15 au 19 juillet 2019 : trois rencontres d'information et de discussion avec les hauts responsables de l'Union des Comores et un atelier réunissant le secteur privé, les ministères concernés et les organisations des producteurs.

La production et la diffusion de supports de communication appropriés.

Un kit de communication a été élaboré comprenant une vidéo de présentation du PRESAN, 500 brochures sur la sécurité alimentaire nutritionnelle en Indianocéanie et 50 affiches.

Informer et engager.
Ce sont deux des objectifs de la communication du PRESAN qui doit mobiliser l'ensemble des acteurs du secteur agricole.



PRESAN (suite)

Sécurité alimentaire 11ème FED

Le programme financé à hauteur de 16 millions d'euros par le 11ème FED a fait l'objet de discussions avec les représentants des États membres lors d'un atelier régional le 8 mars à Maurice. L'objectif général de ce programme est de réduire la malnutrition et l'insécurité alimentaire dans la région de l'océan Indien, les bénéficiaires dudit programme étant les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Les objectifs spécifiques de ce programme sont les suivants :

- promouvoir des pratiques agricoles de qualité (intensification agro-écologique économiquement durables et sensibles à la nutrition, semences certifiées, gestion intégrée des nuisibles, etc.) ;
- sensibiliser à et accompagner la diversification de l'alimentation des populations vulnérables (en particulier les femmes enceintes et enfants de moins de 5 ans) ;
- renforcer la sûreté alimentaire et la sécurité sanitaire au niveau régional ;
- améliorer l'information des États sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans chaque pays.

Ce projet sera mis en œuvre grâce à un partenariat avec de nombreux acteurs dont le CIRAD, la FAO… Il intègre également le lancement d'appels à projets visant la production de cultures spécifiques via l'intensification agro-écologique ainsi que l'amélioration de la situation nutritionnelle des groupes vulnérables. L'objectif est de démarrer ce projet en 2020 pour une durée de 5 ans.



L'UE en appui à la sécurité alimentaire.
Le programme régional COI-UE ciblera notamment les pratiques agricoles et la qualité des semences.

FED / FEDER

L'activité principale menée en 2019 grâce au financement du FED et du FEDER, est la mise en place de la base de données IOS-Net (Indian ocean solar Network), projet de coopération régionale qui s'inscrit dans l'effort collectif actuel en matière d'accès à tous et de gestion intelligente de la ressource énergétique renouvelable que constitue l'énergie solaire.

Le porteur du projet est le laboratoire LE²P de l'Université de La Réunion dont certains axes de recherche sont relatifs à la caractérisation spatio-temporelle de la ressource solaire dans la région Indianocéanie (basé sur un réseau de stations de métrologie solaire) et à la gestion de données de grands volumes (Big Data).

Dans ce cadre, le réseau de mesures au sol existant à La Réunion est étendu aux États membres de la COI. Concrètement, les 4 partenaires seront équipés de 7 stations identiques à celles que le LE²P développe depuis plusieurs années à La Réunion.

Les données recueillies seront accessibles en open data.

En matière de valorisation, le projet permettra :

• dans un souci d'information aux populations, de rendre publiques les données collectées grâce à une application pour smartphones gratuite (affichage en quasi-temps réel de l'ensoleillement et de la météo sur une carte du territoire). Il s'agit de l'application SolarIO qui permet de visualiser les stations solaires météorologiques de l'océan Indien et d'en visualiser les données sous forme de textes ou de courbes. Des données sont relevées toutes les minutes et peuvent être converties en différentes unités. L'application sera très prochainement disponible sur Google store et sur Apple Store.

• en s'inscrivant dans un cadre de transfert de compétences, en formant les entrepreneurs et les scientifiques de la zone aux outils développés. Cette formation s'effectuera à l'occasion d'ateliers dispensés dans chacun des territoires cibles et permettra à un large public professionnel d'appréhender les outils en question ainsi que l'utilité qu'il peut en être tiré.





L'App SolarIO.
Une application mobile a été créée pour rendre accessible la donnée collectée par les stations IOS-Net.

FED / FEDER (SUITE)

Le FED a financé notamment l'acquisition du matériel, et le FEDER, entre autres, les développements informatiques pour l'ouverture des données et le transfert de compétences auprès des États membres (des services météorologiques, notamment).

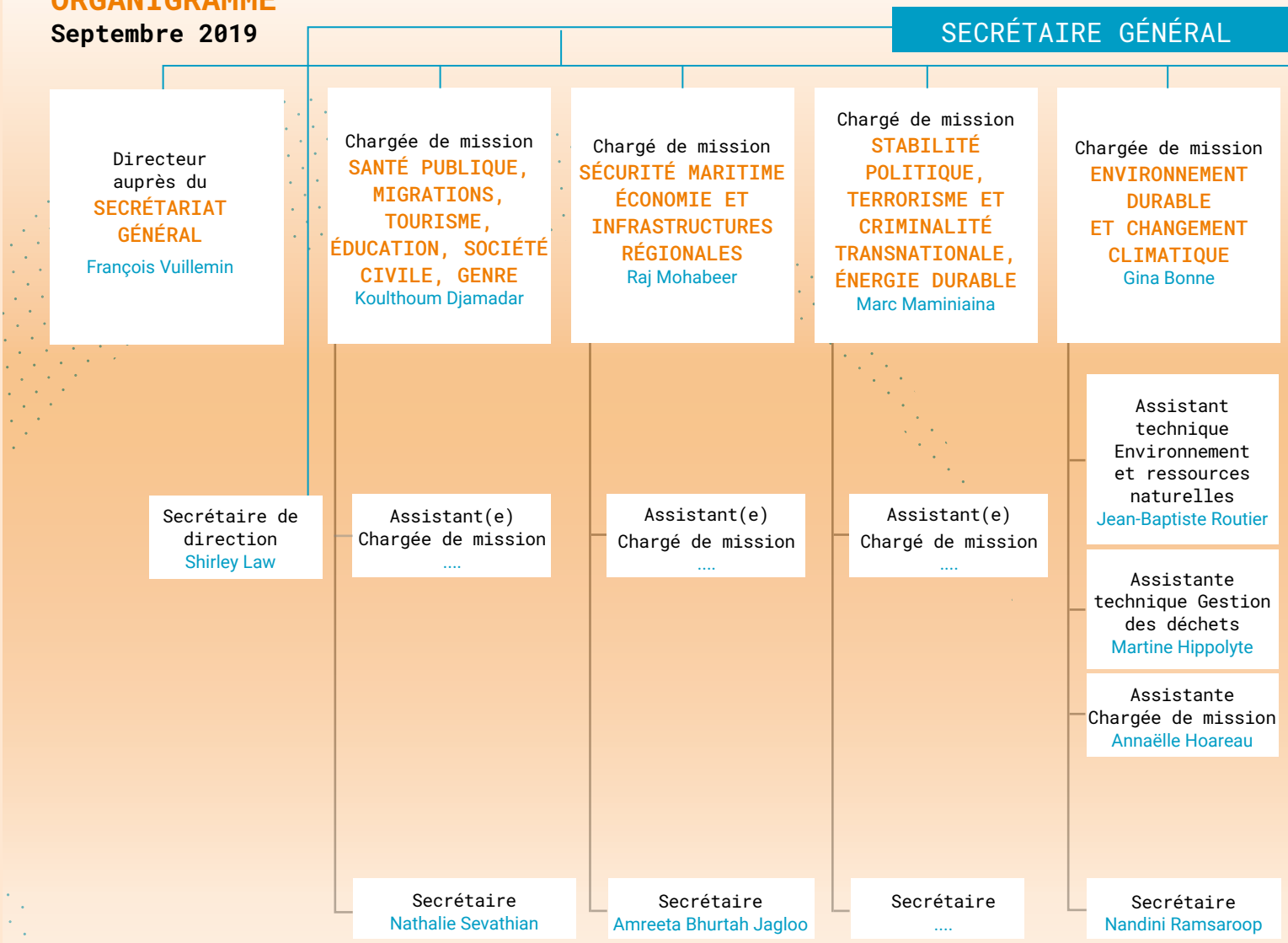
La demande de financement du G2OI en partenariat avec l'IRD est en cours d'instruction.

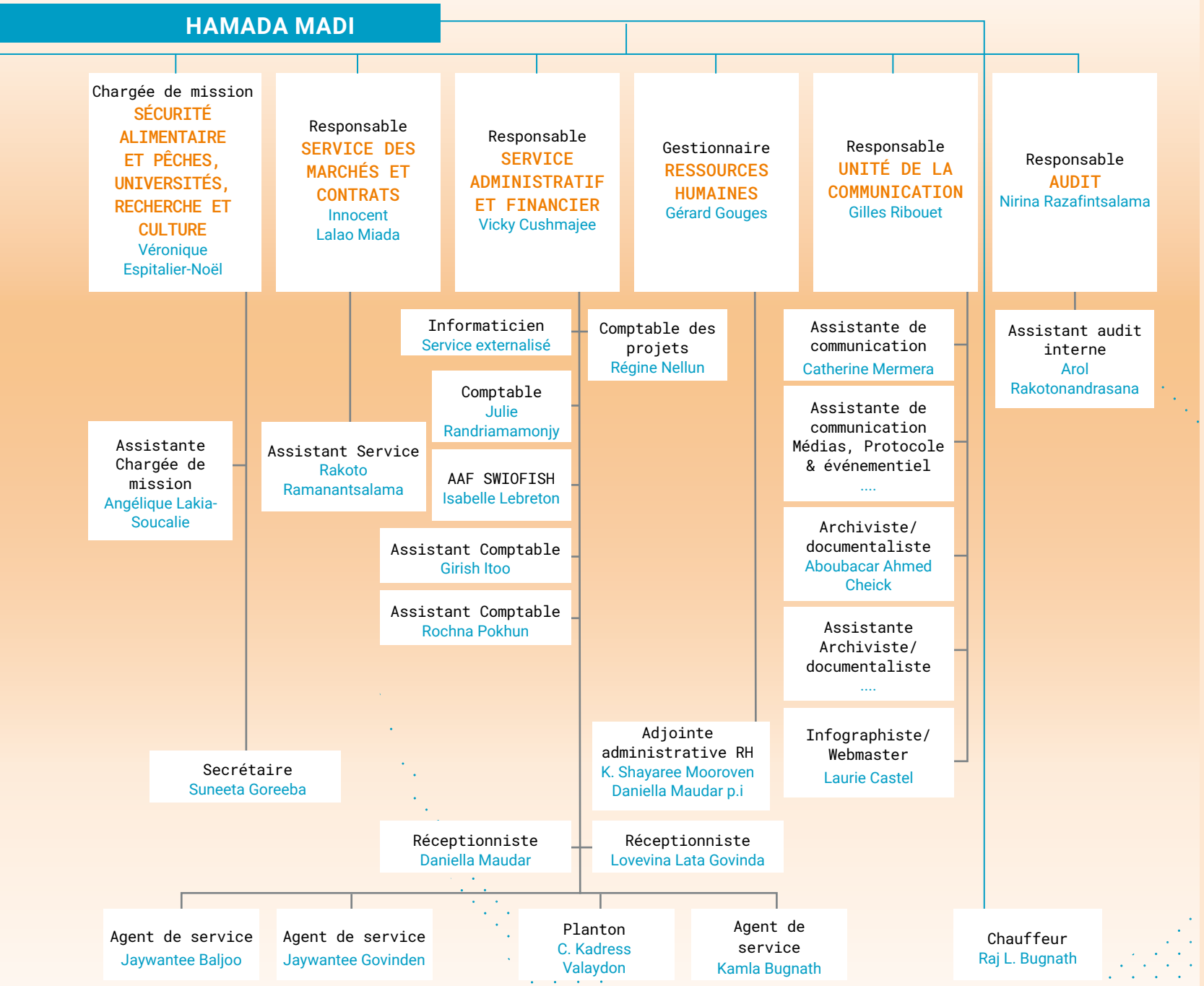
Pour 2020, les perspectives de financement conjoint du FED et du FEDER pourraient être approfondies notamment concernant le secteur de la pêche. Enfin, les projets menés par la COI, comme celui concernant la sécurité alimentaire financé par le 11ème FED, sont aujourd'hui pensés de manière à intégrer dès la phase de conception l'articulation FED-FEDER, optimisant ainsi la place de la France/Réunion dans les projets financés par l'UE.

RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER 2019

ORGANIGRAMME

Septembre 2019



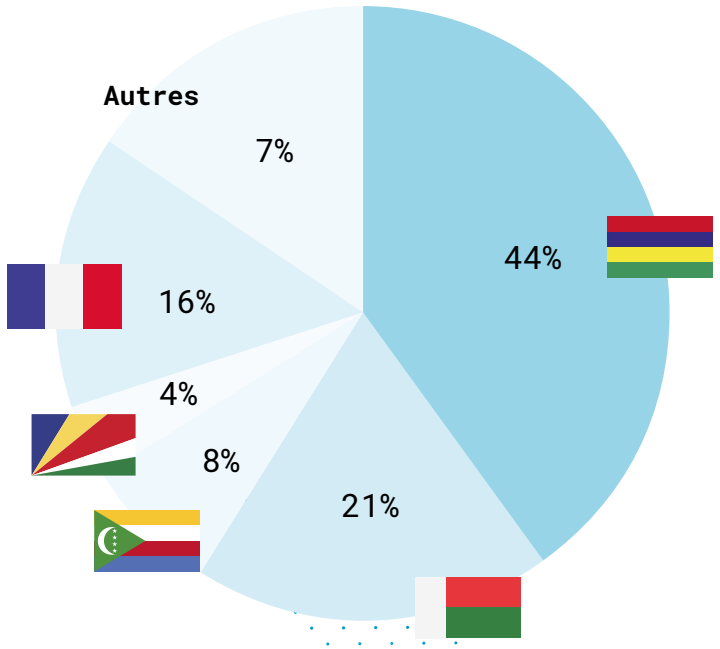

HAMADA MADI
Chargée de mission
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET PÊCHES, UNIVERSITÉS, RECHERCHE ET CULTURE
Véronique Espitalier-Noël
Responsable
SERVICE DES MARCHÉS ET CONTRATS
Innocent Lalao Miada
Responsable
SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Vicky Cushmajee
Gestionnaire
RESSOURCES HUMAINES
Gérard Gouges
Responsable
UNITÉ DE LA COMMUNICATION
Gilles Ribouet
Responsable
AUDIT
Nirina Razafintsalama
Informaticien
Service externalisé
Comptable des projets
Régine Nellun
Assistante de communication
Catherine Mermera
Assistant audit interne
Arol Rakotonandrasana
Comptable
Julie Randriamamonjy
Assistante de communication Médias, Protocole & événementiel
....
Assistante Chargée de mission
Angélique Lakia-Soucalie
Assistant Service
Rakoto Ramanantsalama
AAF SWIOFISH
Isabelle Lebreton
Archiviste/ documentaliste
Aboubacar Ahmed Cheick
Assistant Comptable
Girish Itoo
Assistant Comptable
Rochna Pokhun
Assistante Archiviste/ documentaliste
....
Infographiste/ Webmaster
Laurie Castel
Adjointe administrative RH
K. Shayaree Mooroven
Daniella Maudar p.i
Secrétaire
Suneeta Goreeba
Réceptionniste
Daniella Maudar
Réceptionniste
Lovevina Lata Govinda
Agent de service
Jaywantee Baljoo
Agent de service
Jaywantee Govinden
Planton
C. Kadress Valaydon
Agent de service
Kamla Bugnath
Chauffeur
Raj L. Bugnath

PERSONNEL - DISTRIBUTION PAR CATÉGORIE

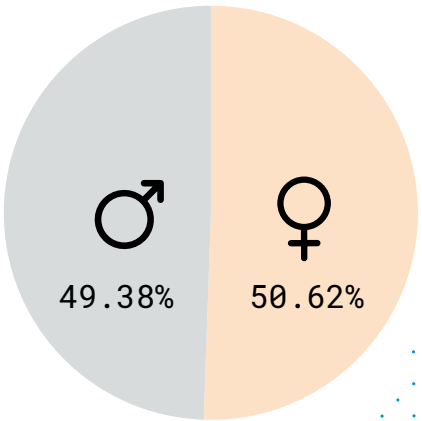
Pays											Autres		Total pers.	Total	Total
Sexe	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀		♂	♀
CADRE PROFESSIONNEL & INTERMÉDIAIRE															
Cadre professionnel	4	0	4	0	3	1	0	1	0	1	0	0	14	11	3
Cadre intermédiaire	3	3	3	4	1	0	0	1	0	1	0	0	16	7	9
Total personnes (CP & CI)	7	3	7	4	4	1	0	2	0	2	0	0	30	18	12
Total par pays & par sexe en %	23% 10% 33,33%		23% 13% 36,67%		13% 3% 16,67%		6% 6,67%		6% 6,67%					♂ 60%	♀ 40%
PERSONNEL DE BUREAU & D'APPUI															
Personnel de bureau	**2**	**13**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**15**	**2**	**13**
Personnel d'appui	**3**	**3**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**6**	**7**	**1**
Total personnes (PB & PA)	**21**		**0**		**0**		**0**		**0**		**0**		**21**	**9**	**16**
Total par pays & par sexe en %	100%		0%		0%		0%		0%		0%			♂ 40%	♀ 60%
AUTRES EXPERTS/CONSULTANTS															
Autre - Expert / Consultant / Mise à disposition	**3**	**6**	**1**	**0**	**1**	**0**	**1**	**1**	**7**	**6**	**4**	**0**	**30**	**17**	**13**
Total personnes	**9**		**1**		**1**		**2**		**13**		**4**				
														♂ 56%	♀ 44%

Pays											Autres		Total pers.	Total	Total
Sexe	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀		♂	♀
TOTAL															
Total	15	25	8	4	5	1	1	3	7	8	4	0	81	40	41

Total par pays :



Total par sexe :



COMMUNICATION INTERNE

Il est maintenant de coutume que le Secrétaire général rencontre le personnel après chaque réunion des instances de la COI. À la suite du Conseil extraordinaire de février 2019, le département des ressources humaines, avec la collaboration de l'unité de communication, a organisé une session d'information et d'échanges avec le personnel du Secrétariat général et des projets début avril. Les échanges ont principalement porté sur l'adoption du budget et ses implications. Cette rencontre a été suivie de deux autres rendez-vous du gestionnaire des RH avec le personnel de bureau et d'appui le 29 avril 2019 puis avec les cadres intermédiaires le 22 mai 2019. Le Secrétaire général a également rencontré les membres du personnel le 1er octobre 2019 pour présenter les principales conclusions de la retraite ministérielle de Moroni en août. Les échanges ont porté sur les éventuelles implications de l'évolution fonctionnelle et institutionnelle de l'organisation.

COMITÉ DU PERSONNEL

Un nouveau comité du personnel a été mis en place en décembre 2018 pour une période de trois ans. Pour rappel, ce comité a pour but d'assurer la participation de tous à l'identification, l'examen et aux règlements des problèmes de l'ensemble des membres du personnel mais aussi à aider à créer un climat propice au travail et à la performance.

Les membres élus sont : du côté des titulaires, Pascaline Alexandre (présidente), Ashvin Ahotar, Arol Harlem Rakotonandrasana et Rudy Ittoo. Les suppléants sont Régine Nellun, Amreeta Bhurtah, Moorgess Simanassamiane et Chandragassen Valaydon.

LOGICIEL DE GESTION DU PERSONNEL

Apres l'exercice de sélection, c'est la State Informatics Ltd (SIL) qui a été choisie pour la fourniture, l'installation et la configuration d'un logiciel informatisé du personnel de la COI connu comme TAMIS. Ce logiciel modulable basé sur le web a été conçu et développé sur la technologie Oracle. Pour la mise en œuvre du projet, les sessions de travail entre les deux parties se poursuivent et l'outil devrait être opérationnel début 2020.

MODERNISATION ET RENFORCEMENT DES OUTILS RH

Avec le soutien du projet INCA, le travail concernant la modernisation du manuel de procédures RH et le statut du personnel se poursuit.

FORMATION AUX PROCÉDURES UE ET AFD

Une dizaine de cadres de la COI, plus particulièrement du SAF et du service des Marchés et Contrats, ont suivi une formation proposée par la délégation de l'UE sur les procédures contractuelles et financières du 11ème FED en février 2019. Les modules concernaient les procédures comptables, la passation de marchés, les appels à propositions, les subventions et certains aspects des ressources humaines. Dans le même esprit, une formation régionale sur l'appui à la passation des marchés à l'attention des maîtrises d'ouvrage en financement direct de l'AFD s'est tenue la semaine du 11 novembre 2019. Cette formation régionale a été suivie par des agents de la COI et des professionnels des États membres.

ÉQUIPE

En 2019, l'unité de Communication a accueilli une infographiste / webmestre mise à disposition par l'OIF dans le cadre de son programme de volontariat international. Cette mise à disposition d'une année contribue au renforcement de l'unité composée du responsable et d'une chargée de communication mise à disposition par France Volontaires sur cofinancement du Département de La Réunion et INTERREG V Océan Indien. L'unité de Communication a également accueilli deux stagiaires de l'enseignement supérieur au courant de l'année 2019.

SITE INTERNET

La mise en ligne du nouveau site Internet de la COI est intervenue en juin 2019. Cette vitrine institutionnelle modernisée a été réalisée sur les ressources du Fonds vert pour le climat. Ce nouveau site, améliorant l'accessibilité des contenus, répond également aux critères de transparence et de responsabilité du Fonds vert. Le formulaire de contact a également permis aux utilisateurs d'entrer en contact avec la COI et de faciliter le traitement des demandes qui sont centralisées et suivies par l'unité de communication.

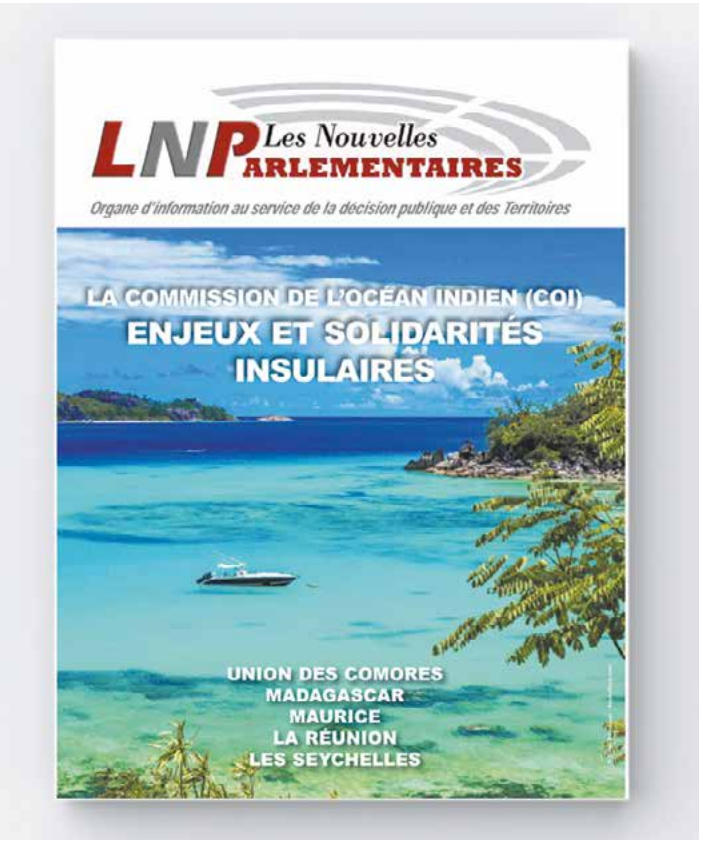
COMMUNICATION DIGITALE

La communication digitale continue de prendre de l'ampleur. Des campagnes promotionnelles ont permis d'augmenter la visibilité de la COI en se focalisant sur les résultats de la coopération régionale (35 ans de l'Accord de Victoria en janvier et campagne sur la contribution aux ODD de septembre-octobre 2019 par exemple). Le volet digital permet d'atteindre les objectifs de communication à un coût maîtrisé. À noter également la réouverture du compte LinkedIn. La communauté des abonnés s'est accrue sur toutes les plateformes.

PUBLICATIONS

L'unité de communication a activement participé à la réalisation ou finalisation des publications produites par les projets, notamment les publications du projet MASE et Biodiversité financés par l'UE. L'unité de communication a également coordonné l'élaboration du contenu éditorial du magazine "Les Nouvelles Parlementaires" consacré à la COI et ses États membres. Elle a aussi soutenu l'équipe du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Union des Comores pour l'élaboration d'une brochure sur la COI diffusée à l'occasion de la retraite ministérielle d'août 2019.

Partenariat éditorial
avec la rédaction de *Les Nouvelles Parlementaires* pour augmenter la visibilité auprès d'un public institutionnel dans la région et en France.



PARTENARIAT COI-UE

L'unité de communication a participé à l'évaluation des offres techniques suite à l'appel d'offres lancé par la délégation de l'UE pour la valorisation du partenariat COI-UE. L'assistance technique a été recrutée en septembre 2019 par la DUE. L'unité de communication a la phase de démarrage de cette assistance technique. L'expertise mobilisée permettra, entre autres, d'organiser des journées COI-UE dans chacun des États membres à partir de 2020.

SOUTIEN AUX DÉPARTEMENTS OPÉRATIONNELS

L'unité de communication a soutenu les actions de communication et visibilité des départements opérationnels, notamment dans l'élaboration de la stratégie de communication et visibilité du projet RSIE3 (AFD), la mise en place et le suivi du concours Blue Champion Award du projet SWIOFISH2 (Banque mondiale), la deuxième édition du prix Indianocéanie (OIF, COI, Département de La Réunion, BlueSky), la communication et visibilité de la deuxième conférence ministérielle MASE (UE)…

CENTRE DE DOCUMENTATION

Le Centre de documentation compte 200 références physiques et électroniques supplémentaires, comparativement à 2018 portant le total à 4848 documents. Plus de 120 documents additionnels ont été numérisés soit un total de 1321 documents accessibles en ligne à fin septembre 2019. Ces tâches essentielles à la préservation du patrimoine documentaire de la COI se poursuit, notamment avec le versement des fonds documentaires SmartFish et PRSP par le SAF représentant plus 15 mètres linéaires. À cela s'ajoute la collecte de plus d'une centaine de CD et DVD et de rapports physiques des projets clôturés avec la contribution du DI-4 (ProGeCo et ISLANDS - UE et GDZCOI- FFEM).

Le Centre de documentation a collaboré avec l'expert mis à disposition par l'IRD pour l'instauration d'un plan de gestion de données pour le Secrétariat général et ses projets. L'objectif consiste à mieux gérer les ressources documentaires et les données du Secrétariat comme des projets.

Enfin, le nouveau site Internet de la COI offre un accès direct et une meilleure visibilité au Centre de documentation et à sa plateforme de recherche et consultation en ligne (Zotero).



Nouveau site Internet.
Une interface modernisée et conviviale avec des contenus plus accessibles.

Audit

Le plan d'audit 2019 a été établi principalement en fonction du degré des risques au niveau de chaque département et projet et des ressources allouées au service audit interne (Norme IIA 2010 – Planification).

La liste des risques identifiés et évalués que l'organisation doit maîtriser sont : inéligibilité des dépenses, perte et fuite des données, attaque des virus, panne du serveur, risques liés à la protection de la vie privée, perte d'argent, détournement et/ou vol, fraude, insatisfaction des parties prenantes, non-conformité, erreur d'entrée (doublon et falsification d'écritures comptables), dépenses et activités fictives, détérioration du climat social, démotivation du personnel, harcèlement (moral et/ou physique), discrimination et inégalités de traitement, insécurité, risques liés au RSE (Responsabilité sociale des entreprises), risques réputationnels, perte de compétence, risques liés à la défaillance dans la gestion patrimoniale des actifs, abus d'utilisation de matériel, dépassements budgétaires, dépenses non budgétées, retard des rapports, créance fictive, créance irrécouvrable, non-respect du règlement financier, commandes non conformes à la demande.
Deux grands types de missions ont été prévues dans l'objectif de renforcer le système de contrôle interne, la gestion des risques et le mécanisme de gouvernance : une mission d'assurance et une mission de conseil.
À la suite des missions menées auprès de différents projets, les recommandations du service audit interne concernent surtout l'amélioration et la formalisation des points suivants :

- le processus de gestion des courriers entrants et sortants, surtout concernant les dossiers de passations de marchés (lettre d'invitation, réception des offres) ;
- la vérification de l'exhaustivité des pièces justificatives avant le paiement ;
- le processus d'engagement des dépenses sous un projet, budget ;
- le processus de gestion des missions (ordre de mission, rapport) ;
- la règle d'attribution d'une indemnité exceptionnelle ;
- l'utilisation du logiciel comptable unique pour le Secrétariat et les projets afin d'assurer la consolidation des comptes au niveau du SG-COI ;
- la planification de la mise en œuvre des recommandations des auditeurs ;
- le respect des principes comptables et le calendrier fixé par le règlement financier ;
- le processus de suivi des créances ;
- le processus de gestion budgétaire ;
- le processus de gestion des immobilisations et des fournitures.

De manière générale, l'importance de la traçabilité des contrôles effectués et la nécessité d'avoir une check-list des documentations comptables est soulignée. Il est également recommandé que le département d'audit interne dispose de son propre budget afin de garantir l'indépendance effective de la fonction d'audit.

Activités dans le cadre de la maîtrise des risques de fraudes et des irrégularités.

L'*Institut of Internal Auditors* (IIA) définit la fraude comme "tout acte illégal caractérisé par la tromperie, la dissimulation ou la violation de la confiance".

La COI s'est engagée à maitriser les risques de fraudes. Quelques faits marquants montrent la nécessité d'une vigilance :

• fraude détectée par la COI au niveau d'un projet financé par l'UE à hauteur de 179 546,88 € ;

• les pièces justificatives de certaines dépenses payées n'indiquent en rien que les travaux et les fournitures ont été reçus ou les services rendus au titre de la COI ;

• augmentation des dépenses inéligibles liées au manque de documentation ;

• mise en rebuts des immobilisations sans procès-verbal de mise en rebuts signé ;

• disparition de matériel inexpliquée.

Les circonstances donnant l'opportunité de commettre une fraude ou une irrégularité à la COI peuvent être :

• la mauvaise conception des contrôles, l'insuffisance de contrôles, des mécanismes de sécurité ou une séparation des tâches insuffisante, ou d'autres circonstances qui rendent possible une défaillance des contrôles ;

• le niveau de confiance, d'autorité, de connaissance ou d'accès aux processus de contrôle qui permettent aux collaborateurs de contourner ou d'outrepasser les contrôles existants ;

• la supervision, une formation ou une communication inadaptée concernant les règles de conduite professionnelles ainsi que les conséquences en cas de violations.

Les pistes d'amélioration dans la gestion du risque de fraude à la COI sont :

• analyser les données pour identifier les fraudes et les signaux d'alerte ;

• bien définir le rôle de l'audit interne en matière de fraude : inscrire dans la mise à jour de la charte d'audit interne et la politique anti-fraude de l'organisation ;

• sensibiliser le management au risque de fraude ;

• faire preuve de proactivité dans la gestion du risque de fraude : auditer les mesures anti-corruption mises en œuvre au sein de l'organisation, se mettre d'accord avec le comité d'audit sur les missions susceptibles de créer le plus de valeur pour l'organisation ;

• développer une base de données des retours d'expériences.

Certes, le contrôle interne ne peut pas détecter ou empêcher tous les cas de fraude mais ces limitations sont inhérentes au processus de contrôle et il faut donc tout mettre en œuvre pour les réduire jusqu'à quasiment éliminer ce risque.

Compte tenu des risques constatés, le Secrétariat général est encouragé à formaliser les processus de détection de fraude et mettre en place des dispositifs d'alerte formels afin de faciliter le signalement d'actes suspects et pallier les faiblesses de contrôle interne qui pourraient exposer l'organisation à des risques de fraude.

À cette fin, les processus d'accréditation auprès de l'UE et du Fonds vert participent à l'amélioration du système de contrôle interne, conduisent à la conception d'un code d'éthique et à la mise sur pied d'un comité d'éthique, et contribuent à la formalisation des procédures de lanceur d'alertes, LAB-FT (Lutte anti-blanchiment et Financement du terrorisme).

Les activités de l'audit interne sont marquées par l'arrivée des assistants techniques du projet INCA sur financement de l'Union européenne. Le service audit interne travaille en étroite collaboration avec l'équipe d'assistants techniques INCA pour l'amélioration du système de contrôle interne en vue de l'accréditation aux 9 piliers de l'Union européenne.

Parallèlement, en ce qui concerne l'accréditation au Fonds vert pour le climat, le cabinet Transtec a été recruté pour appuyer également la COI à renforcer ses capacités financières et administratives, ses systèmes et approches en matière de transparence et de reddition des comptes et sa gestion de projets afin de pouvoir prétendre à cette accréditation d'ici à la fin d'année 2019. Le département d'audit interne s'assure de la synergie sur les travaux menés pour ces deux types d'accréditations notamment en ce qu'il s'agit des processus et mécanismes de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle

.

La réunion du comité d'audit d'octobre 2019 a passé en revue les nouveaux cadres de références conçus par les experts INCA et Transtec dans la perspective de leur validation par les prochaines réunions des instances.

Contrats et marchés

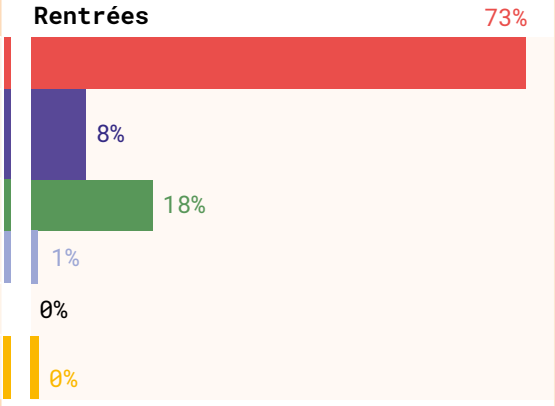
Dans son rôle habituel, le service des Marchés et Contrats (SMC) apporte son appui au Secrétariat général dans l'exécution des processus de passation de marchés. Il soutient également de manière ponctuelle les projets dans les procédures de passation.
Le tableau ci-après résume les statistiques des passations de marchés réalisées par la COI durant l'année 2018 et une partie de l'année 2019 (jusqu'au mois de septembre) :

	Nbre marchés consultances et services		Montant marchés consultances en €		Nbre marchés de fournitures		Montant marchés fournitures en €		Montant total des marchés passés 2018/2019 (septembre 2019)	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	Consultances	Fournitures
INCA	0	0	-	-	1	0	396,00	0	0	396,00
MASE	12	7	86 187,76	73 500	22	18	2610506,10	75 923,73	159 687,76	2 686 429,83
TCF	1	3	47 000	88 000	25	12	97 181	55 115	135 000	152 296
PMATG		1	-	197 185,55	2	9	7 412,85	20 767,20	197 185,55	28 180,05
SWIOFISH1	5	3	372 633,93	69 700,89	54	22	343 488,89	105 937,46	442 334,82	449 426,35
SWIOFISH2	5	13	100 521,43	1 083 240,59	35	33	94 028,95	26 899,03	0	120 927,98
UVS2	0	0	-	-	14	0	12 882	0	2 030 570	12 882
RSIE3	2	0	2 030 570	-	15	88	68 013,19	305 677,61		373 690,80
GDZ COI	2	0	21 000	-	24	0	77 215	0	21 000	77 215
IRFS	4	0	78 000	-	78	0	298 741	0	78 000	298 741
FIDA	0	1	-	27 138,80	0	0	0	0	27 138,80	0
FONDS VERT	0	2	88 290	-	0	3	2 731,28	0	88 290,00	2 731,28
BRIO	0	0	-	-	0	12	0	32 679,08		32 679,08
ICC	0	1	99 921	-	0	0	0	0	99 921	0
COI	1	0	9 165	-	119	70	60 579,90	22 107,35	9 165	82 687,25
	32	**31**	**2933289,12**	**1538765,83**	**389**	**267**	**3673176,16**	**645 106,46**	**4 472 054,95**	**4 318 282,62**

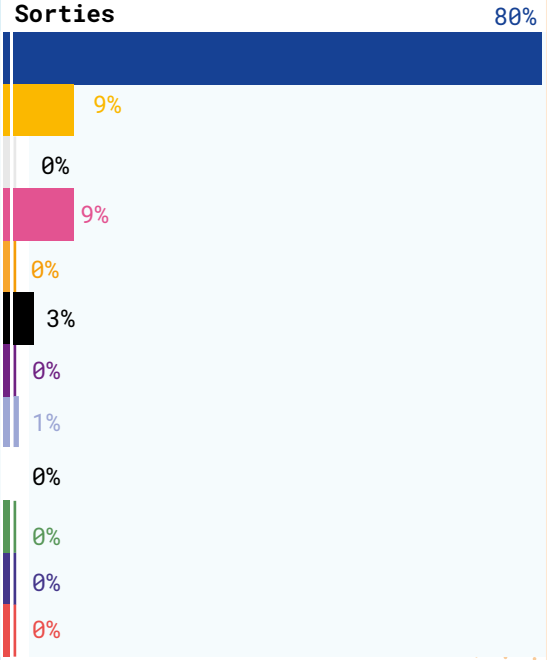
Le SMC participe activement à la mise à jour du manuel de procédures administratives et financières de la COI en vue de l'éligibilité de l'organisation aux financements du Fonds vert et en vue de la conformité aux 9 piliers de l'Union européenne.
Le personnel de l'organisation a pu également bénéficier en 2019 de diverses formations en passation de marchés organisées par les partenaires, en l'occurrence la Délégation de l'UE, la Banque mondiale et l'AFD.

FLUX DE TRÉSORERIE DES POSTES D'EXPLOITATION EN EUROS

Rentrées	Montant
Contributions des États membres au budget COI	1 007 458
Coûts imputables aux États membres pour la mise à disposition de personnel	112 500
Contributions pour la mise à disposition du bâtiment SG-COI	251 325
Contributions des projets pour les dépenses communes	19 110
Intérêts perçus	0
Autres (subventions Chine, subventions U.E, INCA)	838
	1 391 232



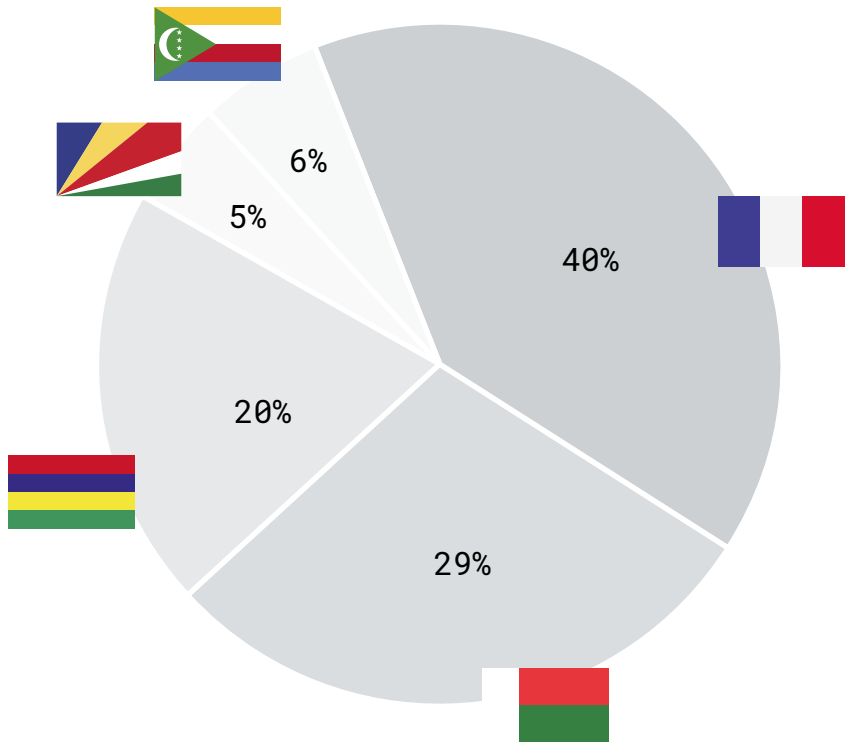
SORTIES	
Salaires et coûts annexes	700 479
Frais de fonctionnement	83 030
Pertes de change	1 318
Frais de déplacement SG-COI	79 646
Contrôle des comptes	0
Communication externe	24 773
Immobilisations et amortissements	500
Dépenses PRESAN	4 311
Contrepartie COI en faveur des projets	0
Frais de déplacement OPL	243
Dépenses exceptionnelles	207
Dépenses inéligibles	0
	894 725



Flux de trésorerie net des postes d'exploitation	**496 725**

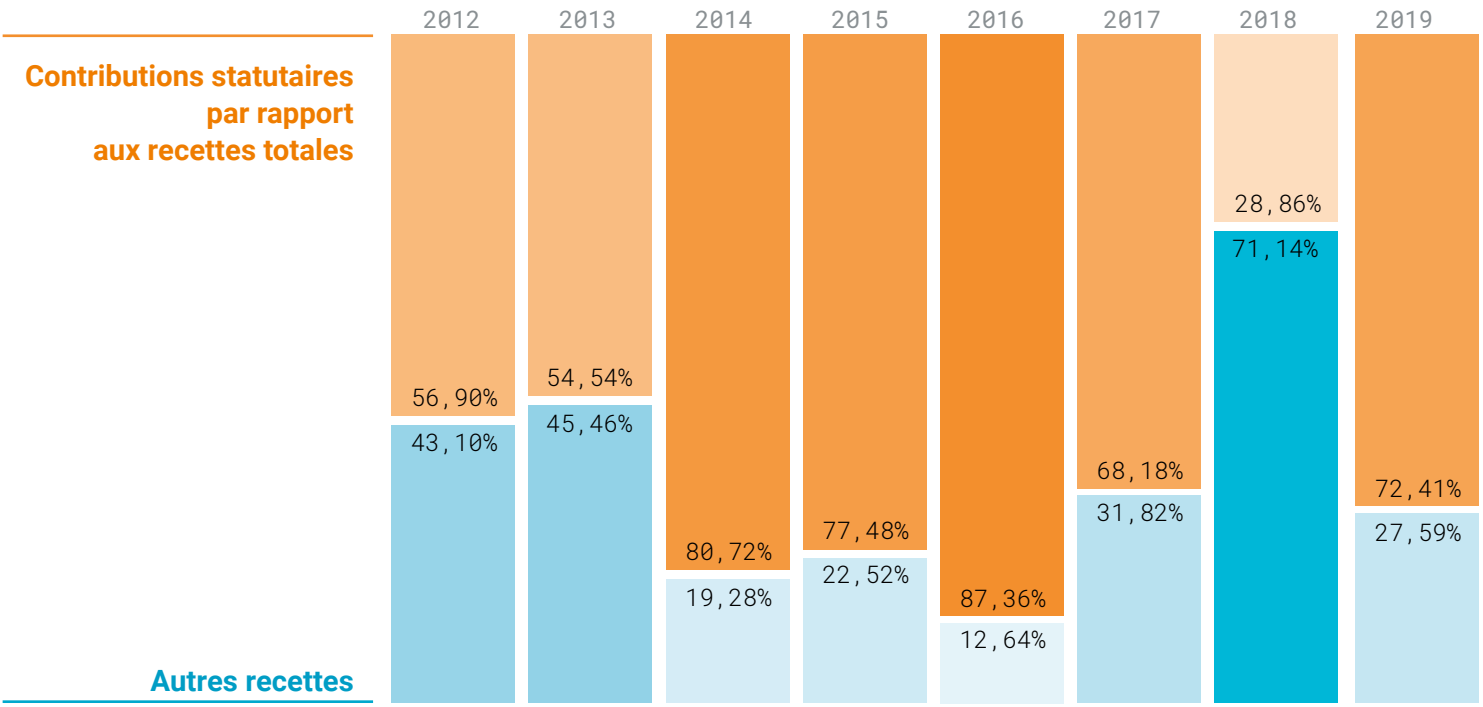
RECETTES STATUTAIRES VENTILÉES PAR PAYS

Clé de répartition	Budget 2019 (€)
Comores	60 447
France/Réunion	402 983
Madagascar	292 163
Maurice	201 492
Seychelles	50 373
Total	**1 007 458**



CATÉGORIES DE RECETTES EN EUROS

Activité	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Contributions des États membres au budget COI	**572 023**	**636 745**	**752 057**	**806 800**	**933 043**	**967 985**	**950 970**	**1 007 458**
Coûts imputables aux États membres pour la mise à disposition de personnel	175 000	190 000	0	0	0	0	150 000	112 500
Contributions pour la mise à disposition du bâtiment SG-COI	164 000	290 000	13 637	0	0	0	335 100	251 325
Contributions des projets pour les dépenses communes	64 000	50 800	72 349	77 258	45 934	67 117	95 788	19 110
Intérêts perçus	850	0	0	0	0	0	0	0
Autres (subventions Chine, subventions U.E. - INCA)	29 400	0	93 699	157 218	89 075	384 748	1 763 574	838
Total des recettes	**1 005 273**	**1 167 545**	**931 742**	**1 041 275**	**1 068 053**	**1 419 850**	**3 295 432**	**1 391 232**



RETOMBÉES PAYS 2019

Cette page indique les montants dépensés au bénéfice de chacun des pays membres de la COI, dans le cadre de projets qui étaient en cours d'exécution en 2019*.

Les sommes indiquées ici n'offrent qu'un reflet partiel de l'apport réel de la COI à ses pays membres. En effet, la valeur intrinsèque des actions mises en œuvre et de leurs effets bénéfiques pour les pays, à moyen et long termes, ne saurait être réduite à ces seules dépenses. Enfin, de nombreuses actions qui ne peuvent être comptabilisées d'un point de vue strictement budgétaire, ne figurent pas ci-dessous.

Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
COI	144747,00	12765,00	119060,00	357319,00	53354,00	24652,00
SUBVENTION INCA	4366,00	1629,00	84138,00	42000,00	330,00	267,00
FED - MASE	26760,15	0	56908,57	252209,78	87997,11	12475,00
FED - ENERGIES	243648,69	0	394045,86	274946,14	459258,57	0
FED - ENERGIES (sub)	114948,00	0	332977,00	0	0	0
FED - BIODIVERSITE	62649,29	2228,43	231594,86	50916,17	131454,81	374446,63
FED - TCF	6547,39	0	8936,31	60516,91	5563,73	3085,44
AFD - RSIE3	134998,74	49217,17	110986,92	49134,49	77235,03	0
AFD - BRIO	15279,00	2535,00	15609,00	21999,00	1535,00	1240,00
Green Climate Funds (GCF)	0	2840,09	563,81	20738,23	0	0
Total en EUR	**753944,26**	**71214,69**	**1354820,33**	**1129779,72**	**846728,25**	**416166,07**

Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
BM - SWIOFISH1	159638,20	6446,84	162256,90	210691,11	143551,60	811911,98
BM - SWIOFISH2	46440,21	30213,70	31576,92	83257,13	63573,02	100752,56
BAD	17698,36	0	3198,80	6655,15	994,94	0
FIDA/FAO - PRESAN	0	0	31980,00	0	0	0
Total en USD	**223776,77**	**36660,54**	**229012,62**	**300603,39**	**208119,56**	**912664,54**

*période jusqu'au 30 septembre 2019

Sommaire

Message du Président du Conseil II-III
Message du Secrétaire général IV-V
Présentation de la COI VI-VII
Cartographie des projets VIII-IX
Partenariats X-XI
Les ODD & la COI XII-XIII

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2018-2019,
vers une nouvelle COI

Message du Président du Conseil

À Victoria, premiers pas d'une aventure régionale



S.E.M. Vincent MERITON
Vice-président de la République des Seychelles
Président du Conseil des ministres de la COI

C'est avec fierté et honneur que j'ai pris la présidence de la Commission de l'océan Indien à l'issue du 33ème Conseil des ministres de notre organisation en octobre 2018 à Maurice. Pour la République des Seychelles, c'est aussi un clin d'œil de l'histoire.

Le 10 janvier 2019 marquait en effet le 35ème anniversaire de l'Accord général de coopération, plus connu comme l'Accord de Victoria. Comme souvent, en pareille occasion, il est légitime, et même sain, de se poser une question simple : quel a été le chemin parcouru ? En 35 ans, la COI s'est affirmée comme un acteur incontournable du paysage diplomatique régional et comme un instrument efficace de coopération qui agit dans de nombreux secteurs.

Pour la présidence seychelloise du Conseil des ministres de la COI, notre organisation est aujourd'hui mature. Elle a fait la démonstration de l'utilité de son action et de sa capacité à agir concrètement dans un esprit de solidarité respectueux des souverainetés nationales. J'en retiendrai un exemple : la présidence seychelloise du Conseil de la COI a pris l'initiative, en étroite collaboration avec le Secrétariat général, d'une mission d'écoute et de dialogue en décembre 2018, en amont du second tour de l'élection présidentielle à Madagascar. Comme j'ai coutume de le dire : si Madagascar éternue, c'est toute la région qui s'enrhume.

Au-delà des intérêts évidents qui lient nos îles, c'est bien notre solidarité d'îliens qui nous permet de soutenir efficacement nos États membres dans leur marche pour la stabilité et le progrès social. La COI a ainsi fait forte impression à Antananarivo que ce soit auprès des acteurs politiques malgaches qui ont indiqué leur appréciation positive de l'action de la COI pour la Grande Île qu'auprès de la communauté internationale qui reconnait la valeur ajoutée de notre organisation régionale de proximité. Nous sommes véritablement fiers de la maturité du peuple malgache et du sens de la responsabilité qui a prévalu au lendemain de l'élection du président Andry Rajoelina. C'est dans le même esprit que la présidence du Conseil et le Secrétariat général ont conduit une mission d'information et d'écoute dans la perspective du scrutin présidentiel en Union des Comores. Lors de cette mission, qui a couvert l'ensemble du territoire national, nous avons pu nous entretenir avec toutes les parties prenantes nationales, les responsables des institutions chargées des élections et les partenaires au développement.

La COI est aujourd'hui à la croisée des chemins. Il lui faut être à la mesure des ambitions de nos États qui dépassent très largement les attributions mentionnées dans l'Accord de Victoria de 1984. En conduisant des actions pour la santé publique, la sécurité maritime, la sécurité alimentaire, la préservation des milieux et ressources naturels ou encore pour la modernisation de l'infrastructure numérique régionale, la COI a témoigné de sa capacité à répondre aux demandes des États membres, à porter leur voix à l'échelle internationale, à faire valoir leurs besoins spécifiques et à fédérer des partenaires toujours plus nombreux dans la mise en œuvre de projets qui nous permettront de réaliser les Objectifs de développement durable. Pour autant, nous ne pouvons nous en satisfaire. Aussi, il est important que nous menions une réflexion profonde sur l'avenir de notre organisation et sur sa structure. C'est pourquoi le gouvernement de la République des Seychelles a mis à disposition du Secrétariat général une juriste chargée de proposer des révisions des documents fondateurs de l'organisation afin que l'action du Secrétariat général soit en phase avec les textes qui fondent son autorité et balisent son champ d'intervention.

La présidence seychelloise a aussi été mandatée par le 33ème Conseil des ministres pour réfléchir à l'opportunité d'étendre le mandat de la présidence sur deux ans. Il s'agit d'apporter plus de stabilité et d'engager plus directement la présidence occupée à tour de rôle par les États membres. À cela s'ajoute le rôle politique de notre organisation qui, à la demande des États eux-mêmes, doit être l'outil privilégié de la promotion de la stabilité politique et du renforcement des institutions démocratiques. Ce rôle attendu de la COI doit certainement être renforcé et assumé. La retraite ministérielle d'août 2019 aux Comores a permis de fixer dans la Déclaration de Moroni le cap de l'évolution institutionnelle et fonctionnelle de la COI qui permettra, entre autres, d'accroître significativement le rôle de nos chefs d'État et de gouvernement.

Ce rapport annuel expose l'essentiel des activités de la COI en mettant en lumière ses résultats et sa contribution à la construction d'une communauté régionale désireuse de répondre collectivement aux défis du développement durable. L'action de la COI pour la sécurité maritime a notamment été marquée par de nombreux résultats durant les deux dernières années. Les Seychelles entendent soutenir l'action régionale pour consolider et amplifier ces résultats et aussi contribuer très directement, comme elles l'ont fait à plusieurs reprises, aux activités, entre autres, pour la résilience et l'adaptation aux effets du changement climatique qui s'affirment comme l'un des axes forts de notre coopération régionale. À cet égard, la voix que les Seychelles portent pour le développement de l'économie bleue à l'échelle internationale est aussi celle de tous nos États.

L'Accord de Victoria en 1984 a été le démarrage d'une belle aventure qui aujourd'hui participe activement au développement de l'Indianocéanie. Le rapport annuel est la mémoire de cette aventure qui s'écrit au quotidien. Pour longtemps encore !

Message du Secrétaire général

Une COI de proximité, politique et renforcée

La coopération est d'abord une affaire de personnes. Il y a plus de trois décennies, des hommes et des femmes visionnaires, conscients de la solidarité naturelle qui unit les peuples de l'Indianocéanie, ont eu l'idée de formaliser un cadre de dialogue et d'échanges pour nos îles. La Commission de l'océan Indien (COI) en est l'expression politique, institutionnelle et fonctionnelle.

Depuis 1984, on ne peut qu'être admiratif du chemin parcouru par une COI dont le Secrétariat n'abritait, il y a tout juste 30 ans, que neuf agents. C'est un honneur de participer à cette belle aventure et de pouvoir présenter le bilan d'une action régionale de proximité, soucieuse de répondre aux besoins spécifiques de nos îles.

En 2018 et 2019, la COI a renforcé son positionnement sur la scène régionale et internationale. Seule organisation régionale insulaire d'Afrique, elle est aujourd'hui considérée, à juste titre, comme le porte-voix naturel des îles en développement d'Afrique et de l'océan Indien, au-delà de son périmètre géographique. Le plaidoyer de la COI pour la promotion des intérêts insulaires n'a cessé de s'affirmer pour une prise en compte de leur spécificités dans les négociations régionales et internationales sur le commerce ou le climat et pour un traitement différencié par la communauté internationale.

C'est notamment grâce à son action en faveur de la sécurité maritime, en partenariat avec l'Union européenne, que la COI a assis davantage encore sa stature politique et opérationnelle et gagné en attractivité. En effet, des États et organisations, de l'océan Indien et de régions plus lointaines, jusque dans l'Extrême-Orient, manifestent un intérêt croissant pour les activités de la COI dans le domaine de la sécurité maritime et, de plus en plus, dans d'autres secteurs d'expertise de notre organisation comme la gestion durable des ressources et milieux naturels.

Ce double rapport annuel, qui présente les activités de la COI pour les années 2018 et 2019, permet de mesurer la variété des activités entreprises, la solidité des partenariats noués et des réseaux établis, la pertinence de nos projets et la valeur ajoutée d'une coopération régionale qui s'affirme comme le plus sûr moyen de répondre aux ambitions partagées des États membres et aux défis du développement durable.

Les États membres ont conscience du rôle moteur et grandissant que doit jouer "leur" COI. C'est pourquoi les membres du Conseil des ministres de la COI ont, à l'occasion de la retraite ministérielle de Moroni d'août 2019, souhaité que les chefs d'État et de gouvernement soient pleinement impliqués dans la vie régionale animée par la COI. Au-delà de la formalisation des Sommets des chefs d'État et de gouvernement, il s'agit de confier aux dirigeants de nos pays la responsabilité de l'orientation politique et stratégique de la coopération régionale.

Cette impulsion nouvelle donnée à la COI approfondira l'action régionale permettra de répondre, de manière adaptée et en tant que de besoin, aux défis complexes et multiformes de la région.

Ce saut qualitatif s'accompagne d'un agrandissement de la famille des partenaires. Aux côtés de nos partenaires historiques, à commencer par l'Union européenne également membre observateur, la COI renforce ses relations avec l'Agence française de développement, la Banque mondiale, le Système des Nations unies et la Banque africaine de développement, entretient un dialogue prometteur avec le Fonds vert pour le climat et s'avance vers de nouveaux partenaires comme l'Agence internationale de coopération du Japon.

Toutefois, il est nécessaire de doter adéquatement le Secrétariat général en ressources et moyens pour opérer cette mue. Les États membres en ont pleinement conscience et entendent non seulement renforcer le Secrétariat général mais aussi contribuer directement aux activités régionales jusque-là financées presqu'exclusivement par la communauté des bailleurs.

Cette introduction aux rapports annuels 2018 et 2019 de la COI est la dernière que je signe en tant que Secrétaire général. Je tiens ici à saluer l'engagement et le professionnalisme des agents de la COI qui font vivre au quotidien une coopération régionale dynamique. Je souhaite aussi remercier les États membres de la COI et nos partenaires pour leur confiance et leur soutien. C'est un honneur de servir une cause collective, qui resserre les liens de fraternité, qui accompagne des îles vulnérables sur le chemin d'un développement harmonieux et qui valorise notre belle région et son identité à nulle autre pareille. Lorsque je quitterai la COI dans les prochains mois, je garderai, chevillé au cœur, le souvenir d'une Maison attachante, ambitieuse et utile à notre avenir commun.



S.E.M Hamada Madi Boléro
Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

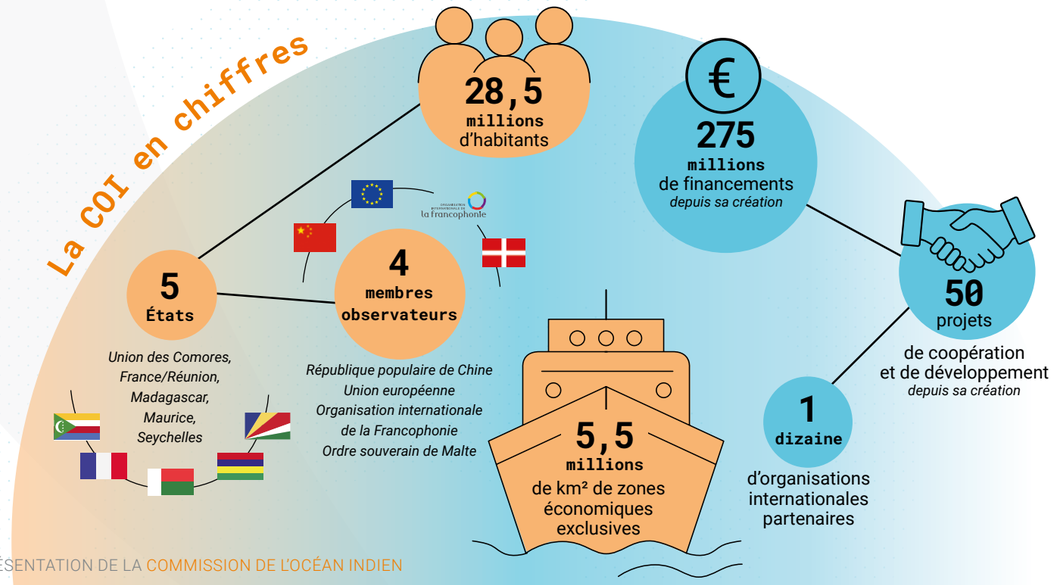
Présentation de la Commission de l'océan Indien

Créée en 1982 et institutionnalisée en 1984, la Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses États membres sur les scènes continentale et internationale. En effet, les États insulaires sont particulièrement vulnérables aux chocs externes, qu'ils soient économiques et financiers, climatiques et écologiques, alimentaires et énergétiques. La COI a donc pour mission de fédérer les forces, de mutualiser les moyens, de sensibiliser aux défis particuliers des îles en développement ou encore de promouvoir l'Indianocéanie, cette région d'une diversité humaine, culturelle et naturelle unique.

La COI donne corps à la solidarité régionale grâce au soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux qui financent et appuient ses projets de coopération. Les projets mis en œuvre par la COI couvrent un large éventail de secteurs : changement climatique, pêche, sécurité maritime, connectivité, souveraineté alimentaire, éducation, culture, santé publique...

Cette expérience accumulée pendant plus de trois décennies fait de la COI un acteur incontournable disposant d'une expertise reconnue dans de nombreux domaines du développement durable, notamment en matière de gestion des ressources marines et côtières. Sollicitée sur plusieurs fronts, la COI anime l'action collective d'une région, l'Indianocéanie, vulnérable par nature mais ambitieuse par choix.



Les instances

La COI est au service de ses États membres. Elle est l'expression de leur volonté de coopérer dans les secteurs d'intérêt commun.
Le **Conseil des ministres**, qui se réunit une fois par an, est l'instance décisionnelle suprême. Il réunit les ministres des Affaires étrangères des pays membres.

Le **Comité des Officiers permanents de liaison** (COPL) est une instance de premier niveau chargée de suivre l'exécution des décisions du Conseil des ministres en étroite collaboration avec le Secrétariat général. La présidence du COPL est assumée à tour de rôle par les États membres au même titre que la présidence du Conseil des ministres.
Bien que non statutaire, le **Sommet des chefs d'État et de gouvernement** est un rendez-vous politique de premier ordre. Il fixe le cap de la COI et définit les grandes orientations politiques de l'organisation. Le dernier Sommet de la COI s'est tenu en août 2014 aux Comores.

Le Secrétariat général

Le Secrétariat général de la COI, basé à Ébène, Maurice, est le cœur de l'organisation régionale. Chargé de traduire en actions l'ambition et les décisions de ses États membres, le Secrétariat général anime au quotidien la coopération régionale, suit la mise en œuvre des projets de développement et interagit avec les organisations et partenaires régionaux et internationaux.
Le Secrétariat général est dirigé par M. Hamada Madi qui est devenu en juillet 2016 le septième Secrétaire général de l'organisation. Il est soutenu dans sa tâche par un directeur auprès du Secrétariat général et cinq chargés de mission qui dirigent les Domaines d'intervention. Les chargés de mission, nommés par chaque État membre, sont les maîtres d'œuvre opérationnels de la COI et s'appuient sur l'expertise des équipes techniques des projets et des points focaux nationaux.

Les projets de la COI

La COI met en œuvre une dizaine de projets de coopération. Certains d'entre eux dépassent le cadre géographique de l'Indianocéanie notamment dans les domaines des pêches et de la sécurité maritime pour lesquels la COI travaille en étroite collaboration avec les organisations régionales d'Afrique orientale et australe.

Les projets de la COI en 2019

Par domaine d'intervention et par pays

Di1 SANTÉ, CIRCULATION, TOURISME, ÉDUCATION, SOCIÉTÉ CIVILE, GENRE

- **RSIE III** — Veille sanitaire — AFD
- **PMATG** — Programme multisectoriel d'appui technique dans le domaine du Genre

Di2 SÉCURITÉ MARITIME, ÉCONOMIE, ESPACE ET INFRASTRUCTURES RÉGIONALES

- **MASE** — Sécurité maritime
- **TCF** — Facilité de coopération technique
- **INCA** — Programme de renforcement des capacités institutionnelles de la COI

Di3 STABILITÉ POLITIQUE, TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ET ÉNERGIE DURABLE

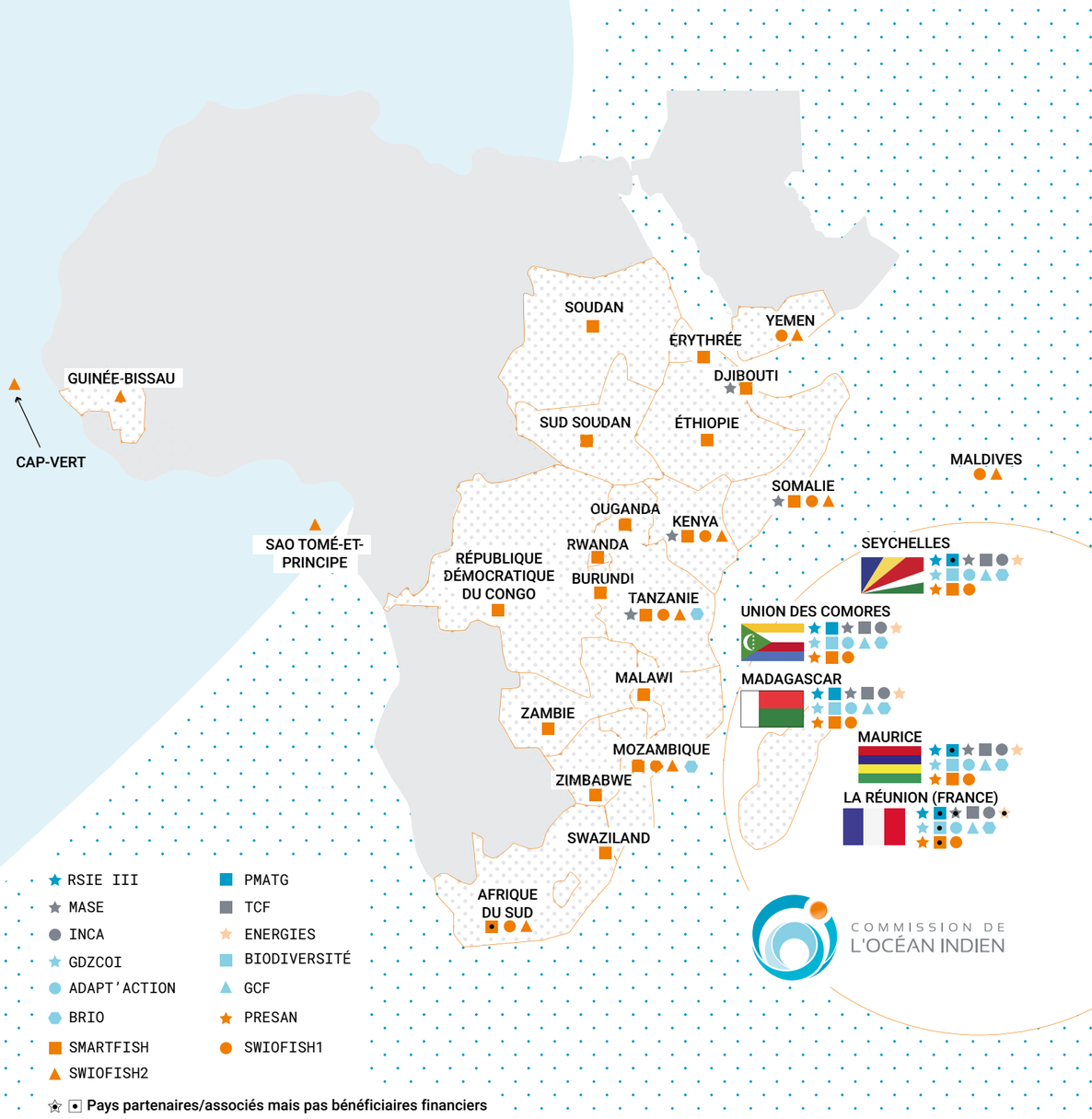
- **ÉNERGIES**

Di4 ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **GDZCOI** — Gestion durable des zones côtières dans les pays de la COI
- **BIODIVERSITÉ**
- **Programme ADAPT'ACTION** — AFD — Adapt'Action
- **GCF** — Readiness Programme — Green Climate Fund
- **BRIO** — Building resilience in the Indian Ocean — AFD

Di5 SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET PÊCHES, UNIVERSITÉS, RECHERCHE ET CULTURE

- **PRESAN** — Programme régional de sécurite alimentaire et nutritionnelle — FAO — IFAD Investing in rural people
- **SMARTFISH**
- **SWIOFISH 1** — Banque Mondiale
- **SWIOFISH 2** — Banque Mondiale



Partenariats

La COI bénéficie du soutien d'une dizaine de partenaires techniques et financiers pour mettre en œuvre ses projets, animer la coopération régionale et, in fine, accompagner ses États membres sur la voie d'un développement authentiquement durable. Ces partenariats sont d'autant plus nécessaires que la COI et ses États membres ne sont pas en mesure, seuls, de répondre aux nombreux défis de l'Indianocéanie. En cela, la contribution appréciée des partenaires au développement facilite l'atteinte des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 grâce à une action collective dynamique et concertée.

Union européenne

L'Union européenne, premier partenaire financier et technique de la COI est aussi membre observateur auprès de la Commission de l'océan Indien. Consciente des spécificités insulaires, l'Union européenne accompagne la COI dans de nombreux domaines du développement durable, notamment en matière de gestion des ressources naturelles. L'Union européenne soutient également le renforcement des capacités du Secrétariat général de la COI à travers la mobilisation d'une assistance technique dédiée. Cet appui institutionnel vise, entre autres, l'accréditation de l'organisation à l'accord de contribution de l'Union européenne et, plus largement, à sa modernisation fonctionnelle.

Agence Française de Développement

Les interventions de l'AFD auprès de la COI s'inscrivent dans la stratégie de soutien de la France à la COI, dont elle est membre, et ce en adéquation avec les orientations stratégiques de l'organisation régionale, notamment sur le développement durable.
Les interventions de l'AFD se concentrent sur les enjeux de santé publique et sur la lutte contre les effets du changement climatique, la gestion des risques naturels et la préservation de l'environnement. L'appui de l'AFD touche également à l'économie, à l'énergie ou encore à la gestion des déchets. À noter que la COI est bénéficiaire de la facilité Adapt'Action de l'AFD.

Fonds français pour l'environnement mondial

Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) est un fonds public destiné à favoriser la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement. Le projet de Gestion durable des zones côtières dans les pays de la COI qui a clôturé ses activités en 2018 était financé par le FFEM.

La coopération territoriale française

Un des enjeux pour les années à venir consiste à amplifier la coopération et les synergies entre le FED et le FEDER, pour les projets de développement en Indianocéanie. Des discussions sont en cours entre la COI et le Conseil régional de La Réunion qui est l'autorité de gestion d'INTERREG V. Il s'agit d'optimiser l'articulation entre le FED et le FEDER. À noter également que le Conseil régional et le Conseil départemental sont engagés dans des activités de coopération thématique en matière d'énergie renouvelable et de culture respectivement.
Ils participent aussi au renforcement des capacités du Secrétariat général de la COI par la mise à disposition de jeunes professionnels réunionnais à travers le programme de volontariat de solidarité internationale de France Volontaires.

Banque mondiale

La Banque mondiale, dont l'action internationale en faveur de l'économie bleue s'amplifie, soutient le secteur des pêches dans le Sud-Ouest de l'océan Indien à travers le Fonds pour l'environnement mondial. Deux projets, dont la composante régionale est mise en œuvre par la COI, s'inscrivent dans cette dynamique de soutien de la Banque : il s'agit des projets SWIOFISH1 et SWIOFISH2.

Système des Nations unies

Des agences spécialisées des Nations unies appuient techniquement la COI dans la mise en œuvre de ses activités dans des domaines aussi divers que l'économie, la santé, les gestions des risques de catastrophes, la sécurité maritime, la sécurité alimentaire. La COI entretient notamment un partenariat solide avec la FAO à travers un accord de partenariat. Des protocoles d'entente ont également été signés avec le Département des Affaires politiques et de la Consolidation de la paix et l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans les domaines de la stabilité politique et la sécurité maritime. La COI travaille également avec l'Organisation internationale pour les migrations, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA), l'ONUSIDA, le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR), l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation mondiale de la santé animale ou encore l'Organisation mondiale de la météorologie.

Banque africaine de développement

À travers son Département des États fragiles, la Banque africaine de développement finance le projet multisectoriel d'assistance technique et de renforcement des capacités dans le domaine du genre à hauteur de 958 000 $.

Organisation internationale de la Francophonie

Depuis 1999, la COI et l'OIF entretiennent une étroite relation dans le but d'accroître l'impact de leurs activités respectives au profit des États membres de la COI également membres de l'OIF.
Faisant suite à la signature en 2016 d'un Accord-cadre de coopération, la COI et l'OIF renforcent leur collaboration, notamment dans le domaine de la culture. La COI bénéficie également du programme de volontariat international de la Francophonie avec la mise à disposition d'une volontaire auprès de l'unité de communication.

Fonds vert pour le climat

Rattaché à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, le Fonds vert pour le climat est un mécanisme financier abondé par les pays développés en vue de mettre en œuvre des projets d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique dans les pays en développement. Les pays insulaires, particulièrement vulnérables aux impacts des dérèglements climatiques, font partie des potentiels bénéficiaires. La COI a entamé les démarches relatives à l'obtention du statut d'entité de mise en œuvre qui la rendrait éligible, au bénéfice de ses États membres, à l'octroi et à la gestion de ces sources de financements.

République populaire de Chine

Observateur auprès de la COI depuis février 2016, la Chine apporte une contribution à la COI depuis 2012. Cet appui participe au renforcement du Secrétariat général.

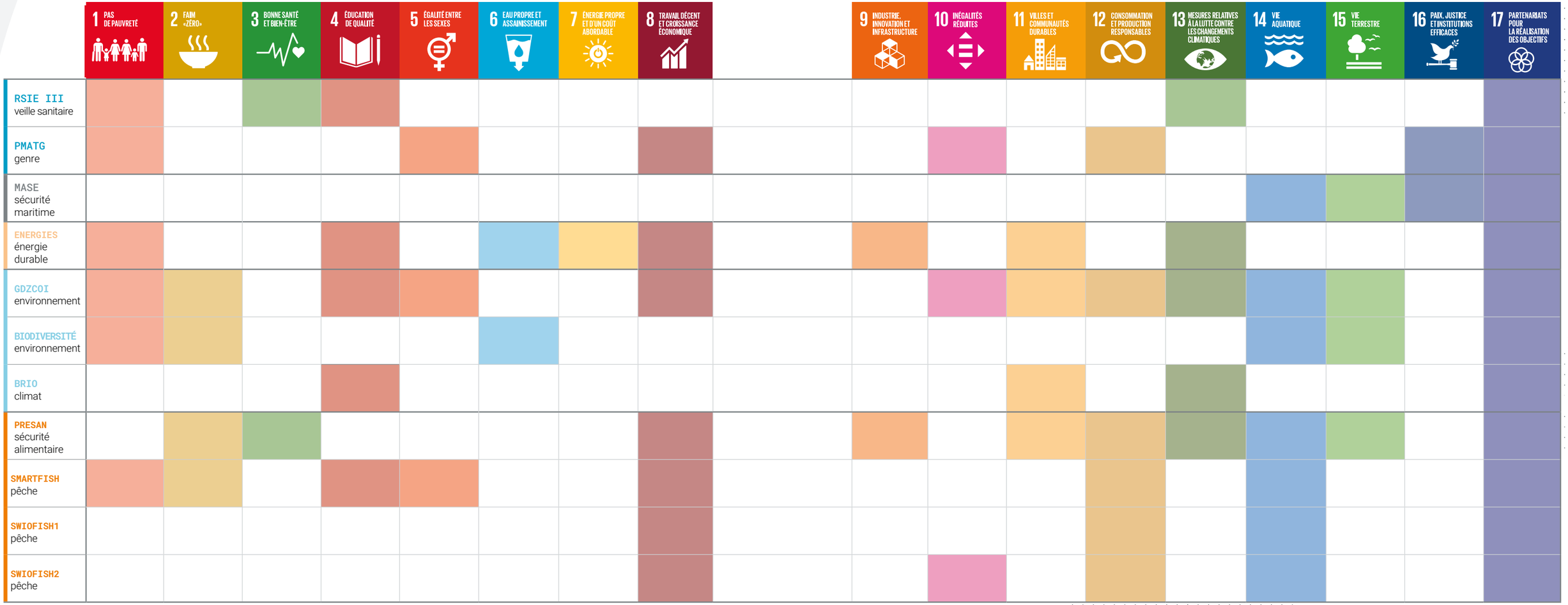
Ordre de Malte

Présent dans plus de 120 pays, l'Ordre Souverain de Malte est un sujet de droit international public qui maintient des relations diplomatiques avec plus de 100 États et l'Union européenne, dispose d'un siège d'observateur permanent auprès des Nations unies et des principales organisations internationales, dont la COI depuis mars 2017. L'Accord-cadre de partenariat entre la COI et l'Ordre souverain de Malte fixe les axes de dialogue et de coopération dans le domaine de la santé et du secourisme, de l'urgence humanitaire et de la facilitation.

Les Objectifs de développement durable

& la COI

Contribution de chaque projet en cours en 2019 à la réalisation des OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ce rapport annuel a été réalisé et mis en page par l'unité de Communication de la Commission de l'océan Indien.

Illustrations : Banque d'images de la COI et de ses projets ; Pascaline Alexandre ; Sylvain Brajeul ; Laurie Castel ; Aurélien Daydé ; Gaëlle Fimeyer ; Virginie Lauret ; Marc Maminiaina ; Catherine Mermera ; Jagganaden Muneesamy ; Nicholas Rainer ; Toky Rasoloarimanana ; Gilles Ribouet ; Fanny Vidal ; présidence de la République de Madagascar ; SHADE ; UVS-COI ; Wikimédia.

Toute reproduction, intégrale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit, doit obtenir l'aval du Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien.
Toute mention d'un article ou d'un extrait de cette publication doit indiquer clairement la référence "Commission de l'océan Indien, Rapport annuel 2018-2019, Ébène, novembre 2019".

Ouvrage imprimé sur un papier 100% recyclé.

©Commission de l'océan Indien, novembre 2019